LE SECRETAIRE DE LA COUR, OU LA MANIERE D'E'CRIRE SELON LE...

Jean Puget : de La Serre




6
40-c
20
NAZIONALE
EMANUELE
6
33 A
23
6-40-c-20

LE SECRETAIRE DE LA COVR,

OV LA

MANIERE D'E'CRIRE ſelon le tems.

Augmenté des Complimens dt la Langue Françoiſe, & Inſcriptions des Lettres.

A M. DE MALHERBE.

DERNIERE EDITION.



A LYON,

Chez GUILLAUME LANGLOIS, ruë Ferrandiere, vis à vis le May,

M DC X C.

AVEC PERMISSION

10



A MONSIEUR DE MALHERBE, GENTIL-HOMME ordinaire de la Chambre du Roy.

MONSIEUR,

Voici une autre statue de Memnon, comme à son Soleil. Elle sera toujours muette, si vous ne l'animez: mais si vous la faites parler, elle dira que vous étes le plus éloquent homme, non seulement du monde, mais que tous les trois tems ensemble nous puissent representer, l'un par la memoire, l'autre par la promesse, & le present par l'effet. Ce ne sont point des Complimens de Cour, ni des flateries du tems, l'envie méme le confesse; vos ennemis l'avoüent, & tous les beaux Esprits de ce siécle n'en doutent point. Aussi étes vous en France le Socrate

d'Athenes : car en toutes les disputes des termes, vôtre autorité passe pour lui. Tellement que tout ce que les fables nous racontent d'Apollon, la nature nous le fait admirer veritable en vôtre esprit, & croire qu'il n'est point de Déesse d'eloquence, mais bien un Genie qui vous fut donné en naissant. Ce qui me fait vous prier de communiquer les rayons de cette vertu à cette statuë muette, afin qu'elle en publie les merveilles. Et si vous êtes ennemy des loüanges, comme élevé au dessus d'elles, faites-le, s'il vous plait, en consideration de l'ouvrier, puisque c'est.

MONSIEUR,

Vn de vos plus humbles & obeyssans serviteurs.

P. DE LA SERRE.

AU
LECTEUR.

CE Livre fut imprimé l'année passée en mon absence, ce qui m'ôta le moyen de le pouvoir corriger, & de le faire voir au jour en meilleur état. Je l'ay revû exactement en cette derniere Impression, pour effacer la tache de toutes les fautes, qui étoient survenuës au premier : Je t'en fais present, s'il t'est agreable, reçois-le comme un sujet où tu trouveras le moyen de mettre en pratique une partie de ce que tu sçait, en corrigeant mes défauts. C'est un ramas de fruits que l'amour & l'oisiveté ont fait produire à ma jeunesse: peut être seront-ils amers à ton goût, mais pourtant leur amertume te sera utile, rendant les autres dont tu goûteras aprés beaucoup plus doux. Je sçai qu'il est impossible de plaire à tout le monde; mais sçache qu'en tout ce que je fais, le contentement est le premier objet de mes œuvres. De sorte que quelque opinion qu'on en ait, cette satisfaction me reste de m'être contenté. Adieu.

INSCRIPTIONS DES LETTRES *qui s'écrivent & s'addreſſent par des Particuliers, à toutes ſortes de perſonnes de Qualité.*

POur l'Inſcription, qui eſt la premiere choſe ſur laquelle jette la vüë celui qui reçoit une lettre; faut conſiderer la qualité de celui qui l'envoye: car s'il y a de l'égalité entre ces deux perſonnes, il doit y avoir ſur icelle ſon abreviation.

A Monſieur,
Monſieur de,

Avec moyenne diſtance des deux lignes: car on fait davantage d'honneur plus elles ſont éloignés. Par conſequent, ſelon les degrez de dignitez de ceux à qui on écrit, il faudra tenir cette régle.

A Monſeigneur,
Monſeigneur de,

Ce Titre, en inſcription, ſe donne non ſeulement au Princes, Ducs & Pairs de France, mais encore aux principaux Officiers de la Couronne, comme. A Noſſeigneurs les Connetable, Chancelier & premier preſident de la Souveraine Cour de Parlement de Paris, & ſe fait la diſtinction

ſelon que plus ou moins celui qui écrit eſt qualifié en grandeurs & Etats.

Mais écrivant à moindre que ſoi, cét ordre ſera gardé.

A Monſieur,
Monſieur de...

Pour les Dames faut pareillement faire cette difference.

A Madame
Madame de.

A Mademoiſelle
Mademoiſelle de...

A toutes ſortes de perſonnes à qui on écrit, on doit toûjours mettre leurs qualitez aprés leurs noms.

Auſſi quand on parle ou écrit au Roy, l'on uſe de ce terme, Vôtre Majeſté.

A aucun Prince, vôtre Alteſſe. A d'autres, vôtre Excellence.

Au corps des lettres, nôtre Secretaire obſervera auſſi la difference de mettre Monſeigneur ou Monſieur hors la ligne ou en même ligne, ou faire les abreviations ſelon les differences qui s'enſuivent.

Monſeigneur,
Vous entendez du, &c.
Monſeigneur,
Le ſujet de cette, &c.

Monseigneur, Trouvant.
Monseigneur, J'eusse, &c.
Monseigneur, Le temps ne.
Monsieur, Vous auriés sujet, &c.
Monsieur, Mon intention, vous, &c.
Monsieur, le contentement de, &c.
Monsieur, Il, &c.
Monsieur, Je, &c.
Monsieur, Vous, &c.
Monsieur, Vos Lettres, &c.
Monsieur, Rien, de plus,
Monsieur, J'étois sur le.
Monsieur de, Je suis tres-aise.
Monsieur de, &c. Vous m'avez.

Pour les Dames.

Madame, Vous jugerez bien, &c.
Madame, Sans.
Madame, Je tiens, &c.
Mademoiselle, C'est une faveur, &c.
Mademoiselle, Je.
Mademoiselle. J'honore.
Mademoiselle, Je suis tres-aise.
Mademoiselle, Vous m'avés fait.
Mademoiselle de, &c. Je vous.

Pour les Souscriptions, combien qu'elles soient aussi differentes par la regle qui s'ensuit, neanmoins la courtoisie des François a rendu quasi commun les mots de tres-

humble ſerviteur, entre les perſonnes qualifiées, ſoit en diſcours, ſoit en écrivant leurs miſſives : ce qui eſt une honêteté loüable, & une perfection genereuſe, quand les effets ſuccedent aux paroles & aux écrits.

Vôtre tres-humble, tres-obeïſſant, & tres-obligé ſerviteur.

Vôtre tres-humble & tres-obeïſſant, & tres affectionné ſerviteur.

Vôtre tres-humble & tres-obeïſſant ſerviteur.

Vôtre tres-humble, & affectionné ſerviteur.

Vôtre tres-humble, & obligé ſerviteur.

Vôtre tres-humble ſerviteur.

Vôtre plus humble ſerviteur.

Vôtre bien humble ſerviteur.

Vôtre affectionné ſerviteur.

Vôtre fidéle ſerviteur.

Vôtre ſerviteur.

Vôtre tres-humble à vous faire ſervice.

Vôtre plus humble à vous faire ſervice.

Vôtre bien humble & affectionné à faire ſervice.

Vôtre humble & plus affectionné à vous faire ſervice.

Vôtre plus affectionné à vous faire ſervice.

Vôtre tres-affectionné à vous faire ſervice.

Vôtre affectionné ami à vous ſervir.

Vôtre affectionné ami.

Vôtre meilleur ami.

Vôtre bon ami.

Les Miſſives doivent être pliées aſſez étroitement faiſant toujours venir au deſſus les plus gros, & au deſſous les menus plis : Les uns les ferment de ſoye de leurs couleurs, y appliquant au milieu d'icelle, le Cachet de leurs armes en cire d'Eſpagne: les autres moins curieux ſe ſervent ſeulement de la même cire, ou de cire molle ſur queuë ou tiser de papier : mais celle d'Eſpagne eſt plus ſûre & ferme mieux.

L'on fait encore une autre difference entre les Seigneurs & Dames qui écrivent à leurs proches. Car combien que la nature bien ſouvent aye donné aux moindres quelque degré de conſanguinité avec de plus grands, néanmoins par un ſingulier reſpect le nom de parent ne s'employe point à l'entrée ni au corps des Lettres. Comme

le fils en écrivant à ſon pere ou à ſa mere, ne les appellera que Monſieur, ou Madame : & toutefois en la ſubſcription il uſera de cette reconnoiſſance. Vôtre tres-humble & tres-obeïſſant fils & ſerviteur.

Et ainſi des autres qui écrivent à leurs freres, ſœurs, oncles ou couſins qui tiennent plus de rang qu'eux, ce mot de parent ſera ſeulement mis à la ſouſcription.

Au contraire, ſi celui qui écrit eſt plus élevé en dignité; il mettre à l'entrée & même à la ſouſcription de ſa miſſive: Monſieur mon frere, oncle, ou couſin, d'autant que celui qui la recevra ſe reſſentira bien honoré d'être appellé parent par un qui ſera plus que lui, au lieu qu'un plus qualifié s'en tiendroit offenſé : parce que bien ſouvent la grandeur ne veut pas de compagnon, aux écrits plûtoſt qu'aux paroles.

Il ſera donc obſervé d'honorer diverſement ceux à qui l'on écrira, ſelon leurs vertus, merites & qualitez, ſans toutefois s'oublier & mépriſer ſoi-même : en quoi il y auroit autant de faute, que de ſe glorifier & élever par deſſus ſa condition, & ce jugement doit venir de la prudence de nôtre Secretaire, pour s'en ſervir comme nous avons dit.

INSCRIPTIONS DES LETTRES.

AU PAPE.

A Tres-Saint bien-heureux & Souverain Pontife Alexandre VIII.

AU TURC.

A tres-haut, tres-excellent, tres-puiſſant, tres-magnanime & invincible Prince, le Grand Empereur des Muſulmans, Oſman, nôtre tres-cher & parfait amy.

A L'EMPEREUR.

A tres haut, tres-excellent & tres-puiſſant Prince, nôtre tres-cher & tres amé frere, couſin & allié l'Empereur.

AU ROY D'ESPAGNE.

A tres haut, tres-excellent & tres-puiſſant Prince Philippe Roy Catholique des Eſpagnes, nôtre tres-cher & tres-amé beau frere couſin & allié.

AU ROY DE LA GRANDE BRETAGNE.

A tres haut, tres excellent, & tres-puiſſant Prince nôtre tres-cher & tres-amé bon frere, couſin, amy, allié & confederé le Roy de la grande Bretagne.

AU ROY DE DANNEMARC.

A tres haut, tres-puissant & tres-excellent Prince Frideric Roy de Dannemarc & de Norvegue, Duc d'Holstein nôtre tres-cher & tres-amé bon frere, cousin, compere & confederé.

AU GRAND CHERIF.

A tres-haut & tres-Puissant Prince le Grand Cherif, Roy de Fez & de Therudan, Empereur de Maroques.

AU DUC DE LORRAINE.

A tres illustre & tres-excellent Prince Henry de Lorraine, nôtre tres-cher & tres-amé Oncle, ami alliés.

AUX SUISSES.

A nos tres chers & grands amis, alliez, confederez & bon comperes, les Advoyers, Bourgmestres, Amans, Conseillers, & Communautez des Cantons des anciennes Ligues des hautes Allemagnes.

Et quand c'est pour quelque Canton particulier, faut inscrire.

A nos tres-chers, &c. les Advoyers & Bourgmestres, Conseillers, & Communautez de...

AU CAPITAINE GENERAL DE L'ARMÉE DE MER DU GRAND SEIGNEUR.

A l'Illustre & magnifique Seigneur le

Beglierbay de la Mer, Capitaine General de l'armée du Grand Seigneur.

A LA SEIGNEURIE DE GENNES.

A nos tres-chers & bons amis, les Ducs, Gouverneurs, Anciens, & Conseil de la Cité & Republique de Gennes.

Quand sa Majesté écrit aux Republiques & Seigneuries Souveraines comme à ceux de Ragouse, Gennes & autres, la subscrition est, *A nos tres-chers & bons amis*. Et le commencement de la Lettre est, *Tres-chers & bons amis, &c.*

Et quand il écrit aux Villes qui lui sont sujettes, la subscription est.

A nos chers & bien amez les Maire, Sous-Maire, Jurats, ou Consuls, Officiers, Magistrats, Manans & Habitans de nôtre ville & Cité de...

A L'ARCHEVESQUE DE REIMS.

A Nôtre Amé & feal Conseiller l'Archevêque & Duc de Reims, premier Pair de France.

A L'EVESQUE DE...

A nôtre amé & feal Conseiller, l'Evêque de...

A UN CHEVALIER DES ORDRES.

A mon Cousin le sieur de.... Chevalier de nos Ordres, L'eutenant és Gouvernement de ... en l'absence de mon cousin le Duc de ....

A UN COLONEL.

A Monsieur de.... Colonel general de....

A UN GOUVERNEUR.

A Monsieur de .... Gentil-homme ordinaire de nôtre Chambre, Capitaine du Château de.... & Gouverneur de nôtre Ville de ....

A Monsieur le Comte .... Gouverneur de la Ville de .... en l'absence de....

A UN CAPITAINE

A Monsieur de.... Capitaine de cinquante hommes de mes Ordonnances.

AUX COMMISSAIRE DES... DE NOSTRE VILLE DE ...

A nos amez & feaux Conseillers les sieurs de... Maître des Requêtes ordinaires de nôtre Hotel B. Tresorier de France établi à... & C. Maître de nos Comptes à., Commissaires par nous ordonnez sur le fait des .... en la, &c.

Les Inscriptions des lettres qui s'écrivent & s'adressent par des particuliers au Roy, doivent être ainsi qu'il s'ensuit.

Au tres-Chrêtien & tres-invincible Louis XIV. Roy de France & de Navarre.

A sa Majesté Tres Chrêtienne.

Au Roy tres Chrêtien de France & de Navarre, Louis XIV. mon souverain Seigneur.

A LA REYNE

A ma souveraine Dame la Reyne de France.

A UN CARDINAL.

A Monseigneur l'Eminentissime Cardinal de...

A Monseigneur le tres-illustre & tres-Reverend Cardinal, &c.

A tres-reverend & tres-illustre Cardinal, &c. Monseigneur & tres-singulier Maître.

On donne ordinairement aux Cardinaux deux titres conjoints ensemble, à sçavoir, tres-illustre & tres-reverend: mais suivant la coûtume observée en Cour, on met une fois illustre, au commencement de l'inscription; parce que quand le Cardinal est de sang & race noble, au moyen de ses predecesseurs, & des hommes illustres

de ſa maiſon, on doit écrire, A tres-illuſtre & puis, tres-reverend tel, montrant quaſi que le tître de Tres-illuſtre lui eſt propre, encore qu'il ne fut Cardinal: mais ſi le Cardinal n'étoit noble de race, mais pourveu par ſa vertu à ce haut degré, s'il donnoit ſplendeur à ſa maiſon, la rendant illuſtre, on doit écrire, A tres-reverend & tres-illuſtre, &c. Pour ce que par le moyen du tître Eccleſiaſtique ſa maiſon acquiert le tître d'Illuſtre & de Noble.

A UN EVESQUE.

A Monſeigneur, Monſeigneur le tres-reverend & tres-illuſtre Evêque de , &c.

A UN DUC.

A Tres-illuſtre & tres-excellent Seigneur, le Duc, &. mon tres honoré Maiſtre.

A UN MARQUIS.

A mon tres-illuſtre & tres-honoré Seigneur le Marquis, &c.

A UN COMTE.

A l'Illuſtre Seigeour, & Monſeigneur le Comte, & c.

A UN CHEVALIER.

A Monſieur, Monſieur le Chevalier tel, Seigneur de...

A UN GENTIL-HOMME.

Il faut noter qu'en écrivant à un Gentil-homme, on souscrit volontiers; en mettant seulement le nom de la Seigneurie en cette maniere.

A Monsieur, Monsieur de, &c.

Et s'il y a quelques autres qualitez, on les y ajoûte.

A UN DOCTEUR.

A vertueux & excellent..... Docteur és Loix &....,

A UN RELIGIEUX.

A Monsieur le Reverend Pere, &c.

A UN SECRETAIRE.

A Monsieur, Monsieur..... Secretaire de Monsieur le Duc de....



TABLE

DE CE QUI EST CONTENU au Secretaire de la Cour.

LETTRES DE CONSOLATION.

LETTRES DIVERSES.

LETTRES AMOUREUSES.

1

TABLE.

LETTRE



LETTRES DE COMPLIMENT.

MONSIEUR,

Ce permier devoir vous témoignera que je n'oublie jamais les personnes de vôtre sorte : car ma memoire se plaît tellement en leur souvenir, qu'entre toutes mes pensées la leur est la plus agreable. Je ne veux point vous obliger par des raisons de compliment à m'aimer davantage pour tout cela : je me contente de posseder l'honneur de vos bonnes grace jusqu'à mon trépas, en cette qualité,

Monsieur,

D'un de vos plus affectionnez serviteurs.

AVTRE.

MONSIEUR,

Je ne ſçaurois jamais me laſſer de vous témoigner la paſſion que j'ai pour vôtre ſervice, je voudrois ſeulement que toutes les proteſtations que je vous en ay faites ſe pûſſent changer en effets, pour ne porter pas inutilement, la qualité de

Monſieur,

Vôtre tres-affectionné ſerviteur.

AVTRE.

MONSIEVR,

Ce devoir ſommera vôtre courtoiſie à m'honorer des vôtres, pour m'ôter l'impatience que j'ai de ſçavoir de vos nouvelles, & particulierement l'état de vôtre ſanté, qui m'eſt auſſi chere que la mienne. Je vous ſuplie de le croire, & qu'en quelque lieu que je ſois, je tirerai toûjours, la vanité de me faire remarquer,

Monſieur, Vôtre.

AVTRE.

MONSIEVR,

Vous voyez comme ma memoire

ne vous oublie pas. Je vous donne celle-ci pour témoin, & vous donnerai mille autres pour de plus fortes assurances: mais, & par les unes & par les autres vous me trouverez toujours semblable à celuy qui est,

Monsieur,

Vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,

Cet effet de mon souvenir ne vous confirmera que les protestations que je vous ay toujours faites: sçavoir, qu'entre tous vos meilleurs amis & serviteurs, j'occuperai le premier rang, & mes effets cautionneront ces paroles, alors qu'il vous plaira par vos commendemens donner l'exercice à la qualité que je porte,

Monsieur,

De vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,

Ce devoir vous assurera de ceux que je desire de vous rendre en vous servant, & vous priera de ma part, de me conserver toujours en vôtre souvenance, com-

me une personne qui se glorifiera de vous sçavoir bien servir, & sur tout fidellement, comme

Monsieur,

Le plus fidelle de tous vos serviteurs.

AVTRE.

MONSIEUR,
Celle-cy vous demendera des nouvelles de vôtre santé, afin que selon son état, je me réjoüisse ou je m'attriste : car l'amitié que je vous ay voüée, m'engage tellement à suivre le cours de vôtre fortune, quelle qu'elle soit, que je ne puis être content si vous ne l'êtes, comme

Monsieur,

Vôtre serviteur.

AVTRE.

MONSIEUR,
Il me seroit du tout impossible d'oublier jamais une personne de vôtre sorte : car le souvenir en est si glorieux, qu'il annoblit toutes mes pensées. Faites donc état de croire que d'orés-en-avant ma memoire sera un Temple dedié à vôtre particulier

souvenir, où sans cesse ie sacrifierai des pensé de respect pour vôtre merite, & d'obeïssance pour vos commandemens, desirant vivre & mourir,

Monsieur, Vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,

L'honneur de vôtre amitié m'est si cher, que je ne pense jamais qu'au moyen de le meriter par mes services, mais l'occasion m'est si avare de ses rencontres, que j'ay beaucoup de raison de n'esperer de parvenir iamais à cette gloire, si vos commandemens qui seuls en cela peuvent tout, ne donnent de l'exercice à mon obeïssance. J'en attendrai donc la faveur, afin que ie ne porte pas toûiours sans suiet, la qualité.

Monsieur, de Vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,

Vos merites ont tellement obligé ma memoire à conserver l'honneur de vôtre souvenir, qu'elle s'oublieroit plûtôt elle-même avant que de vous oublier: celle-cy vous servira de témoin, & à l'avenir

sera accompagnée de nouvelles assurances, Et je vous prie de croire, que je serai toute ma vie,

Monsieur,

Vôtre.

AVTRE.

MONSIEVR,

L'honneur de vôtre connoissance inseparable de celle de vôtre merite, m'a rendu vôtre consideration si chere, que à la venir vous occuperez en mon estime la place d'un de ceux qu'au monde j'honore & affectionne le plus. Et je ne seray jamais content, jusques à ce que je vous l'aye témoigné par mes services, en la qualité que je porte,

Monsieur,

De vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,

Celle-ci contentera vôtre curiosité, vous apprenant tout ce qui se passe ici.... Voila ce qui est de nouveau; & voicy ce qui est vieux, c'est que je suis

Monsieur, Vôtre.

Lettre d'un qui en partant n'auroit pas pris congé de son Amy ou de son Parent.

MONSIEUR,

Ne vous étounez point, s'il vous plait de ce qu'en mon départ je n'ay pas pris congé de vous, le courage m'a manqué : car considerant que l'union de nos cœurs nous obligeoit à unir de même nos corps par nos embrassemens en cette departie, il eût été impossible de les séparer, & cette séparation êtoit aussi necessaire que fâcheuse. Si j'ay failli, mon affection est complice de cette offence. Je vous en demande donc pardon de sa part, & vous conjure de l'octroyer à l'ardeur de mon zéle, qui ne peut être qu'extrême pour vôtre service puis qu'il precede,

Monsieur, De vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,

Vous trouverez peut être étrange, qu'en mon depart je n'aye pris congé de vous, mais je ne pouvois faire autrement, si je me voulois resoudre à partir, parce que la separation des personnes que

i'honore & que i'aime comme vous, m'eſt cuiſſante que i'ay toutes les peines du monde à la ſupporter. Je ne laiſſe pas pourtant d'être le même que i'étois, ie veux dire,

Le plus humble, & le plus obeïſſant de tous vos ſerviteurs.

LETTRE D'EXCVSE, POVR avoir trop long-tems demeuré à eſcrire à quelqu'un de ſes Amis.

MONSIEUR,

Si la reconnoiſſance de ma faute la peut amoindrir, ie vous prie d'adoucir le iuſte reſſentiment que vous avez, de ce que vous privant ſi long-tems de mes lettres, ie vous ay privé de mes devoirs. La honte m'en demeure, & le regret tout enſemble, comme auſſi la volonté de m'en acquiter plus dignement à l'avenir. C'eſt de la part Monſieur,

De vôtre.

AVTRE

MONSIEUR,

Celle-cy vous demandera pardon

pour moy, du long ſilence que j'ay gardé durant nôtre abſence : je me ſuis tellement laiſſé emporter au cours de mes affaires, qu'à peine ay je eu le loiſir de penſer à moi, pour penſer à vous, que i'honore infiniment. Ne tirez pas au moins, s'il vous plaît par l'argument de cét oubli, les conſequences au préiudice de l'affection que ie vous ay voüée : car vous feriés tort à la volonté que i'ay de vous en produire les effets à tout heure. L'eſſay dépendra de vos commandemens, en l'execution deſquels ie me ferai remarquer.

Monſieur,

Le plus obeyſſant de tous vos ſerviteurs.

Lettres de Prieres.

MONSIEUR,

J'ay du regret que mes prieres precedent mes ſervices, & que l'occaſion de vous importuner ſe ſoit plûtôt offerte que celle de vous ſervir; la hôte & le regret m'en dementent, & ſi la paſſiõ que i'ai pour vôtre ſervice, ne m'en hardiſſoit d'implorer voſtre faveur, ie ſouffrirois volontiers le dommage d'en être privé. C'eſt donc ſur ſon appuy, que ie vous ſupplie tres-humblement de

m'honorer d'un tel bien, & de croire que si j'ay été hardy en sa demande, je ne seray pas moins plain de volonté à m'en revancher à la rencontre de la premiere occasion Les effets cautionneront mes paroles, mais toûjours en cette qualité,

Monsieur De vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,

Si je sçay vous prier, je sçay encore mieux vous obéïr, mais en défaut de vos commandemens, je vous fais mes prieres, & particulierement celle-cy, je n'en seray point ingrat si mes vœux sont exaucez, desiçant avec passion de me revancher de cette courtoisie, par l'exacte recherche que ie feray des occasions, aussi bien ie m'ennuye de porter si long-tems inutilement la qualité. Monsieur, De vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,

Il semble que ie ne sois né au monde, que pour vous importuner, car la plûpart de mes lettres ne sont que des requêtes, témoin celle-cy, par laquelle i'implore

toûjours vôtre faveur en l'affaire que vous sçavez. De vous dire maintenant que je m'en revancherai, ce sont mes ordinaires protestations, si n'ay-je toutesfois pour le present que des paroles, mais des paroles qui vous conjurent de m'honorer, à toute heure de vos commandemens, puis qu'en tout tems je me sens disposé à vous obeyr, mais toûiours en cette qualité,

Monsieur, De vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,

La necessité que j'ay de la faveur que vous possedez, m'a donné la hardiesse de vous supplier de m'en honorer d'une petite partie en une certaine affaire, ie vous prie de ne me refuser pas cette courtoisie, afin que ie puisse aioûter à la qualité que ie porte de vôtre serviteur, celle

Monsieur,

De vôtre obligé.

Lettres pour répondre aux prieres.

MONSIEUR,

Je m'étonne que vous usiez envers moy des prieres, ayant le pouvoir de me

commander abſolument, j'ai affecté tous vos deſirs, avec ce regret de les voir limitez de ſi peu de choſe : ſervez-vous de moi, ſi vous avez deſſein de mobliger : car tout mon contentement agit à me faire remarquer,

Monſieur, Vôtre.

Autre ſur le même ſujet.

MONSIEUR,

Celle ci vous aprendra, comme j'ai effectué tous vos commandemens avec un plaiſir extréme, comme procedant de vous, & conſequemment de la perſonne du monde que j'honore le plus, & avec plus de raiſon. Commande moi donc, s'il vous plait, à toute heure, afin que je vous obeiſſe ſouvent. Car je tiens à grand honneur de porter la qualité,

Monſieur,

De vôtre.

AVTRE

MONSIEUR,

Voici les effets de vos deſirs, de vos commandemens, & de mon obeïſſance tout enſemble. Je vous demande pardon de leur tardiveté, je vous en rendrai

plus proprement de plus importans, quand il vous plaira: mais toûjours en la qualité,

Monsieur, De vôtre.

Lettres pour demander réponse de celles qu'on auroit écrites.

MONSIEUR.

Celle-ci vous demande reponse pour ses compagnes qui l'ont devance, desireux de sçavoir de vos nouvelles: faites-moi donc present, s'il vous plait, de quelque heure de vôtre loisir, & recompensez tous les devoirs que je vous ay rendus par mes lettres de la faveur de quelqu'une des vôtres. Je vous en conjure par le service que ie vous ai voüé, comme

Monsieur Vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR.

Voici le troisiéme devoir qui part de ma main, pour aller sommer vôtre courtoisie à m'honorer de quelqu'une de vos lettres, à peine puis je arrêter la violence du desir que i'en ai, pour sçavoir l'état de vôtre santé, à laquelle je fais present tous les

jours de mille vœux, que i'addresse au Ciel pour sa conservation : ie vous prie de le croire & de me conserver toûiours l'honneur de vous bonnes graces, en cette qualité, Monsieur,

Du plus fidéle de tous vos serviteurs.

AVTRE.

MONSIEUR,

Je ne me lasserai jamais de mettre la main à la plume pour vous asurer à toute heure s'il est necessaire que je suis vôtre serviteur. Car la qualité que j'en porte m'est si agreable, & a tel honneur, que ie tirerai toûiours la vanité de n'avoir iamais un plus glorieux tître. Cependant ie vous demande de vos lettres, pour avoir de vos nouvelles, mais des nouvelles anciennes qui m'apprennent que ie suis toûiours en vos bonnes graces, & en l'estime,

Monsieur,

D'un de vos plus affectionnez serviteurs.

Lettre de remerciement.

MONSIEUR,

Je suis honteux de penser aux obli-

gations que je vous ay, parce qu'elle sont si grandes, que je me trouve impuissant de les reconnoistre. De sorte, que quoy qu'abondant en desirs de me revancher de vos faveurs, je me trouve si defectueux des occasions pour y parvenir, qu'enfin je serai contraint de mourir vôtre redevable, aussi bien que, Monsieur, Vôtre

---

AVTRE.

MONSIEUR,

J'ay du regret de ne pouvoir reconnoistre vos effets que par des paroles, je confesse qu'à force de m'avoir prété vous m'avez rendu insolvable, & pour trop m'obliger, ôté le moyen de m'en revancher: si je suis ingrat, je reprocheray l'ingratitude à l'excez de vôtre courtoisie, puisqu'en m'honorant de ses faveurs avec prodigalité elle me contraint de porter toute ma vie le surnom d'ingrat, aussi bien que celuy,

Monsieur, De vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,

J'avoüe mon impuissance à reconnoistre vos faveurs, comme trop grandes

aussi ne crois-ie point y pouvoir satisfaire plus dignement que par cette confusion, de ne pouvoir jamais trouver des effets de revanche proportionnez à leur merite : agreé donc, s'il vous plaît, ces défauts, puisque vous les causez, pour sçavoir obliger de telle sorte ceux qui vous sont les plus redevable, comme moy, que necessairement il faut qu'ils n'esperent de s'en revancher jamais : Et ie servirai toûjours de témoin en la qualité que ie porte,

Monsieur, De vôtre.

AVTRE.

MONSIEVR,

Je n'ay que des volontez de reconnoissance pour vos effets d'obligation. Il faut necessairement que i'attende de la fortune la rencontre de quelque favorable occasion, par laquelle je vous puisse témoigner, que si vous sçavez bien obliger, ie sçai encore mieux reconnoître. Et prevenant cette rencontre par vos commandemens, je vous en donnerai quand il vous plaira des preuves par mon obeïssance en qualité,

Monsieur,

De vôtre.

AVTRE

MONSIEUR,

Je n'ay rien, & si je vous dois beaucoup. Tout ce que je puis faire à vôtre satisfaction, c'est de vous dire en un mot, que vous pouvez absolument disposer de moy, & par consequent de tout ce qui en procede, en qualité.

Monsieur. De vôtre.

Lettre pour repondre aux remerciemens.

MONSIEUR,

C'est à moy à vous rendre graces de ce que m'avés remercié d'une chose qui ne merite point de remerciement: car l'honneur que vous m'avez fait de m'employer, me rend au contraire si fort redevable, que je metray cét employ au rang des obligations que je vous ay. Je vous prie de le croire, & que je ne porterai jamais le nom de vôtre serviteur, qu'avec le surnom,

Monsieur,

De vôtre redevable.

AVTRE.

MONSIEUR,

Vous avés si cherement acheté les devoirs que je vous ay rendus par vos remerciemens, que je craindrois d'être convaincu de mauvaise foy, si je ne vous rendois la plus valuë. Recevez donc, je vous prie, toutes vos actions de graces, parce que mes devoirs valant si peu, que je serois honteux de les rendre à vos remerciemens, & plus encore de les offrir à vôtre merite, si ce n'est en qualité,

Monsieur, De vôtre.

Autre sur le même sujet.

MONSIEUR,

Vous m'avés remercié de bonne heure, croyant peut-être m'être obligé pour la courtoisie que mon devoir vous a renduë. Si vous avés cette croyance, je vous prie de la perdre, parce qu'il m'est impossible, quoi que je fasse, & quoi que je sûsse faire d'obliger jamais les persõnes de vôtre sorre je me contente de les savoir bien servir; & vous particulierement, puis que je suis,

Monsieur,

Un de vos plus affectionnez serviteurs.

Lettres pour congratuler un Amy nouvellement marié.

MONSIEUR,

Les nouvelles de vôtre mariage m'ont été si agreables, que je n'ai point eu de repos, jusques à ce que j'ay mis la main à la plume, pour vous exprimer en Partie le contentement que j'en ay. Je dis en partie: car il me seroit mal-aisé & même impossible, de vous dire les sentimens de joye que j'en ay reçûs. Toutes fois il vous sera facile de vous en representer quelque chose, si vous en considerez ce que je vous suis, qui est un second vous-même en affection & en obeïssance.

Monsieur,

Le plus prompt & fidelle de tous vos serviteurs.

AVTRE.

MONSIEUR,

Je me réjoüis par vôtre contentement de vôtre heureux mariage, & vous prie de ne point donner à vôtre chere moitié toutes vos affections, mais d'en reserver quelque peu pour mon obeïssance.

lui donnant de l'exercice. Et ainsi n'engagez pas tellement vôtre liberté dans cette aimable prison, qu'au moins vous ne soyez libre à me commander, comme étant toûjours disposé à vous rendre toute sorte de services, en qualité,

Monsieur, De vôtre.

Autre sur le même sujet.

MONSIEUR,

Dés-lors que j'appris les heureuses nouvelles de vôtre heureux mariage, je mis la main à la plume pour vous en feliciter, me réjoüissant avec vous de la satisfaction que vous en recevez. Je vous prie au moins d'assurer vôtre nouvelle Maîtresse, qu'en vous acquerant pour mary, elle m'acquis pour serviteur, comme étant.

Monsieur,

Le vôtre tres-humble

Lettre d'excuse.

MONSIEUR,

Si les excuses legitimes exemptent le devoir de son obligation, je suis quite de la promesse que je vous ay faite par excuse tres-pertinente de mon impuissance en l'af-

faire que vous ſçavez, y ayant apporté tout ce qui ſe pouvoit, mais inutilement. La bonne volonté pourtant m'en demeure, que je conſerverai toûjours en ſon entier, pour la rencontre de quelque meilleure occaſion, où vous & moy ſoyons plus heureux, vous à recevoir utilement mes ſervices & moy à vous les rendre, comme

Monſieur.

Vôtre.

AVTRE

MONSIEUR,

Celle-ci vous fera mes excuſes de ce que je ne vous ai pas tenu ma promeſſe au tems que j'avois limité. Vous ſçavez que les propoſitions ſe font par les hommes, & que les évenemens dependent du ſort. Je veux dire, pour parler veritablement, que le ſuccez des affaires dépend veritablement de cette ſouveraine volonté, que nous adorons, laquelle n'a pas permis que les effets ſuccedaſſent à mes vœux dont le regret me demeurera éternellement dans l'ame, avec ce deſir de vivre & mourir.

Monſieur,

Vôtre.



LETTRE POUR DEMANDER *pardon de quelque faute.*

MONSIEUR,

L'on m'a assuré que vous aviez pris en mauvaise part les discours que je tins en tel lieu, *ou*, à un tel. Je vous prie de croire que leur sens ne peut-être interpreté à vôtre desavantage, que par mes ennemis, & hors de toute passion, je vous en fais juge, considerant de plus les obligations que je vous ai, qui m'obligent à avoir d'autres pensées. Je vous prie donc de changer d'opinion, si vous l'avez contraire à celle que veritablement je suis,

Monsieur, Vôtre.

AUTRE.

MONSIEUR,

S'il est vrai que les intentions fassent l'offense : je suis absous de celle que vous m'imputez, n'ayant jamais eu intention, ni même pensé à vous offenser. Je vous donne celle-ci pour asseurance, & quand il vous plaira, je vous le témoignerai par mes services, comme étant,

Monsieur,

Vôtre.

AVTRE.

MONSIEVR,

Je vous offre la confession de ma faute, & le regret de l'avoir commise, pour en obtenir le pardon, duquel je vous prie de m'honorer, afin de pouvoir être avec plus de raison,

Monsieur,

Vôtre redevable.

Lettres pour prendre congé d'un Amy.

MONSIEVR,

Je vous envoye celle-ci de ma part pour prendre congé de vous : mes affaire m'appellent à Rome, où necessairement il me faut aler. Si vous avez quelque commendement à executer en ces païs là, vous sçavez que je reussis tres bien en ces entreprises. J'ai regret veritablement de m'éloigner, de vous mais ce ne sera au moins que du corps étant toûjours present en memoire, aussi bien qu'en mon cœur, par le souvenir & par l'affection que je conserverai également inviolable, en la qualité,

Monsieur, De vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,

Celle-cy vous apprendra les nouvelles de mon départ, pour aller à un tel lieu. Je ne vous dis rien du regret que j'ai de m'éloigner de vous, ce déplaisir m'est trop sensible, pour le pouvoir exprimer: il me suffit d'en avoir le sentiment, & d'en avoir la croyance par le titre que j'ay toûjours porté, Monsieur,

D'un de vos meilleurs amis & serviteurs,

AVTRE.

MONSIEUR,

Je prens congé de vous, puisque la necessité le veut, preparés vos commandemens, car mon obeissance est toûjours disposée à les recevoir? & faites état qu'en quelque lieu ou je me trouve, je me ferai remarquer,

Monsieur, Vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,

Vôtre départ me fut en quelque façon

façon suportable, sur l'esperance de vôtre promt retour, mais à cette heure que le tems de vôtre arrivée ici est passé, & repasse, je commence tellement à m'ennuyer en vôtre attente, que je ne sçai à quoi me resoudre ; venés donc au plutot pour donner de l'emploi à l'obeyssance que je vous ai voüée, en la qualité,

Monsieur De vôtre.

Réponse à ces deux Lettres predentes.

MONSIEUR,

Il vous est impossible de desirer avec plus de passion, mon retour que je fais, j'ai plus d'interest à cela que vous comme étant toûjours l'unique en affection, & le nompareil en fidelité. Cessés donc de vous plaindre, puisque c'est mon devoir, éloigné comme je suis de la personne du monde que j'honore plus, mais c'est en la qualité

Monsieur,

De vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,

L'extrême desir que j'ai de vous

servir me donne la hardiesse à vous importuner de m'honore de cette faveur, vous assurant que je me mettrai en peine pour la recherche des occasions à m'en revancher, & que je n'en mourrai point ingrat, mais bien.

Monsieur, Vôtre.

Lettre à un amy absent.

MONSIEUR,

Je ne vous sçaurois dire avec quel déplaisir je souffre vôtre absence, la seule amitié que je vous ay voüée, & dont vous connoissez la force peut-être eloquente pour l'exprimer. Venés donc bien-tôt pour soûlager l'ennuy que j'en souffre, si vous desirez, non obliger, car je vous suis tout acquis, mais soûlager & contenter,

Monsieur,

Un de vos meilleurs amis & serviteurs.

Lettre pour donner avis.

MONSIEUR,

Vous-vous souviendrés, s'il vous plaît des protestations que je vous ay faites d'amitié. Et en voicy encore une legere preuve, qui procedera de l'avis que je vous donne de telle chose, à quoi vous remedierez de la

même prudence que vous avez accoûtumé en pareilles affaires. Je suis satisfait de m'être aquite d'une partie de ce que je vous dois. Comme étant,

Monsieur, Vôtre.

Lettres de recommandation.

MONSIEUR,

Si vous faites autant d'état de mes prieres, comme je fais de vos commandemens, vous aurés agreable celles que je vous fais pour ce mien ami, d'avoir en recommandation particuliere son affaire, il vous en demeurera obligé, moi particulierement, comme Monsieur, Vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,

J'ay beaucoup plus de raison à me plaindre de mon trop long sejour en ce païs ici que vous. Car vôtre interest ne git que la séparation d'un de vos serviteurs & amis, mais le mien plus important, comme procedant de vôtre absence, & par consequent de tout ce que j'aime le plus au monde, me doit être à plus forte consideration. Vous les croirez, si vous prenez la peine de penser à quel honneur m'est le titre que je porte, Monsieur, De vôtre

Lettre pour faire sçavoir de ses nouvelles.

MONSIEUR,
Celle-ci satisfera à vôtre curiosité, vous faisant participant des nouvelles du tems. Voila le plus nouveau : Et voici le plus veritable, c'est que je suis,
Monsieur, Vôtre.

Lettre de protestation d'amitié, & d'obeïssance.

MONSIEUR,
Je ne serai jamais content que la fortune ne m'ayt fait present de quelque occasion pour vous témoigner le desir que j'ay de vous rendre toute sorte de services: veritablement je vis avec impatiance en cette attente, jaloux de porter sans preuve, la qualité,
Monsieur, De vôtre

AVTRE.

MONSIEUR,
A quoi tant de protestations d'amitié que je vous ay faites, si le malheur

me prive toûiours du moyen de vous en produire les effets ? Que le regret que i'en ay, vous serve au moins de satisfaction, & à moi de gloire, ambitionnant de porter utilement le tître,

Monsieur. De vôtre

Lettre pour repondre à celle des prieres.

MONSIEUR,

Je m'étonne que vous usiez de prieres envers les personnes que vous pouvés commander absolument. Je me doute bien que vous rendés cela à vôtre courtoisie, mais c'est toûjours contre votre devoir, dequoi je desire que vous me fassiez raison, parce qu'en me privant de vos commandemens vous ôtés l'honneur à la qualité que je porte,

Monsieur, De Vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,

Je ne veux rien plus donner à vos prieres & veux tout rendre à vos commandemens. Resolvez-vous donc, s'il vous plaît, à donner de l'exercice à mon obeyssance, afin que je puisse me dire avec raison,

Monsieur Vôtre.

AUTRE.

MONSIEUR,

Le desir que j'ai de sçavoir de vos nouvelles me servira d'occasion pour vous en aprendre d'autres. Vous sçaurez donc telle chose. Voilà les nouvelles du tems qu'un de vos anciens serviteurs vous presente pour vôtre satisfaction & contentement,

Monsieur

Vôtre.

Lettre pour avertir un Amy de son Mariage.

MONSIEUR,

Ayant l'honneur de vous être ami & serviteur dez long-tems, j'ai cru que c'étoit de mon devoir à vous rendre participant du contentement que je reçois en mon Mariage par les nouvelles de son heureux succez. Je vous assurerai donc, de l'acquisition que j'ai fait d'une maîtresse. Et vous, d'une servante, comme Epouse.

Monsieur,

De vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,

Je tiens à telle considération l'honneur de vôtre amitié, qu'il ne sera jour de ma vie, que je n'adresse des veux au Ciel pour sa conservation. Toutes fois il est si juste, que je crains que ne la meritant pas, il m'en prive, le pouvant faire avec raison, s'il avoit jamais le dessein : intervenez à cela, considerant la passion que j'ay pour vostre service, comme

Monsieur Vostre.

Lettres de Consolation.

MONSIEUR,

J'ai apris les tristes nouvelles de l'accident qui vous est arrivé. Vous sçavez trop mieux qu'il faut necessairement attendre le remede de celui qui nous a blessé. Je veux dire que le tems par son inconstance alterant toutes choses, sa vicissitude les repare : & de la sorte, les mêmes armes qui font le mal, apportent le remede. De vous consoler avec des termes de raison, la vôtre est si forte, & si souveraine sur tous les accidens qui vous arrivent, qu'on ne lui sçauroit

roit souhaiter plus qu'elle possede. Je vous ay voulu rendre ce devoir, non pour vous consoler en êtant impuissant, mais pour vous assurer que vôtre mal m'a blessé ; & que vous n'êtes pas seul en vôtre infortune, qui en souffrés le déplaisir : tous vos amis en ont leur part jugez de mes pretentions par le titre qu'à bon droit je porte, Monsieur,

D'un de vos amis & serviteurs, Tel.

AUTRE.

MONSIEUR,

Les tristes nouvelles de vôtre malheur m'ont tellement affligé, que je n'ay pas osé tout à coup mettre la main à la plume crainte que mes larmes n'effaçassent ce que j'écrirois. Enfin j'ai resolu de vous écrire, pour vous dire, sans toutesfois exprimer le ressentiment que j'en ay de vous consoler, le tems seul, comme souverain Medecin, est capable de le faire, à l'aide toutesfois de vôtre jugement, qui a l'epreuve des coups de la fortune Il me suffiroit donc de vous dire, que j'ay ma part de vôtre affliction, comme,

Monsieur, Vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,

Je me puis dire à bon droit mal heureux, puisque vous l'êtes : car tous vos deplaisirs me sont si sensibles, que je ne sçaurois comment dire, pour en dire ce qui en est. Le Ciel donc pour nous affliger tous deux à la fois, nous a ôté, à vous une Femme, & à moy une Maîtresse. Je ne veux pas maintenant contester avec vous qui a plus perdu : Je sçay tres bien, que le Mariage produit des affections, & si fortes & si saintes, que la ruïne n'en peut estre, sans un excez de douleur au survivant : mais ie vous diray toutefois qu'une affection particuliere saintement conçûë, & malheureusement détruite par la mort d'un des sujets qui l'entretenoit, la douleur de cét accident n'est gueres moins insupportable que la vostre : si faut-il pourtant se resoudre, & le plûtost est trop tard, pour nostre bien. Essuyez donc vos larmes, si vous desirez que mes pleurs tarissent, donnez cesse à vos plaintes ; je finiray mes regrets, suivant en cela, comme en toute autre chose vostre volonté, pour estre estimé toûiours,

Monsieur,

Le plus obeissant de tous vos serviteurs.

AVTRE.

MONSIEUR,

J'ay apris que le malheur vous a encore visité, par la perte que vous avez faite de vôtre fils aîné. Je vous diray, que quoy que les accidens de la mort soient frequens & ordinaire, si est-ce que le plus souvent ils sont insuportables, selon le dommage qu'ils nous causent, vous le ressentez maintenant à vôtre tour par experience, & j'en ay fait l'essay dés long-tems. Quel remede? de murmurer contre le Ciel, c'est conjurer ses foudres à nôtre ruine, car comme il est juste, il ne fait rien sans raison. De se plaindre contre la raison, c'est temoigner qu'on n'en a pas: à quoi donc se faut-il resoudre? De prendre patience, c'est le plus souverain remede, mais le plus cuisant à nôtre playe. De pleurer tout nôtre saoul, c'est un soulagement à ce mal mais aussi un moyen pour en produire un autre. De quel côté donc se tournera-t-on? pour moi je tiés que vuider l'amertume de nôtre ame par le canal de nos yeux, & par les plaintes évanter nôtre ennui, que c'est un souverain remede, attendant que le tems y mette sa derniere main, pour l'entiere guerison. Ce

n'est pas, Monsieur, que je veuille autoriser vos larmes, & vos soûpirs, ils seroient excusable, & bien recevables pour vôtre soulagement, s'ils étoient limités : mais leur abondance condamne leur durée ; à cause du dommage qu'elle vous peut apporter, c'est assez pleurer la condition d'un homme heureux peut-estre qu'à cette même heure, il se rit de vos larmes & de vos plaintes, comblé de toutes sortes de felicités : sa vie nous le peut persuader, & sa mort le faire croire. Tréve donc à ces plaintes, puisque la raison vous le commande, & que vôtre serviteur vous en prie.

Lettre de Consolation d'un Serviteur à une grande Dame, sur la mort de son Mary.

MADAME,

Je ne sçay qui a plus perdu de vous ou de moy, vous n'avez plus de mary, & je n'ay plus de maistre. Pardonnez à mon cœur, s'il conteste avec le vôtre l'excez de sa perte : si elle vous est extrême, elle ne m'est pas moindre, & je ne vous cederay jamais au ressentiment de sa douleur, que par discretion. Car la verité rend mon mal si sensible, qu'il faut que je le taise pour le bien

heures, les minutes, & les momens rendent si frequente, & si ordinaire cette necessité mortelle que nos yeux ne se paissent d'autre objet, ni nôtre connoissance d'autre verité ? Vous me direz, il n'a gueres vécu, non mes assez, puis qu'il est mort. Les Indiens tenoient à grande estime, & comme favoris de leurs Dieux, ceux qui mouroient jeûne, étant privés de l'incommodité de la vieillesse, qui est l'hyver de toutes les saisons. Et c'est ce qui fit dire à Socrate, qu'il voudroit renaistre, pourveu qu'il fût assuré de mourir en sortant du berçeau, sçachant qu'il n'est rien de plus doux en la vie de l'homme, que le laict de son enfance. Heureux donc celuy qui ne sçait ce que c'est que mal-heur, & qui meurt sans connoistre cette necessité de mourir. Les miseres nous vieillissent plus que nos ans, aussi nous accablent-elles plus que nôtre âge : le bâton qui supporte nôtre foiblesse, succombe sous leurs efforts : ainsi leur force ne trouve point de resistance qu'en nôtre ruine. Adieu, je vous laisse la raison, puis qu'elle tempere les excez, & modere les choses plus extrêmes : je suis affligé moy-même de ne vous pouvoir assez consoler.

Lettre de consolation à une Dame sur la mort de son Frere qui auroit esté tué d'un coup de Canon.

MADAME,

Si le ressentiment que j'ay de la mort de Monsieur vôtre frere (comme son serviteur) est si cuisant, qu'il me faudroit emprunter une autre langue pour le dire, aussi bien qu'un autre cœur pour le dignement souffrir, quel peut estre le vôtre, si la nature même n'en a de plus severes Quand j'y pense, je me pers en mes pensées, & si c'est toûjours, je ne me sauveray donc jamais, non que je n'aye franchi son sort : car qui auroit ainsi envie de vivre aprés une si belle mort; Mais que dis-je; est-ce soulager un mal, que de le rendre sans remede ? Ha ! c'est l'excés de mon ennui qui par son ennuit langage parle contre la raison. J'ay failly, Madame, & si voudrois-je pourtant avoir franchi ces erreurs, toutesfois il n'est pas permis de mourir pour s'exemter des infortunes, ce sont les peines qui verdissent les lauriers? que seroit-ce du bien, si le mal n'étoit au monde ? Arrêtez donc vos larmes, bien que je ne donne point cesse à mes plaintes, il est défendu d'en suivre le mal par

exemple. Et quoi qu'une même cause, cause nos ennuis en ce même sujet, nous sommes dissemblables: car je suis foible pour la constance des anciens: & vostre vertu n'est pas ployable aux coups de la Fortune: ainsi vous avez des remedes, pour vôtre mal, & moi je n'ai que des merites pour entretenir ma playe. Mais quitons les fueïlles pour venir à l'arbre, & l'arbre même pour parler de la racine. Il est donc mort ce Chevalier! & qui la tué? son courage, & consequément l'hóneur: heureux trépas, que les plus grands envient, mais il faudroit être fils de Mars pour avoir son tôbeau, & Mars même pour avoir sa vaillance: il faudroit être favori de Minerve pour avoir ses merites, & Minerve même pour avoir son sçavoir: sçavoir qui fait sçavoir à tout le monde qu'on a perdu tout ce qu'on peu perdre, & par consequent tout ce qu'on peut gaigner. Or laissons la perte generale pour parler de vôtre particulier vous aviez quatre freres, le plus jeune est mort, que dirons nous? le Ciel la voulu: comment l'a t'il eu: les armes sujettes à sa loy n'avoient point de tranchant pour son dommage un canon qui fait trembler la hardiesse l'a vaincu sans le vaincre, car il s'est vaincu lui même, plus je parle, plus ay-je sujet de me taire, la tristesse ne demande pas

des objets languiſſant, ni l'affliction des ſujets pitoyables qu'il vous ſuffiſe, Madame, qu'il eſt immortel, & de nom, & d'effet, que s'il ne vit plus, il ne mourra plus auſſi, vos regrets offenſent ſon honneur, un bien ne doit jamais être ſoupiré, il eſt heureux de ſon malheur, il revit de ſa mort, la terre n'étoit plus digne de ſa gloire, ni ſa gloire plus digne de nous: le Ciel comme juſte, l'a voulu recompenſer, l'un s'eſt donné à l'autre: mais je ne ſçai qui a le plus gagné, ni qui a plus perdu maintenant de vous ou de moi, Madame, car s'il étoit vôtre frere, il étoit mon Seigneur, & moi par conſequent ſon ſujet, & le vôtre tres-humble.

Lettre de conſolation à un Pere, ſur la mort de ſon Fils.

MONSIEUR,

Bien que vous ayez force raiſons de vous plaindre, ſi en avés-vous beaucoup de vous conſoler. Il n'eſt point de mal au monde qui n'aye ſon remede. M. vôtre fils eſt mort, n'eſt-il pas heureux d'être exempt de nos miſeres? que ſert il de fuir ce qu'on ne peut éviter? il a paſſé le plus doux de ſes ans: jeune il étoit venu jeune il s'en eſt allé, ſon printems l'a veu mourir, il n'a veu que

des roses en ses jours, & tant soit peu d'épînes en ses nuits : vous regretez vôtre perte, il se rejoüit de son gain, vous pleurez sa mort, & il regrete vôtre vie : il a passé ce fâcheux détroit de la nature, il voit de son port vôtre tourmente qui vous fait craindre ce qu'il a évité. Cessés vos ennuis, ne pensés point à son tombeau, songés à vôtre sepulture, il ne mourra plus, & vous devés mourir, c'est l'avantage qu'il a sur vous. Socrate ne s'estima jamais malheureux qu'en sa viellesse croyant celui-là favori des Dieux qui mouroit en son berceau. J'ay tort de vous mettre en avant tant de raisons pour vous consoler, comme si vous deviez être affligé de vôtre perte, vous donnés vos larmes à la coûtume & non à la necessité C'est assez, & non jamais trop en vous servant comme

Monsieur, Vôtre

Lettre à un Ami qui auroit perdu sa qualité son Office étant supprimé.

MONSIEUR

L'amitié que je vous ay toûjours portée m'a fait vivement ressentir vôtre malheur, & tellement, qu'étant obligé à le

plaindre, je vous rends ce devoir, pour vous témoigner le déplaisir que j'en ay reçû, qui m'est aussi cuisant que son sujet est grand. De tâcher à vous consoler, ce seroit venir trop tard puisque vous êtes toûjours resolu en toutes vos actions, outre que de si foibles effets n'alterent pas facilement les puissances de vôtre esprit, car si vos merites vous ont donné de qualitez, vos merites vous les conservent encore : & bien que vous n'en soyés qu'en partie le possesseur, vous n'en perdés pourtant que l'usufruit, de sorte que si vous quités vôtre degré, ce ne sera pas au moins pour décendre, demeurant toujours en vôtre premier être. Cette raison vous doit donc consoler, & cette verité vous satisfaire pour sa consideration, qui suis, & serai toute ma vie.

Monsieur, Vôtre.

Lettre d'un Amy quitant le Monde.

MONSIEUR,

L'amitié que je vous ay toûjours portée, m'oblige de vous rendre ce dernier devoir, pour vous assurer que j'ay quité le monde, avec regret d'avoir encore attendu. Mais je suis trop heureux, n'en ayant

plus ni l'esperance, ni le desir, puisque les effets en sont accomplis, dont je rends un million de graces au Ciel, & particulierement de ce que conservant ma vie pour son service, je la conserve pour mon salut. Je commencerai donc à compter mes jours puisque je commence maintenant à vivre, & ne benirai ma naissance que sous l'esperance de ma sepulture, comme contraire à mon berceau. Cependant vivés content, & moi heureux. Je vous laisse dans le monde, aprés l'avoir laissé: nous avons un même chemin à faire, je prens le plus court, mais le plus fâcheux, toutesfois la recompense en adoucira la peine, il étoit necessaire de m'obliger moi-même, pour rendre ce devoir à mon bien. Adieu, mon cher ami, ne regretez pas mon bien; car vos plaintes vous offenseroient vous-même comme injustes: que je ne sois en vôtre souvenir, & vous serés en mes prieres.

Lettre d'excuse.

MONSIEUR,

MS les excuses legitimes exemtent de devoir, je suis absous de la promesse que je vous ai faite, pour l'importance des affaires qui me sont survenuës, je regrete pourtant

de ne vous avoir tenu ma parole, mais mon regret & ma volonté vous peuvent satisfaire. Je me donnerai ce bien au plûtôt de vous voir, & cet honneur de vous servir, puisque je suis,

Monsieur.

Vôtre tres-humble serviteur.

Lettre à un Ami, pour le dissuader de quiter le Monde.

MONSIEUR,

Je vivrois sans ressentiment, si je portois patiemment le déplaisir d'une absence aussi chere qu'est la vôtre, dont l'éternité sont les limites. L'amitié que je vous ay toûjours porté y contrarie, & ma propre inclination pour vôtre service, y repugne: de sortes que toutes mes volontez s'opposent à vôtre dessein. Je me suis toûjours nourri avec vous, vos actions ont servi d'exemples au miennes: Bref, j'ay pris telle habitude à joüir de vôtre presence que la separation interesseroit ma vie. Il semble toutesfois que je prefere mon bien au vôtre, & que sur des foibles considerations de mon contentement, je m'oppose à vôtre salut, mais non: car si dans les épines naissent

AVTRE.

MONSIEUR,

J'ay apris que le malheur vous a encore visité, par la perte que vous avez faite de vôtre fils aîné. Je vous diray, que quoy que les accidens de la mort soient frequens & ordinaire, si est-ce que le plus souvent ils sont insuportables, selon le dommage qu'ils nous causent, vous le ressentez maintenant à vôtre tour par experience, & j'en ay fait l'essay dés long-tems. Quel remede? de murmurer contre le Ciel, c'est conjurer ses foudres à nôtre ruine, car comme il est juste, il ne fait rien sans raison. De se plaindre contre la raison, c'est temoigner qu'on n'en a pas: à quoi donc se faut-il resoudre? De prendre patience, c'est le plus souverain remede, mais le plus cuisant à nôte playe. De pleurer tout nôtre saoul, c'est un soulagement à ce mal mais aussi un moyen pour en produire un autre. De quel côté donc se tournera-t-on? pour moi je tiés que vuider l'amertume de nôtre ame par le canal de nos yeux, & par les plaintes évanter nôtre ennui, que c'est un souverain remede, attendant que le tems y mette sa derniere main, pour l'entiere guerison. Ce

n'est pas, Monsieur, que je veuille autoriser vos larmes, & vos soûpirs, ils seroient excusable, & bien recevables pour vôtre soulagement, s'ils étoient limités : mais leur abondance condamne leur durée ; à cause du dommage qu'elle vous peut apporter, c'est assez pleurer la condition d'un homme heureux peut-estre qu'à cette même heure, il se rit de vos larmes & de vos plaintes, comblé de toutes sortes de felicités : sa vie nous le peut persuader, & sa mort le faire croire. Tréve donc à ces plaintes, puisque la raison vous le commande, & que vôtre serviteur vous en prie.

Lettre de Consolation d'un Serviteur à une grande Dame, sur la mort de son Mary.

MADAME,

Je ne sçay qui a plus perdu de vous ou de moy, vous n'avez plus de mary, & je n'ay plus de maistre. Pardonnez à mon cœur, s'il conteste avec le vôtre l'excez de sa perte: si elle vous est extrême, elle ne m'est pas moindre, & je ne vous cederay jamais au ressentiment de sa douleur, que par discretion. Car la verité rend mon mal si sensible, qu'il faut que je le taise pour le bien

exprimer. Vous en pouvez pourtant juger en vous jugeant vous-même, ou plûtot tirant de l'excez de vos peines, la consequence de mes maux : ainsi vous connoissant malheureuse, vous m'avoüerez miserable, puis qu'il semble que ce soit une necessité que vos ennuys soient mes tristesses. Or, que puis-je pour vôtre consolation, si je suis defectueux pour me consoler moy-même? Mon ame affligée, n'a que des mouvemens tous confus de sa passion : mon cœur ne soûpire que du mal de son martyre, & mes yeux tous noyez de larmes ont oubliez de voir le jour, aussi bien leur Soleil ne luit plus au monde : tellement que vous avez tout ce que ie vous sçaurois donner. Gardés donc inviolablement vos ennuis, & ie conserveray eternellement mes tristesses aussi bien leur suiet est trop digne, pour les oublier iamais,

Madame. Vostre.

Autre Lettre de Consolation à une Mere sur la mort de son Fils.

MADAME,

Déslors que i'ay sçû la mort de Mr. vôtre fils, i'ay crû qu'un tel accident ne portoit iamais avec soy que la patience pour remede, & que toutesfois c'é-

toit une consolation trop foible, pour charmer vôtre ennuy en l'excez de sa force. Les raisons vous serviront de loix, les loix de constance pour supporter le changement du tems dont le cours aneanti toutes choses & peu à peu s'áneantit lui-même. Tout ce qui a été presupposé a fin, le monde a ses ans comptés, le Soleil ses jours bornés, & la Lune ses nuits limitées; l'air se consume lui-même; l'eau se va abîmant dans les creux de ses ondes, & le feu se brûle en ses mouvemens; tout tend à son centre, le centre à une fin, & cette fin à un rien, & si ce rien encore se pouvoit comprendre, il auroit sa decadance dans un autre neant imaginaire. Jugez donc maintenant, Madame, ce que nous pouvons être, puisque même ce qui nous fait être tend à n'être plus sitost que nous sommes nez nous commençons à mourir: le premier jour de nôtre vie, est le premier de nôtre mort sortant du berceau, le tombeau nous suit: nos jours éclairent à nos nuits, & nos nuits au decroissement de nôtre âge: ainsi par des revolutions essentiellement naturelles, tout aboutit dans les raisons de l'Eternité. Que dites vous, Madame, vôtre fils est mort, est-ce un prodige en nôtre siecle, & un miracle en nos ans, puisque les loix, les iours, les

exprimer. Vous en pouvez pourtant juger en vous jugeant vous-même, ou plûtost tirant de l'excez de vos peines, la consequence de mes maux : ainsi vous connoissant malheureuse, vous m'avoüerez miserable, puis qu'il semble que ce soit une necessité que vos ennuys soient mes tristesses. Or, que puis-je pour vôtre consolation, si je suis defectueux pour me consoler moy-même? Mon ame affligée, n'a que des mouvemens tous confus de sa passion : mon cœur ne soûpire que du mal de son martyre, & mes yeux tous noyez de larmes ont oubliez de voir le jour, aussi bien leur Soleil ne luit plus au monde : tellement que vous avez tout ce que ie vous sçaurois donner. Gardés donc inviolablement vos ennuis, & ie conserveray eternellement mes tristesses aussi bien leur suiet est trop digne, pour les oublier iamais,

Madame. Vostre.

Autre Lettre de Consolation à une Mere sur la mort de son Fils.

MADAME,

Déslors que i'ay sçû la mort de Mr. vôtre fils, i'ay crû qu'un tel accident ne portoit iamais avec soy que la patience pour remede, & que toutesfois c'é-

toit une consolation trop foible, pour charmer vôtre ennuy en l'excez de sa force. Les raisons vous serviront de loix , les loix de constance pour supporter le changement du tems dont le cours aneanti toutes choses & peu à peu s'âneantit lui-même. Tout ce qui a été presupposé a fin , le monde a ses ans comptés, le Soleil ses jours bornés, & la Lune ses nuits limitées ; l'air se consume lui-même ; l'eau se va abîmant dans les creux de ses ondes, & le feu se brûle en ses mouvemens, tout tend à son centre, le centre à une fin, & cette fin à un rien, & si ce rien encore se pouvoit comprendre, il auroit sa decadance dans un autre neant imaginaire Jugez donc maintenant , Madame, ce que nous pouvons être , puisque même ce qui nous fait être tend à n'être plus si-tost que nous sommes nez nous commençons à mourir: le premier jour de nôtre vie, est le premier de nôtre mort sortant du berceau, le tombeau nous suit : nos jours éclairent à nos nuits , & nos nuits au decroissement de nôtre âge : ainsi par des revolutions essentiellement naturelles , tout aboutit dans les raisons de l'Eternité Que dites vous, Madame, vôtre fils est mort, est-ce un prodige en nôtre siecle , & un miracle en nos ans, puisque les loix, les iours, les

heures, les minutes, & les momens rendent si frequente, & si ordinaire cette necessité mortelle que nos yeux ne se paissent d'autre objet, ni nôtre connoissance d'autre verité? Vous me direz, il n'a gueres vécu, non mes assez, puis qu'il est mort. Les Indiens tenoient à grande estime, & comme favoris de leurs Dieux, ceux qui mouroient jeûne, étant privés de l'incommodité de la vieillesse, qui est l'hyver de toutes les saisons. Et c'est ce qui fit dire à Socrate, qu'il voudroit renaistre, pourveu qu'il fût assuré de mourir en sortant du berçeau, sçachant qu'il n'est rien de plus doux en la vie de l'homme, que le laict de son enfance. Heureux donc celuy qui ne sçait ce que c'est que mal-heur, & qui meurt sans connoistre cette necessité de mourir. Les miseres nous vieillissent plus que nos ans, aussi nous accablent-elles plus que nôtre âge: le bâton qui supporte nôtre foiblesse, succombe sous leurs efforts: ainsi leur force ne trouve point de resistance qu'en nôtre ruine. Adieu, je vous laisse la raison, puis qu'elle tempere les excez, & modere les choses plus extrêmes: je suis affligé moy-même de ne vous pouvoir assez consoler.

Lettre de consolation à une Dame sur la mort de son Frere qui auroit esté tué d'un coup de Canon.

MADAME,

Si le ressentiment que j'ay de la mort de Monsieur vôtre frere (comme son serviteur) est si cuisant, qu'il me faudroit emprunter une autre langue pour le dire, aussi bien qu'un autre cœur pour le dignement souffrir, quel peut estre le vôtre, si la nature même n'en a de plus severes Quand j'y pense, je me pers en mes pensées, & si c'est toûjours, je ne me sauveray donc jamais, non que je n'aye franchi son sort : car qui auroit ainsi envie de vivre aprés une si belle mort; Mais que dis-je, est-ce soulager un mal, que de le rendre sans remede ? Ha ! c'est l'excés de mon ennui qui par son ennuit langage parle contre la raison. J'ay failly, Madame, & si voudrois-je pourtant avoir franchi ces erreurs, toutesfois il n'est pas permis de mourir pour s'exemter des infortunes, ce sont les peines qui verdissent les lauriers? que seroit-ce du bien, si le mal n'étoit au monde ? Arrêtez donc vos larmes, bien que je ne donne point cesse à mes plaintes, il est défendu d'en suivre le mal par

exemple. Et quoi qu'une même cause, cause nos ennuis en ce même sujet, nous sommes dissemblables: car je suis foible pour la constance des anciens: & vostre vertu n'est pas ployable aux coups de la Fortune: ainsi vous avez des remedes, pour vôtre mal, & moi je n'ai que des merites pour entretenir ma playe. Mais quitons les feüilles pour venir à l'arbre, & l'arbre même pour parler de la racine. Il est donc mort ce Chevalier! & qui la tué? son courage, & consequément l'hôneur: heureux trépas, que les plus grands envient, mais il faudroit être fils de Mars pour avoir son tõbeau, & Mars même pour avoir sa vaillance: il faudroit être favori de Minerve pour avoir ses merites, & Minerve même pour avoir son sçavoir: sçavoir qui fait sçavoir à tout le monde qu'on a perdu tout ce qu'on peu perdre, & par consequent tout ce qu'on peut gaigner. Or laissons la perte generale pour parler de vôtre particulier vous aviez quatre freres, le plus jeune est mort, que dirons nous? le Ciel la voulu: comment l'a t'il eu: les armes sujettes à sa loy n'avoient point de tranchant pour son dommage un canon qui fait trembler la hardiesse l'a vaincu sans le vaincre, car il s'est vaincu lui même, plus je parle, plus ay-je sujet de me taire, la tristesse ne demande pas

des objets languissant, ni l'affliction des sujets pitoyables qu'il vous suffise, Madame, qu'il est immortel, & de nom, & d'effet, que s'il ne vit plus, il ne mourra plus aussi, vos regrets offensent son honneur, un bien ne doit jamais être soupiré, il est heureux de son malheur, il revit de sa mort, la terre n'étoit plus digne de sa gloire, ni sa gloire plus digne de nous: le Ciel comme juste, l'a voulu recompenser, l'un s'est donné à l'autre: mais je ne sçai qui a le plus gagné, ni qui a plus perdu maintenant de vous ou de moi, Madame, car s'il étoit vôtre frere, il étoit mon Seigneur, & moi par consequent son sujet, & le vôtre tres-humble.

Lettre de consolation à un Pere, sur la mort de son Fils.

MONSIEUR,

Bien que vous ayez force raisons de vous plaindre, si en avés vous beaucoup de vous consoler. Il n'est point de mal au monde qui n'aye son remede. M vôtre fils est mort, n'est-il pas heureux d'être exempt de nos miseres? que sert il de fuir ce qu'on ne peut éviter? il a passé le plus doux de ses ans: jeune il étoit venu jeune il s'en est allé, son printems l'a veu mourir, il n'a veu que

des roses en ses jours, & tant soit peu d'épines en ses nuits : vous regretez vôtre perte, il se rejoüit de son gain, vous pleurez sa mort, & il regrete vôtre vie : il a passé ce fâcheux détroit de la nature, il voit de son port vôtre tourmente qui vous fait craindre ce qu'il a évité. Cessés vos ennuis, ne pensés point à son tombeau, songés à vôtre sepulture, il ne mourra plus, & vous devés mourir, c'est l'avantage qu'il a sur vous. Socrate ne s'estima jamais malheureux qu'en sa vieillesse croyant celui-là favori des Dieux qui mouroit en son berceau. J'ay tort de vous mettre en avant tant de raisons pour vous consoler, comme si vous deviez être affligé de vôtre perte, vous donnés vos larmes à la coûtume & non à la necessité C'est assez, & non jamais trop en vous servant comme

Monsieur, Vôtre

Lettre à un Ami qui auroit perdu sa qualité son Office étant supprimé.

MONSIEUR

L'amitié que je vous ay toûjours portée m'a fait vivement ressentir vôtre malheur, & tellement, qu'étant obligé à le

plaindre, je vous rends ce devoir, pour vous témoigner le déplaisir que j'en ay reçû, qui m'est aussi cuisant que son sujet est grand. De tâcher à vous consoler, ce seroit venir trop tard puisque vous êtes toûjours resolu en toutes vos actions, outre que de si foibles effets n'alterent pas facilement les puissances de vôtre esprit, car si vos merites vous ont donné de qualitez, vos merites vous les conservent encore : & bien que vous n'en soyés qu'en partie le possesseur, vous n'en perdés pourtant que l'usufruit, de sorte que si vous quités vôtre degré, ce ne sera pas au moins pour décendre, demeurant toujours en vôtre premier être. Cette raison vous doit donc consoler, & cette verité vous satisfaire pour sa consideration, qui suis, & serai toute ma vie.

Monsieur, Vôtre.

Lettre d'un Amy quitant le Monde.

MONSIEUR,

L'amitié que je vous ay toûjours portée, m'oblige de vous rendre ce dernier devoir, pour vous assurer que j'ay quité le monde, avec regret d'avoir encore attendu. Mais je suis trop heureux, n'en ayant

plus ni l'esperance, ni le desir, puisque les effets en sont accomplis, dont je rends un million de graces au Ciel, & particulierement de ce que conservant ma vie pour son service, je la conserve pour mon salut. Je commencerai donc à compter mes jours puisque je commence maintenant à vivre, & ne benirai ma naissance que sous l'esperance de ma sepulture, comme contraire à mon berceau. Cependant vivés content, & moi heureux. Je vous laisse dans le monde, aprés l'avoir laissé: nous avons un même chemin à faire, je prens le plus court, mais le plus fâcheux, toutesfois la recompense en adoucira la peine, il étoit necessaire de m'obliger moi-même, pour rendre ce devoir à mon bien. Adieu, mon cher ami, ne regretez pas mon bien; car vos plaintes vous offenseroient vous même comme injustes: que je ne sois en vôtre souvenir, & vous serés en mes prieres.

Lettre d'excuse.

MONSIEUR,

Si les excuses legitimes exemtent de devoir, je suis absous de la promesse que je vous ai faite, pour l'importance des affaires qui me sont survenuës, je regrete pourtant

de ne vous avoir tenu ma parole, mais mon regret & ma volonté vous peuvent satisfaire Je me donnerai ce bien au plûtôt de vous voir, & cet honneur de vous servir, puisque je suis,

Monsieur.

Vôtre tres-humble serviteur.

Lettre à un Ami, pour le dissuader de quiter le Monde.

MONSIEUR,

Je vivrois sans ressentiment, si je portois patiemment le déplaisir d'une absence aussi chere qu'est la vôtre, dont l'éternité sont les limites. L'amitié que je vous ay toûjours porté y contrarie, & ma propre inclination pour vôtre service, y repugne: de sortes que toutes mes volontez s'opposent à vôtre dessein. Je me suis toûjours nourri avec vous, vos actions ont servi d'exemples au miennes: Bref, j'ay pris telle habitude à joüir de vôtre presence que la separation interesseroit ma vie. Il semble toutesfois que je prefere mon bien au vôtre, & que sur des foibles considerations de mon contentement, je m'oppose à vôtre salut, mais non: car si dans les épines naissent

les roses : de même dans le plus fort des miseres du monde, vous pouvez trouver la tranquilité de vôtre esprit & des apprentissages du mal, former des leçons pour vôtre bien. Un bon Capitaine ne recherche jamais de foibles victoires, pour avoir de simple couronnes, & ainsi aprés avoir bien combattu & vaincu les appas & les charmes de la terre, vôtre triomphe sera plus grand dans le Ciel. Changez donc vôtre resolution, les effets en sont trop importans, il faut mourir dans le monde, pour le contentement de celui qui vous y a fait naître (vôtre pere) de qui les jours semblent déja dépendre des vôtres ; de vôtre mere, dont vous êtes l'esperance, & l'appui; & enfin de tous vos amis & serviteurs, dont mon affection contestera le premier rang.

LETTRE POUR SE PLAINDRE à un Seigneur.

MONSIEUR,

Aprés avoir beaucoup enduré sans esperance de remede, les plus fortes patiences s'affoiblissent de vielless., J'en parle par raison, puisque par experience j'en suis un irreprochable témoin. Je vous dirai donc

que toutes les incommoditez qu'une personne de ma condition peut souffrir me sont tôujours presentes, & que je n'ai d'autre consolation en mon mal, que la croyance de ne pouvoir jamais être plus miserable. Jugez en quel état je suis, je ne le puis dire, mais vous le pouvés penser, & en ayant l'imagination, vous en aurez la pitié dans l'ame; car c'est une consequence à vôtre bon naturel. Et ainsi pour vous obliger vous-même, vous me ferés du bien, je l'espere avec le desir de n'en vivre pas ingrat, & le desir avec l'esperance de n'en pas mourir vôtre obligé, mais bien,

Monsieur, Vôtre.

Autre Letire à un Amy, pour luy faire savoir la mort de sa Femme.

MONSIEUR,

Je ne sçay par quel but commencer pour vous dire mon malheur : de l'exprimer avec des paroles, c'est se taire, de le montrer par effet, c'est ne le dire pas : car son excés excede mes pensées, & rien que mon seul ennuy ne le comprend. Jugez donc maintenant de quelle qualité est ma tristesse ; mais si faut-il que vous sçachiez plûtôt la cause, c'est la mort de ma femme

Or pardonnés-moi (Monsieur) la parole me manque, mes soûpirs m'interrompent, & mes larmes effacent ce que j'écris, comme si mes yeux étoient sensibles au raport de ma misere. Qu'il vous suffise donc, que je suis autant affectionné à vôtre service, comme je suis affligé de mon mal. Je ne vous sçaurois dire davantage, pour exprimer la verité de l'un de l'autre.

Lettre d'un nouveau marié à son beau frere.

MONSIEUR,

L'honneur de vôtre alliance m'est si cher, que je ne m'estimerai jamais plus heureux, qu'alors que je me jugerai capable de meriter. Ce devoir vous temoignera à quel interêt j'ai vôtre consideration, laquelle m'a donné tout à la fois ? avec le desir de vous connoitre, & de vous servir. Je n'ai point d'autre passion dans l'ame, ni d'autre ambition en mes desseins : c'est tout ce que j'espere, c'est tout ce que j'attens ; mais avec tant d'impatience, qu'il me reste de liberté (aprés une si douce servitude) de vivre fidele, pour mourir constant.

Monsieur,

Le plus humble de vos serviteurs.

AUTRE.

AVTRE.

MONSIEUR,

L'honneur de vôtre amitié m'oblige tellement à quelque digne reconnoissance, que je suis tout plein de volonté pour vôtre service, & tout plein de defaut pour vous le rendre. J'attendrai donc le tems & l'occasion, afin que par vôtre commandement je puisse signaler mon obeïssance laquelle me fera toujours paroître en quel lieu que je sois pour,

Monsieur, Vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,

Vous-vous plaisés toûjous à obliger ceux qui vous sont les plus redevables, j'en suis témoin ? & vôtre courtoisie l'experimente : tellement que je suis honteux d'être toûjours vôtre obligé, sans pouvoir esperer d'en reconnoître jamais la faveur toutesfois si la passion que j'ay pour vôtre service vous peut satisfaire en mes defauts agréez-là je vous en supplie, puis qu'elle procede,

Monsieur, De Vôtre.

Lettre pour se plaindre à une personne inferieure à soy.

MONSIEUR,

Le jugement que vous avez fait de mes actions, me fait croire que vous n'en avez pas beaucoup, puisque vous ne sçavez ce que c'est de la raison, comment pouvez-vous connoître son contraire? Il est aisé de vous tromper, si entre le bien & le mal, vous ne faites point de difference. Pour moi, ie vous pardonne, étant incapable de m'offenser. Vous ferez vôtre devoir, lors que vous connoîtrez celui que vous étes obligé de me rendre, pour vous obliger vous même.

Letre pour se plaindre de quelque offense.

MONSIEUR,

Vos paroles nous offensent beaucoup, & vos effets encore davantage. J'ay pitié de tous les deux, l'un vous fait paroitre volage, & l'autre temeraire. Je croi que vous n'étes pas à vos en repentir: mais qui fait le mal, n'est pas absous pour en être marri, il faut qu'il en porte la penitence. Si vous en doutez, voici mon nom, qui continuera mes paroles,

Lettre d'un Seigneur disgracié de son Prince, sans sujet.

MONSEIGNEUR,

Puis qu'aprés tant de biens, il me faut maintenant souffrir le mal de vôtre absence, j'y apporteray encore mes volontés, toûjours soûmises sous les vôtres, & me blameray d'avoir failly, sans en sçavoir la cause, pour n'avoir point sujet de me plaindre de vous, car je suis tellement jaloux de vôtre honneur, que j'aime mieux estre estimé coupable ne l'étant pas, que vous injuste. C'est mon inclination, MONSEIGNEUR, que j'ay toûjours de la verité de vos merites, & je l'entretiendray encore de ce même aliment jusques au tombeau. Or si par mon obeïssance vous m'aviez élevé à quelque commencement de fortune, j'étois redevable à vostre bonté, & si maintenant vous m'avez reduis en mon premier être, c'est pour me faire cônoître l'excez de vôtre pouvoir : mais cette connoissance étoit inutile, puisque je n'en ay jamais douté, pourtant c'est l'interest de ma fortune laquelle vous avez faite en plusieurs années, & maintenant défaite en un moment, croyant peut-être que c'étoit un courage trop

imparfait pour sortir de vôtre main: Je suis content de tous ces deplaisirs j'encheritai toûjours la cause, & ne m'en plaindrai jamais, que ie ne me plaigne de moi même, puisque venans de vous, ils ne peuvent être que dignement soufferts. Tout ce que je regrette, c'est qu'ayant si long-tems vécu sous l'honneur de vôtre service, le Ciel me prive de ce bien sans mourir : car que me servira maintenant ma vie ; je ne compterai plus mes jours: puisque je ne vous obeïray plus, ie m'estimeray à l'avenir inutile au monde, n'étant plus propre à vous servir, & borneray toutes mes ambitions d'un seul tombeau, sans avoir jamais de plus forte passion que sa ioüissance. Lorsque ie considere mon malheur en la perte de vos bonnes graces, la seule pensée m'afflige tellemét, que pour endurer les tourmens mêmes semblent avoir pitié de mes peines, car ils meprisent de me gehenner, aussi est-ce une perte signalée, perte dont le gain m'étoit si cher, que toutes les richesses du monde n'étoient qu'un neant à mon estime. Adieu MONSEIGNEUR, vivez content, & si tant est que par pitié ie puisse estre en vostre memoire, ce seul bien adoucira encore mes miseres, puisque ce souve-

ni ſera inſeparable de celui de mes ſervices, & dont j'augmenteray toûjours, en decroiſſant le nombre par volontés, attendant voſtre grace, que ie n'oſe eſperer comme malheureux, ni demander comme coupable, mais bien comme,

Monſieur. Vôtre.

Lettre de conſolation à une Mere ſur la mort de ſa fille unique.

MADAME,

Ne rejettez pas, s'il vous plaît, ce remede de conſolation, le croyant de même nature que les autres qu'on applique à vôtre playe, quoique ſemblable, il eſt different. Car ie ne deſire pas MADAME, tout à coup vous conſoler : au contraire, ie vous veux affliger davantage ſi davantage ſe peut, vous entretenant ſur le ſujet de vôtre infortune. Il eſt vray vôtre fille unique eſt morte Unique veritablement, non en nombre ſeulement, mais en merite, & conſequemment toutes vos delices ſont enſevelies dans ſon tombeau : quel excez de malheur l'objet de vos plus douces eſperances, & de vos plus ardens deſirs s'eſt éclipſé de vos yeux, mais d'une telle ſorte, qu'il ne leur luira jamais plus: quelle infortune. En-

fin si la vie de vôtre vie, veu que depuis sa mort vous mourez sans cesse, est éteinte, & le flambeau ne s'en r'allumera jamais : quel accident deplorable, il est vrai que refuser des larmes & des soûpirs à ce malheur, c'est être plus inhumain que l'inhumanité même, puisque la nature exige de nous avec raison ce juste devoir. J'autorise donc, tellement vôtre ennui, MADAME, que si vous êtiez moins triste que vous n'êtes, ie croirois moindre vôtre perte, & par cette croyance justement conçûë, vous & moy offencerions la gloire du sujet. Plurez, plurez donc MADAME : quoi qu'on dise, les larmes sont toûjours bien-seantes aux yeux d'une mere affligée de la mort de sa fille, encore d'une telle fille, qui étoit doublement unique pour n'avoir point d'exemple. Mais apres tout, prenez garde s'il vous plaît, MADAME, que le feu de l'amour ardent que vous portez à cette Defunte, ne vous consume peu à peu en vous decevant s'adant d'un moyen contraire à la nature, qui est celui de ces larmes dont l'abondance pourroit enfin menacer vostre vie du naufrage. Il est necessaire, maintenant en vous importunant, que chaque vertu regne à son tour, vostre vertu de magnanimité de sçavoir plaindre raisonnablement ce

qui est à plaindre, a joüé avec honneur son personnage, c'est à cette heure à vôtre prudence à paroistre sur le theatre, & prenant en main le gouvernail & le timon du Navire de vôtre vie, qui dés long tems flote au gré des vents de vos soûpirs sur la mer orageuse de vos larmes, le faire venir au port où la raison vous attend.

AVTRES LETTRES *DE COMPLIMENT* ET D'AMOUR, A LA MODE de la Cour.

LETTRES DE COMPLIMENT.

MONSIEUR,

Celle-ci aprés tant d'autres vous assurera encore de nouveau, que je suis vôtre serviteur. Je suis ennemy des paroles, car je ne voudrois avoir que des effets pour vôtre service, âfin d'étre estimé un de vos plus utile serviteurs.

AVTRE

MONSIEUR,

Je vous envoye cét effet de ma souvenance, pour vous visiter de ma part, & vous assurer que je m'ennuye grandement en l'attente des occasions de vous servir bien que je les recherche avec passion, je vous prie de le croire puisque c'est le meilleur de tous vos serviteurs qui vous en assure.

AVTRE

MONSIEUR,

Je tiens à tel honneur la possession de vos bonnes graces, que je ne m'étudie tous les jours qu'à la meriter, pour me la rendre éternelle : mais je ne sçai comment faire pour y parvenir: car bien que je vous honore,& que je vous aime par dessus toutes les choses du monde, je ne fais en cela que mon devoir, puisque vôtre merite m'y oblige. Il faut donc encore que je vous serve, & qu'ainsi de mes respects, de mes affections & de mes services,j'en tire une raison,qui me servira de titre pour conserver éternellement,cette chere joüissance de vos bonnes graces, en qualité.

De vôtre serviteur,

AVTRE.

MONSIEUR,
Ce devoir ne sera qu'une confirmation des protestations que je vous ay faite de vivre fidelle, & mourir constant. Le plus humble, & plus fidelle de tous vos servi-serviteurs.

AVTRE.

MONSIEURs
Ce témoignage de mon souvenir vous assurera de ma part, que ie ne vous oublierai iamais, & qu'en quelque lieu où la fortune me conduise, ie vous addresserai toutes mes pensées particulierement les desirs d'être honoré de vos commandemens, puis qu'à leur faveur mon obeyssance me peut faire remarquer,

Monsieur, Vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,
Je vous ay dit mille & mille fois, que i'étois vôtre serviteur, ie suis las de vous le témoigner si long-tems par des

paroles; honorez-moi donc s'il vous plaist de vos commandemens, afin qu'en effet je vous en assure. C'est

Monsieur,

Vôtre serviteur qui vous en prie Tel.

AVTRE.

MONSIEUR,

C'est trop attendu aprés la fortune; je n'ay jamais pû encore rencontrer l'occasion de vous servir, il faut que par importunité vos commandemens me la donnent. Car je vis en impatience de vous assurer, que je mourrai,

Monsieur, Vôtre serviteur,

AVTRE.

MONSIEUR,

Il est tems que je trouve de l'employ, pour l'obeyssance que je vous ay voüée : car le desir que j'ay de vous servir me déplaît, ne pouvant être changé en effet par l'occasion, qui jalouse de mon bien veut que je porte toûjours inutilement la qualité,

Monsieur De vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,
Je suis honteux de vous avoir protesté si souvent, que ie suis vôtre serviteur privé du moyen de vous le témoigner par plus des assurances de paroles, il est tems de venir aux effets, commandez-moi donc, quand il vous plaira, pour paroître en effet
Monsieur, Vôtre.

AVTRE.

MONSIEUR,
La passion que j'ai à vôtre service vous envoye pour Messager celle-ci : qui vous assurera de ma part en un mot que je suis à l'ordinaire tout à vous, & qu'à toute heure vous pouvés disposer de moi, comme
Monsieur,
Du plus fidelle, & plus obeyssant de tous vos valets.

Lettre de priere.

MONSIEUR,
Je somme vôtre courtoisie conti-

nuant m'obliger de plus en plus, à m'honorer de cette faveur, dont le souvenir établira son sejour en ma memoire, iusques à la satisfaction : car le nom que je porte de vôtre serviteur n'aura jamais le nom d'ingrat. Je soussignerai donc cette verité de mon tître ordinaire.

Vôtre serviteur tres-humble.

AVTRE.

MONSIEUR,

Celle-ci vous fera deux prieres pour moi, tout à la fois, l'une de m'honorer de vôtre assistance en tel affaire, & l'autre de vos commandemens, afin que par les effets de cette derniere, je puisse revancher des effets de la premiere. Vostre serviteur attendra donc l'accomplissement & de l'un & de l'autre. Tel.

Lettre de Remerciement.

MONSIEUR,

Je vous assurerai seulement par celle-ci que mes effets vous remercieront à la premiere rencontre de quelque occasion des faveurs que j'y reçûë de vôtre courtoisie : car je méprise grandement la satis-

faction des paroles, & quoi qu'elles soient éloquentes, ie crois pourtant que les effets disent encor mieux. Je me tiens donc à cela, & ne vous payerai point d'autre monnoye,

Monsieur,

Vôtre serviteur.

AVTRE.

MONSIEUR,

Puis qu'il faut que le remerciement se raporte en quelque façon au bien-fait reçû, ayant été obligé par les effets; ie vous dirai donc, pour tous discours que mes effets vous remercieront des faveurs dont vous m'avés honoré, & ce ne seront que des effets de services.

De vôtre tres-humble serviteur.

Lettre pour repondre à celle de remerciement.

MONSIEUR,

J'estime que vous ne pouvés mieux reconnoistre les devoirs que je vous ay attendus, qu'en les effaçant de vôtre souvenir parce que desirant de vous en rendre de

plus grande importance, & sans nombre, ces premiers, à regret, & qui sont si petits, occuperoient injustement en vôtre memoire la place des plus grands qui leur doivent succeder. Je vous prie d'avoir égard à ces raisons comme procedant,

Monsieur, De vôtre serviteur.

AVTRE.

MONSIEUR,

Les remerciemens que vous m'avés fait touchant les devoirs que je vous ay rendus, m'ont tellement obligé qu'il ma fallu prendre la plume pour vous remercier, si bien que vos actions de graces confirmeront l'autorité que j'ai de porter avec le nom de vôtre serviteur, celui,

Monsieur, De vôtre obligé, Tel.

Lettres pour écrire à un Amy.

MONSIEUR,

Celle-ci vous visitera de ma part pour vous assurer du regret que j'ai de vôtre indisposition! j'usse desiré en être le porteur, mais la necessité de ma presence en ce lieu où ie suis me servira, s'il vous

plait d'excuſe, non pas toutefois legitime, ſi vous me jugez encore plus neceſſaire auprés de vous: car vous ſçavés que vos commandemens ne trouveront jamais de l'exception en obeyſſance, eſtant

Monſieur,

Le plus fidele de tous vos ſerviteurs, Tel.

AVTRE.

MONSIEUR,

Je ne ſçaurois dire être ſain dépuis les triſtes nouvelles de vôtre maladie. Je vous prierai donc de joindre à l'intereſt que vous avés de recouvrer vôtre ſanté, celui de la mienne, puis que vôtre guerison eſt mon ſoulagement. C'eſt la priere,

Monſieur

De vôtre.

LETTRES AMOUREUSES.

A la plus parfaite du Monde.

NON je ne vous appelle point autrement, pour vous faire connoiſtre

parfaite, ma belle, puis que c'est vôtre nom propre; car les plus belles de ce tems ne font estime de leur beauté, si elles ne portent quelque marque de vôtre ressemblance: moins encore les plus vertueuses de leur vertu, si la vôtre abmirable n'en a été le modele & ce cause que les plus sains iugemens pour paroistre tels, l'ont iugé de la sorte, & la raison autorisant cette verité pour sa gloire, en a détruit à iamais le doute. Vivés donc seule semblable à vous-même, cher obiet de mon amour, & resolvez vous, s'il vous plait de bonne heure à aimer quelqu'un des plus accompli de ce siécle par faveur puisque vous n'en trouverez jamais dans le monde qui le meritent: & si c'est quelque fidelle, je me promets par dessus tout cét avantage puisque vous étes justes, & moi le plus fidele Amant que jamais aye été.

SILVANDRE.

LETTRES AMOVREVSES.

Lettre de presentation de services.

NE vous offensez point s'il vous plait, ma belle, si ie prophane maintenant

vos Autels par l'offrande que je vous fais de mes services, parce que je n'ay pû trouver en mes soumissions un present qui fut plus respectueux. Je sçay bien pourtant que c'est une temerité de vous offrir si peu de chose, mais n'ayant rien en moi de plus digne, vous me jugerez pardonnable; même si vous oubliés pour un peu de tems les pas & les charmes qui accompagnent vôtre beauté, les douceurs & les graces qui animent vos actions, & enfin toutes ces vertus qui vous rendent si parfaite, & d'autantque ne vous ressouvenant pas de toutes ces belles qualitez qui vous font estimer sans exemple, vous serés sans doute plus libre à me pardonner l'offense que je fais en m'offrant à vous, de vous offrir si peu de chose.

SILVANDRE.

AVTRE.

VOicy le premier hommage de ma servitude que je rend aujourd'hui à vos merites, belle chaste Clorinde. Je sçay bien que c'est une temerité de vous offrir une chose indigne de vous : mais je sçai bien aussi que ma temerité seroit encore plus grande, si je croyois vous en pouvoir offrir

d'autres, puis que tout ce qui eſt en moi, & en tous les hommes du monde, quoy que ce ſoit, ce n'eſt rien pour être digne de vous être preſenté. Acuſez donc voſtre perfection du deffaut de cette offrande, & ne la croyez point recevable qu'en procedant du plus fidelle Amant qui ſoûpire au monde. SILVANDRE.

AVTRE.

VOicy enfin, ma belle, le preſent de mes ſervices que le Ciel reſervoit dés longtems à vos merites, ou pour mieux dire le ſerviteur, le voici de volonté proſterné à vos pieds, portant ſon cœur entre les mains pour l'offrir au vôtre.

AVTRE.

APrés être venu ici au bout de vôtre renommée pour vous admirer; je vous rends maintenant par hommage les effets de cette admiration qui ſont les vœux de l'éternelle ſervitude que j'ai voüée à vôtre beauté unique, & ſans exemple; & moy pareillement, ſans comparaiſon, en amour, & en fidelité. Recevés donc, s'il vous plaît

ce tribut : que j'autoriseray par ce titre que ie porterai toute ma vie,

De vôtre Esclave.

AVTRE.

VOicy un blessé de vos beaux yeux ; qui vous demande quelque sorte de remede pour sa playe , mais un remede de soulagement,& non de guerison : car il envie cette gloire,de pouvoir mourir de cette blessure puisque vous l'avez causée , pourveu que vous permettiez que ce soit en qualité, De vostre serviteur.

AVTRE.

PUis qu'il faut necessairement dire son mal au Medecin , ie vous le dis, belle Clorinde , comme à celle qui me peut guerir ,que mon mal d'amour procede de vôtre beauté , comme parfaitement aimable : c'est à vous maintenant à m'ordonner le remede,& m'est permis de vous dire mon sentiment: je tiens que l'honneur de vos bonnes graces m'est le plus souverain.

SILVANDRE.

AVTRE.

MADEMOISELLE ;

Les charmes de vôtre beauté m'ont tellement ravi en moi-même, que mon cœur est tout à vous, mon obeïssance à vos commandemens, & toutes mes volontés aux vôtres, enfin ie n'ai rien de libre que la seule parole, pour me dire vôtre serviteur,

SILVANDRE

AVTRE.

PUisque la Nature vous a destinée pour servir de glorieux Autel à recevoir les offrandes, & de respect, & de servitude ie vous offre la mienne avec le pouvoir absolu de disposer de mes volontés à vostre gré, comme étant & de nom & de fait,

Vostre esclave.

AVTRE.

VOs beaux yeux, ma Belle, m'ont ravy le cœur avant que j'aye eu le moyen de vous l'offrir. Conservez le donc cherement dans le vostre, puisque je suis tout vostre par le vœu que j'en ay fait en qualité,

De vostre esclave.

AVTRE.

IL est tems, ma Belle, que ie me confesse vaincu par les armes de vostre beauté unique & sans exemple : avoüez donc ma défaite tandis que ie publierai vostre triomphe avec les titres de ma servitude.

SILVANDRE

AVTRE.

MADEMOISELLE,

Délors qu'avec vôtre beauté j'eut la connoissance de vos merites, ie ressentis quelques secrettes puissances qui força doucement mes volontés à vous honorer, & mon cœur à soûpirer de vôtre amour. Puis donc que l'integrité de mes services est destinée pour vos commandemens, afin que j'aye l'honneur de vous obeyr, autorisez s'il vous plaist, de vostre consentement la qualité que ie porte, de

Vostre serviteur.

Réponse pour les Dames aux Lettres d'offre de service.

MONSIEUR,

J'ay reçû vôtre lettre & beaucoup

d'honneur tout ensemble, par laquelle j'ay veu l'affection que vous dites avoir pour moy la connoissance, & de vos mérites, & de mes defauts, m'en defendent la croyance: de sorte que quoyque courtoisement vous ayez pris la qualité de mon serviteur, ie ne laisseray pas de porter par devoir, celle

Monsieur, De vostre servante.

AVTRE.

MONSIEUR,

Si vostre amour n'a point d'autre fondement que celui de ma beauté, cette cause étant imaginaire, iugez à quelle considération peut estre son effet. Si bien qu'exemt de passion vostre servitude est volontaire & la mienne necessaire, procedant de vostre merite, qui m'oblige à porter la qualité,

Monsieur, De vostre servante.

AVTRE.

MONSIEUR,

Il vous est aisé de dire que vous maimez, mais il vous est tres-difficile de me le persuader. Vous avez beau faire, je ne me croirai jamais que ie ne m'en juge dig-

ne, & m'étant impossible de le meriter je n'en aurai point la croyance, mais bien toûjours le desir de vivre & mourir,

Monsieur,

Votre servante.

AVTRE.

MONSIEUR,

Je tiens à tel honneur l'offre qu'il vous a plu me faire de vôtre service, que je ne la puis recevoir sans vanité. Je vous la rends donc, afin de vous obeïr, au lieu de vous commander en qualité, de

Vôtre servante,

Lettre pour demander réponse.

MADEMOISELLE,

Celle-ci vous demandera réponse de celle qui l'a precedée, desireux de sçavoir l'arrest, ou de ma vie ou de ma mort. Prononcez-le hardiment, car de quelque façon que ce soit vous ne pourrez iamais m'empêcher de mourir,

Vôtre serviteur.

AVTRE.

MADEMOISELLE,

Apres vous avoir fait ſçavoir ma volonté j'attens avec impatience l'honneur de la vôtre : ne m'en deniez donc pas, s'il vous plaît la faveur, mais au contraire avoüant l'offre de ma ſervitude que ie vous ay voüée, honorez moi de vos commandemens, pour vous en pouvoir produire les effets de bonne heure. C'eſt vôtre ſerviteur avec vôtre permiſſion, ma Belle, qui vous en prie & vous en conjure.

SILVANDRE.

AVTRE.

JE ne ſçai ſi vous avez reçû, ma Belle, la lettre qui a precedé celle-ci; s'il eſt vrai, comme il y a de l'apparence, j'en demande à vôtre courtoiſie la reponſe : ſinon, je vous reïtere encore l'offre du ſervice que j'ay voüé à vos merites, en qualité

De

Vôtre tres-humble ſerviteur.

SILVANDRE.

AVTRE.

AVTRE.

MONSIEUR,

Je ne sçay si je dois prendre à bonne augure vôtre silence, ou si j'en dois accuser vôtre discretion, qui vous rend avare en mon endroit des faveurs de vôtre réponse: j'en feray le iugement à la premiere des vôtres, qui n'arrivera iamais que trop tard pour le contentement,
De vôtre serviteur tres-humble.

SILVANDRE

Lettre pour demander réponse, apres avoir écrit plusieurs fois.

JE ne sçaurois plus vivre de la sorte, ma Belle, que de vous aimer tout-à fait & de n'être point aimé du tout, il faut necessairement que par pitié, par amour, ou par raison, vous me disiez naïfvement tout ce que vous avez dans l'ame; puisque veritablement je vous ay dit tout ce que j'avois dans le cœur. De vous persuader de nouveau que je vous aime, il seroit inutile, puis qu'à toute heure en vous voyant dans vôtre miroir, vous pouvez admirer les douceurs qui me font soûpirer apres elles, ces

traits qui me bleſſent, ces attraits, qui me tuent,& enfin pour tout dire, vôtre unique Beauté ſi parfaite au jugement de tout le monde, qu'il faut que je vous confeſſe librement; que je n'oſe pas l'admirer, crainte qu'en la voyant ſi parfaite, ce me ſoit une raiſon pour m'interdire le deſir de la poſſeder quelque jour, mais au moins, puis qu'il vous eſt impoſſible de recevoir de l'amour, parce que vous faites profeſſion d'en donner à tout le monde, laiſſez-vous toucher à la pitié, & ſoûpirez une ſeule fois, de me faire ſoûpirer éternellement. Je ne demande point d'autre recompenſe.

SILVANDRE.

Réponſe à la Lettre precedente.

VOus voulez donc que je vous parle librement, diſcret Silvandre; je vous diray avec ma franchiſe ordinaire, que ſi voſtre affection eſt auſſi ardente en voſtre ame comme elle paroît vive ſur le papier, que veritablement vous aimez bien, mais quand pour autoriſer cette croyance, vous me renvoyez au miroir, c'eſt dans ce méme miroir que je voy le contraire, me faiſant beaucoup differente de celle que vous dites: tellement que ſi vous étes auſſi artifi

cieux je ne dirai pas peu veritable au reste de vos discours qu'en ceux-là, je n'ay pas beaucoup de raison d'ajoûter foy en vos paroles, le tems sera le vray juge de vos actions : cependant je vous prie de croire que Diane a des particulieres inclinations à honorer & estimer le merite de Silvandre

---

Réponse encore à cette Lettre.

C'Est donc à ce coup, belle & chaste Diane, que vous m'avez parlé librem͠et pour me donner congé, & avec de si douces paroles que veritablement un Hylas n'auroit point sujet de s'en plaindre, mais un Silvandre, de qui l'affection ne peut estre plus extréme, la fidelité plus grande, & la discretion plus respecteuse, a raison de se plaindre à vous, de vous-même, de ce que vous méprisez ses services, aussi-bien que son amour. Car vous sçavez bien qu'il ne recherche point d'autre merite que celuy d'être aimé de vous, & cependant, douce inhumaine, vous ne lui donnez que des réspects, comme s'il n'en avoit jamais manqué pour vôtre merite : & pour qui reservez-vous vos affections, peut-estre pour quelqu'autre qui en soit plus digne, & bien je le

veux ne le pouvant éviter, mais au moins auray-je cét avantage de vous avoir aimée & honorée plus qu'il ne se peut, car aprés vous avoir rendu toutes les affections d'un cœur brûlé d'amour, & tous les respects d'un esprit humilié, j'ajoûteray à tout cela la croyance de n'avoir rien fait, & la volonté de faire, s'il se pouvoit, cent mille fois davantage.

SILVANDRE.

Lettres de plaintes.

NE serez-vous jamais lassée, ma Belle de me voir souffrir tant de maux, il faut que je vous confesse, que dépuis que je vous aime je hay toutes choses, lors que mes pensées, parce qu'elles s'adressent continuellement à vous. Et si vostre souvenir ne s'étoit rendu inseparable de ma memoire, je m'oublierois tellement moy-même, que je mourrois tous les jours du regret de vivre, privé du doux objet de vostre souvenir. J'ay beau me divertir en la recherche de quelque chose agreable, je ne trouve jamais rien de beau qu'aprés que ie me suis amaginé, qu'il porte quelque marque de vostre ressemblance; mais le mal est que de dans le plaisir de cette douce imagination, je ren-

contre l'épine qui me blesse, parce que me representant vôtre beauté, je me represente le trait qui m'a blessé, sans espoir de guerison, jugez si mon tourment n'est pas extrême, & apres ce jugement, prenez pitié de vôtre. SILVANDRE.

AVTRE.

NE verrai ie iamais la fin de mes peines ; il semble, ma belle, que plus i vis, plus s'allongent mes iours, & qu'étant amoureux & malheureux, je dois vivre davantage que ferai-je? vos rigueurs me reduisant à cette extremité, que je m'ennuie de vivre, soûpirant d'amour apres ma mort, puis que c'est l'unique remede de mes peines. Privé de la clarté de vos yeux le jours me déplaît Je ne desire point que le recit de mes maux vous donne de pitié malgré vous, la vie m'est ennuieuse, & la mort souhaitable. Achevez donc promtement de me tuer, puisque vos yeux ont deja commencé, que vôtre cruauté ouvre & ferme mon tombeau, aprés m'y avoir enseveli, toute la grace que je vous demande c'est de ne m'en faire jamais ' car ie

me soucie pas de mourir malheureux pourveu que je meure fidélle.

Protestation d'amitié.

NOn ma belle, je ne me lasserai jamais de vous dire que je vous aime, & si fort que les plus souveraines puissances de mon ame relevent de cette passion. Ma raison même toûjours souveraine, assuiettie maintenant à ce devoir, l'autorise, & avoüe comme iuste, qu'il est tres-iuste de vous aimer, comme parfaitement aimable. Au reste, il faut que ie vous dise que ie ne pense iamais à quelque chose que ce soit, que ie n'y trouve toûjours vôtre interest, parce que mon esprit qui n'a point de plus agreables idées que celles de votre beauté, explique à vostre avantage toutes ces imaginations. Et quoi qu'elles semblent contratier naturellement à vostre nature parfaite, il argumente toûiours si bien, qu'il conclud à vôtre gloire. Jugez de l'excez de mon amour, & ce iugement vous obligera à un amour reciproque si vous desirez conserver la mourante vie de vostre cher,

SILVANDRE.

Autre Lettre de protestation d'Amour.

SI vous sçavies à qu'elle extremité l'amour m'a reduit, ma belle, je veux croire que le seul recit de mes malheurs vous rendroit sensible à mes peines. Sçachez donc que dépuis le premier jour de vôtre connoissance, vôtre rigueur, ou pour mieux dire vôtre cruauté, m'a fait éprouver tous les sentimens des plus cuisans déplaisirs qu'on puisse souffrir au monde, car l'effort de ma passion me fait rechercher les solitudes les plus écartées, pour avoir la liberté en ma servitude de me plaindre, les nuits, sçachant que le sommeil est le pere des songes, je m'efforce à dormir pour pouvoir encore plus songer à vous, si plus se pouvoit, mais en vain le sommeil s'enfuit quoique par leur muet langage elle l'appellent sans cesse: si bien que la nuit du repos m'est un triste jour d'inquietude privé de celui de vos beaux yeux. Que deviendrai-je enfin ma belle si vous bannissez la pitié de vôtre ame, & l'amour de vôtre cœur, amoureux comme je suis, un rocher en fermeté & constance, car j'ai resolu au dommage de diminuer ma vie, d'accroître mon amour

iusque à ce que son feu, qui sans cesse brûle, m'ait tout-à-fait consommé, & toûiours en cette qualité, de

Vôtre.

Lettre d'irresolution à une Maîtresse.

JE ne sçay à quoi me resoudre, ma belle, vous aimant si fort sans étre aimé. De m'éloigner de vos yeux pour en éviter les blessures, ce seroit inutilement, parce qu'étant déja blessé, j'en porterois toûjours avec moi le trait qui m'a fait la playe, & de la sorte je n'amoindriroit pas mon mal. De m'empêcher de vous voir, & fuyr les occasions de vôtre rencontre, quelle apparence si je ne suis jamais content qu'auprés de vous. De commander à mon cœur de ne vous aimer plus, je l'ay déja fait, & il m'a répondu, je ne sçay s'il connoissoit que ce n'avoit été qu'en riant, qu'il n'étoit plus tems, n'étant plus libre, parce que l'objet de vôtre beauté étoit si aimable, que la puissance de ses affections l'excitoit à les rendre éternelles, & qu'ainsi autant qu'il respireroit pour moy en ce monde, il soûpireroit pour vous : discours qui m'eussent porté à l'aimer davantage, si j'en avois

pû venir à bout, & en un mot voyant qu'il vous aimoit. Prenés donc pitié de lui, ma Belle, prenant pitié de moi, & incertain qu'est ce que je deviendrai: Soyés mon Ariadne & je vous serai un autre plus fidele Thesée, autrement ma vie dont le service vous est destiné, servira de proye au monstre du desespoir. C'est ma Belle, le plus fidele de tous vos serviteurs qui vous en coniure, mais plutôt pour vôtre interest que pour mon dommage, parce qu'en me perdant vous perdés la personne du monde qui vous honore & qui vous aime le plus? & toutesfois avec beaucoup de raison puisque vôtre merite en est la seule cause.

Lettre d'un Amant à sa Maitresse sur son absence.

SErai-je donc toûjours privé des plus beaux iours de ma vie, l'étant de vos yeux, chere & tres-aimable maitresse: Il m'est à voir qu'absent de vous, je le suis de moy même: car si le contentement est la vie de nôtre vie, & si ie ne suis content qu'auprés de vous, je puis dire avec raison

que vôtre abſence m'eſt une mort,& qu'ainſi éloigné de vous, je le ſuis de ma vie comme le ſeul ſujet qui l'anime. Revenés donc promtement, ma belle, reſſuſciter vôtre pauvre Amant decedé le funeſte jour de vôtre départ,& ne permettés pas qu'il demeure plus long tems enſeveli dans le tombeau de ſes ennuis & de ſes peines, crainte que leur mort ne vous le rende tout-à-fait mort.

SILVANDRE.

AVTRE.

JE vous puis dire veritablement,ma belle, que ſi vôtre preſence me bleſſe, vôtre abſence me tuë, & qu'ainſi vous aimant, j'aime mieux être tout couvert de playes en vôtre preſence, que ſouffrir la moindre mort de vôtre éloignement. Revenés donc, s'il vous plaît non pas me bleſſer, je le ſuis déja,mais me guerir,puis que vous étes mon remede,ſi vous deſirez non m'obliger car je vous ſuis tout acquis,mais ſoulager, le plus fidele,de tous vos ſerviteurs.

SILVANDRE.

AVTRE.

VOstre absence m'est du tout insuportable, ma belle celle - ci vous en assurera : en vous priant de venir ici, ou de me commander de vous aller voir car éloigné de vous, je le suis de tous mes plaisirs, & sans l'entretien de vôtre doux souvenir, ma langueur eut gueri le mal de mon ennuy & de ma tristresse, par le remede de la mort.

AVTRE.

NOn, je ne puis plus vivre, si je joüis de la clarté de vos beaux yeux, seuls Soleil des jours de ma vie : qu'attendez-vous donc pour consoler un pauvre Amant si fort affligé des ennuis que vôtre absence fut cause que tous les jours il meurt de regret de ne pouvoir pas mourir, tourmenté du mal de son amour qui ne lui donne repos ni nuit ni jour. Revenés donc redonner la lumiere à ses yeux toûjours moüillez de larmes de vôtre éloignement, si vous desirez conserver la vie de celui qui ne vit que pour mourir vôtre serviteur.

Lettre des Dames pour répondre.

MONSIEUR,
Je ne ſçay point vôtre deſſein, mais ſi vous avez entrepris de me perſuader, que mon abſence vous cauſe mille ſorte de deplaiſirs, ſelon le témoignage de vôtre lettre, vous ne reüſſirez pas, parce que je ſuis avec raiſon ſi fort indifferente aux perſonnes de vôtre ſorte, que bien loin de vous cauſer du déplaiſir par mon éloignement, je ne crois pas ſeulement meriter l'honneur de vôtre penſée, ſi ce n'eſt en qualité,

De Vôtre ſervante.

Autre Reponſe favorable pour un Amant.

MONSIEUR,
Vous vous plaignés de mon abſence, & moi de la vôtre. Vous voudriés joüir de ma preſence, mais vôtre diſcretion vous le défend, & moi de vous voir de bon heur, mais mon impuiſſance s'y oppoſe, tellement que vos plaintes doivent être moindres, puis qu'elles ſont également partagées, mais non pas au moins la qualité que je prens,

De vôtre ſervante.

Autre moins favorable.

MONSIEUR,

Je ne puis donner que des remedes feints à un tourment imaginaire comme le vôtre: car mon absence est trop indifferente pour vous causer de l'ennuy. Je connois mes défauts & vos merites, & de cette connoissance ie tire la raison de me croire plûtôt vôtre servante que vôtre Maîtresse.

Lettre plaintive d'un Amant à sa Maistresse.

SErés-vous toûiours insensible à mes peines, sourde à mes cris, inexorable à mes vœux & cruelle à mon amour. Le tems qui change toutes choses ne changera-t'il point cette humeur severe & rigoureuse, qui me porte à vous tourmenter sans cesse. Au moins ne me refusez point ce qu'on accorde aux plus coupables qui est de leur dire le mal qu'ils ont commis: car si ie vous ay offensé je veux reparer de ma vie vôtre interêt, Dites-moi donc ma faute, si c'est celle de vous honorer trop imparfaitement, elle m'est cómune avec tout le monde, parce qu'il est impossible de trouver dans l'humilité des respects dignes de vôtre merites: si celle de

vous aimer avec le même défaut tout cela est excusable considerant vôtre perfection. C'est dequoi je me juge coupable. Or vôtre raison me doit la grace de ces crimes, puis que vous êtes juste, & moi impuissant de faire mieux en cela : Qu'ai-je fait davantage ma belle, je défie vôtre beau jugement de me juger coupable d'autre chose. Moderez donc un peu vos rigueurs, étant plus douce & moins severe, & prolongez les jours de celui dont vous pouvez disposer absolument de la vie si tant est que le service vous en soit agreable & dés à cette heure ie vous en confirme le pouvoir que ie vous en ay donné, en la qualité,

Mademoiselle, De vôtre.

AVTRE.

VOus avés beau chercher ma belle, mon pareil en amour & en fidelité, vous reviendrés sans doute au regret de m'avoir méprisé, & à cette repentance de m'avoir cru menteur, alors que je vous disois, comme je vous dis encore, que je meurs d'amour pour vous. Je sçay bien que vôtre vertu vous en peut faire trouver de plus grand en merite, mais non pas en affection

ny en obeyssance: car au peril de ma vie, je contesterai toûjours à qui que ce soit le premier rang parmi vos affectionnez, vos plus obeyssans, & vos plus fidelle.

Lettre de remontrances à sa Maistresse.

NOn, ne vous étonnés pas ma belle, si je ne puis souffrir un rival en mon Amour: comme vous êtes sans-exemple, je veux être sans compagnon, & particulierement lors qu'il y a de l'interest de vôtre service, parce que sans vanité, je vous témoignerai plus d'obeyssance, moi seul, que tous les hommes ensemble, l'essay dépendra à toute heure de vos commandemens, en l'execution desquels je vous rendrai les effets de ces paroles, étant,

Vôtre obeïssant serviteur,
SILVANDRE.

Plaintes d'un Amant constant à sa Maistresse volage.

JE vous le disois bien, ma belle, que d'aimable, vous deviendriés à la fin Amante, & que vôtre liberté étoit trop fiere pour être exemte de l'Empire amoureux. Cet

enfant qui vous rendoit si souvent triomphante, vous fait voir maintenant vaincuë par les armes du merite d'un nouvel Amant: je me rêjoüis en mon esclavage de vôtre captivité. De vous demander maintenant quelque remede pour mon mal, ce seroit hors de propos & d'apparence, puisque bien loin de me guerir vous ne vous sçauritz maintenant guerir vous-même. Vous voilà donc de Geolerie, prisonniere, & de maistresse, servante, quoi que ie sois toûjours vôtre serviteur malgré tous vos dédains, ayant fait vœu d'être aussi constant que vous étes volage.

Autre Lettre plaintive d'un Amant.

OU trouverai-je enfin du repos, ma belle parmi tant d'inquietudes amoureuses, qui travaillent mon esprit de nuit, & de jour? Je cours par tout passionné d'amour comme une biche blessée portant la fléche dans le sein, pour trouver le dictame de ma playe; mais en vain, mon mal est de telle nature qu'il n'est point de remede en la nature pour sa guerison. Que ferai ie donc si l'esperance du soulagement m'est interdicte: Où irai-je si le Soleil se leve avec moi par ou je me cou-

che miserable, & enfin que deviendrai-ie si la mort même, qui est le refuge des plus malheureux, est sourde aux cris de mes plaintes; Helas! ne me sera-t'il pas permis de mourir puisqu'il m'est deffendu de vivre, si ce n'est d'une sorte de vie, pire mille fois que la mort. On tient que l'esperance meurt aprés nous : si est-ce qu'il y a long-tems qu'elle est morte en moy, n'ayant point d'autre esperance que celle de pouvoir ensevelir dans mon tombeau toutes mes peines. Je ne somme point vôtre pitié à leur sentiment, ie suis content de ne l'être iamais malgré vous. Toute la grace que ie vous demande, c'est de me croire digne de vos bonnes graces aprés ma mort, & de donner à son souvenir quelques larmes en revanche des soûpirs que vous m'avés fait jetter au vent durant ma vie :

SILVANDRE

AVTRE.

IL n'est pas besoin de vous dire que ie vous aime, puis que toutes mes actions ne vous témoignent iamais autre chose. Tréves donc de paroles, ie veux que mes effets parlent pour vous dire qu'en effet je serai toute ma vie, Vôtre.

AVTRE.

J'Ay tant d'inclination à vous aimer, & tant de passion à vous servir, que je n'ay jamais de plus cheres pensées ni de plus fortes volontez dans l'ame: aussi suis-je né & destiné pour vous obeyr; puisque le seul honneur de vos commandemens limite toutes mes esperances, usez donc souvent de mes services, si vous desir z obliger de nouveau celui qui vous est entierement acquis en qualité.

Monsieur, De vôtre.

Lettre à une Damoiselle sur son inconstance.

LOrs que je croyois que la constance même vous devoit imiter pour ne changer jamais, le tems ne se pouvant priver d'un si bel hommage que le vôtre, vous a doucement forcée à suivre les loix naturelles à vôtre sexe: ainsi vous avés crû, qu'aprés m'avoir aimé il me failloit hayr, & que le mal me seroit inconnu si ce bien duroit sans cesse. J'avoué vôtre rigueur, mais pourtant je me plaint de la cause: car comme imaginaire elle ne pouvoit produi-

te des effets veritables ; & cependant i'endure, mais pour l'amour de vous, & par consequent pour la plus parfaite du monde.

AVTRE.

SI la perfection n'est au monde que pour vous faire admirer, si l'amour, n'est amour, que pour vous faire aimer, si les sacrifices ne sont reconnus en terre que pour vous faire adorer, qui vous peut voir sans admiration, qui vous peut admirer sans amour, & qui vous peut aimer sans vous adorer, doit être sans yeux, sans cœur & sans Ame. Car si mes yeux vous admirent, le devoir le veut, si mon cœur vous aime, la raison le commande, & si mon ame vous adore le Ciel le permet : de sorte que ces trois necessitez formans un devoir en moi, je vous le presente, mais c'est sous le titre,

Mademoiselle. De vôtre.

Lettre de reconnoissance étant aimé.

TAirai je un bien si excessif d'être aimé de vous, ma Belle, ou le publierai ie pour le rendre plus grand. Non mon silence l'honorera davantage, mais toutesfois mes paroles le rendront plus glorieux car en le

disant j'éterniserei ma memoire. Je veux donc que ma bouche soit incessamment ouverte pour son adieu, mon esprit épris en ses pensées, & mon ame extasiée au seul objet de son idée, & ainsi benissant ma naissance pour le bon heur de la vôtre, que vôtre mort soit mon tombeau, & cependant tout mon honneur, & toute ma gloire dependra de cette qualité, que de me pouvoir dire à jamais,

Vôtre serviteur.

Lettre sur la Rigueur.

SI l'amour & la cruauté sont deux choses contraires, vostre amour doit estre feint, puis que vostre rigueur est veritable. Cessez donc de me faire souffrir, & je croiray que vous m'aymez, car l'amour & la cruauté sont deux choses trop contraires pour persister ensemble. Considerez ces raisons, & vous changerez d'humeur, tandis que je vivray toûjours constant en cette qualité,

De vôtre.

AVTRE.

VOus voir sans admiration; c'est une impuissance, vous admirer & vous

aimer c'eſt une neceſſité, mais vous aimer & endurer, c'eſt une conſequence: car vous avez tant de merite, qu'à peine peut-on deſirer, mais non pas eſperer l'honneur de vos bonnes graces. Jugez-donc qui vous peut dignement ſervir; il eſt encore à naître, mais fidélement j'y engageray ma vie, toutesfois avec voſtre permiſſion: car je ſuis tout voſtre.

Lettre d'un Cavalier à ſa Dame.

MEpriſer ceux qui vous honorent, dédaigner ceux qui vous aiment, ne faire nul état de ceux qui vous ſont ſi fidélement acquis, ſont-ce des actions d'une belle ame comme la voſtre? Où ſont ces paroles qui m'honoroient, par eſperance des effets de voſtre ſouvenir; Ha! c'eſt trop de rigueur; avoüez-le pour voſtre repentir, & pour rendre content celuy qui ne peut eſtre abſent de vous, étant,

Mademoiſelle, Vôtre.

Lettre d'une Dame, ſur l'inconſtance de ſon ſerviteur.

MONSIEUR,

On accuſe toûjours nôtre ſexe d'in-

constance, & si pourtant j'en reçois maintenant la loy de vous. Vous, dis-je, de qui les sermens rendoient un témoignage si fort de vôtre fidelité que je n'osois en douter, crainte de m'offenser moy-même & toutesfois le vent a emporté vos paroles, mais non pas vôtre amour, car vous n'en avez jamais eu, tellement que si je me blâme maintenant de vous avoir crû, je me loüeray aussi de vous imiter, mais toûjours avec ce regret de ne vous avoir servy d'exemple, car il étoit raisonnable que je vous precedasse, comme vôtre Maîtresse, mais à present,

Monsieur, Vôtre Servante.

REPONSE.

MADEMOISELLE,

Il se connoît bien que vous n'avez point d'amour, puisque vous avez des yeux pour connoître mes défauts, car l'amour est aveugle, & vous-le devez estre aussi pour mes merites: qu'il vous suffise que je vous aime, & que je vous adore, mais comme la plus belle, & la plus parfaite du monde, l'amour se doit reconnoître par l'amour.

AVTRE.

PUisque vos merites causent mon tourment, je ne m'en plaindray jamais, plus vous aurez de regret, plus auray-je de constance, vos dedains ne produiront que des respects, & vos glaces des feux: car i'ay fait vœu d'estre malgré le tems & son inconstance,

Le plus humble de vos serviteurs.

L'ETTRE DE PROTESTATION d'Amour & de respect.

N'Avoir rien qu'une ame pour vous adorer, qu'un cœur pour vous aimer & qu'une seule vie pour vostre service, n'avez-vous pas sujet de vous plaindre, vous de qui les beautés ont tant de charmes, & les merites tant d'appas, que les plus esclaves detestent ce nom de liberté, pour pouvoir mourir sous le joug de vostre douce servitude. Si on parle de miracles, vous en étes l'exemple : enfin vous étes si parfaite, que l'art & la nature sont en dispute à qui d'entr'eux vous a faite. De me dire maintenant vôtre serviteur, c'est une

qualité trop relevée : de me dire vôtre esclave, c'est encore le titre trop glorieux. Voici donc mon surnom, ma Belle, donnez-moy tel nom qu'il vous plaira.

Vostre.

LETTRE D'UN AMANT à sa Maîtresse malade.

SI les plus belles envient vos beautés, & les plus parfaites vos merites tout est donc épris de vos charmes, le mal même s'est rendu captif sous la puissance de vos appas, de sorte que s'il vous blesse maintenant, ce n'est que des blessures que vous lui avez faites : il s'est donné à vous, car vous le possedez, croyant qu'en vostre joüissance il changeroit son nom, puisque vous étes par amour le souverain bien du monde, ainsi il est pardonnable, & en sa ruse, & en son amour, & bien qu'il vous soit rigoureux, ce n'est qu'à vostre rigueur qu'il en veut, faites vœu de n'estre plus cruelle, & il s'adoucira, autrement vous courriez danger de vostre vie. Toutefois la consideration de détruire tant de merveilles en vous detruisant, arrêtera son dessein. N'aprehendez donc pas Belle,

l'amour

l'amour eſt plus puiſſant que la mort, puis que ſouvent il doit ſervir à nous mêmes, ſi bien qu'il aura ſoin de voſtre vie, comme du tranchant des armes, qui le rendent à toute heure victorieux & triomphant de la liberté des hommes, i'en puis parler par experience, eſtant

Ma Belle,

Vôtre Eſclave.

AVTRE.

SI l'amour même, c'eſt Aveugle, eſt épris de vos beautez, que dois-ie faire avec mes yeux qui me font admirer en vous tant de merveilles. De me dire Amant c'eſt trop peu exprimer mon amour : de me nommer paſſionné, ce ſont encore des paroles trop foibles pour l'affection que ie vous porte; croyez donc, s'il vous plaiſt, qu'à l'eſgal de ce que vous eſtes parfaite, ie ſuis affectionné à vôtre ſervice.

AVTRE.

AYmer ſans être aimé, c'eſt vivre ſans eſperance, eſt par conſequent mourir puis que l'eſpoir eſt le plus doux aliment de la vie ; avez-vous donc reſolu mon trêpas, & dédaignant toûjours mes ſervices, les

oublier par recompense ? C'eſt trop de rigueur pour avoir trop de Beauté, vous l'avoüerez un jour, mais trop tard pour vôtre recompense, car je ne ſerai plus, & par conſequent,

Mademoiſelle,

Le plus humble de tous vos ſerviteurs.

AUTRE.

ME defendre de vous aimer, ne vouloir pas que je vous honore, à quoi penſez-vous ma belle, il faudroit que je changeaſſe de cœur pour changer de Maîtreſſe, car j'ai fait vœu d'être tant que je ſerai,

Vôtre ſerviteur.

AUTRE.

IL eſt bien aiſé d'être Amant, mais malaiſé d'être fidéle: chacun peut aimer, mais non pas endurer. Or la conſtance preſuppoſe les peines, pour moi je ſouffre beaucoup, mais trop peu pour la conſequence d'autant de mots pour vos merites, je voudrois avoir mille vies, pour vôtre ſervice, toutefois je n'ai qu'un tombeau, qu'un cœur, & qu'une ame pour vous adorer, un cœur pour vous aimer, & un tom-

beau pour ensevelir mon corps, aprés s'étre enseveły sous l'honneur de vos commandemens.

Lettre amoureuse d'un Amant à sa Maîtresse offensée injustement contre luy.

JE ne sçay, si je me dois plaindre de vôtre premiere connoissance; puis qu'elle me reduit maintenant à cette extremité, de regreter ma vie passée, & souhaiter ma mort. Il est vray, le bien que j'ay reçû de vous ne se peut comprendre: mais aussi le mal que vous me voulez faire souffrir ne se peut endurer. De sorte que si vous avez resolu de me haïr à l'égard de ce que vous m'avez aimé, il faut que je change de cœur comme vous changez d'ame, & consequemment de nouvelle vie: aussi-bien croy je qu'ennuyé de mes jours, vous avez comploté avec mon mal-heur, ma ruine. s'il est vray, je n'en blâme que l'artifice, & non pas le dessein, puis qu'il procede de vous. Ne tardez donc point vôtre vengeance, punissez-moy bien-tost pour vous en repentir de bonne heure, afin qu'il me reste encore ce bien, aprés tant de maux, de vous pouvoir pardonner un iour, ou plûtost de vous crier moy-même mercy, aprés avoir souf-

fert ma penitence. Je ne veux point me justifier devãt vous, encore que je n'aye point failli, j'aime mieux le croire que vous contredire, & ainsi me punir moy-même, sans sçavoir pourquoy, j'ay toûjours preveu par l'embarras des choses du monde, que nos contentemens periroient quelque jours mais je n'ay jamais cru que vous forçassiez le tems à suivre vostre inconstance, ni à recevoir la loy de vous, puis qu'il la donne à tout le monde: Toutesfois je ne m'en dois pas étonner: celles de vôtre sexe n'ont rien de plus naturel que le changement, ni de plus contraire que la fermeté: vivez dõc contente de mes deplaisirs, je ne diray iamais que vous estes cruelle, ou si ie m'en plains ce sera du seul regret de me pouvoir plaindre: car ma vie me déplaît, puisque ma mort vous agrée, & ie suis tellement accoutumé à desirer vos volontés, que ie n'ay point d'autre pouvoir sur moy-même que de vous obeyr. De sorte que si vous avez resolu de me perdre, ie n'auray iamais le dessein de me sauver. Le tombeau me sera trop doux, si vostre commandement m'en prescrit la jouïssance, souvenez-vous seulement aprés m'avoir puni, que ie suis innocent, & que vous m'avez plutost fait soupirer d'amour que de repentance, de vous

avoir offensée: c'est combattre avec trop de raison, ce que ie ne puis éviter, vous avés déja brûlé mon cœur:mon corps sera bientost reduit en cendres, quoique j'espere, ie n'attendrai donc que la mort, ie recevrai son offrande de vostre part, en échange de mon sacrifice, dont le sang lavera la faute que vous avez fait, d'avoir crû que j'ay failli. Adieu: si vous avés de l'amour pour vous, aimez ce qui en procede (ces cheres reliques) & si à cause que ie suis leur pere, vous dédaignés d'être leur mere, ayés plus de pitié que d'amour, faites par grace, ce que vous feriés par devoir, si vous m'êtiés fidéle.

Lettre à une Damoiselle sur son inconstance.

PUisque vos sermens vous ont renduë parjure, & vos promesses infidéles, ie vous rends vostre foi, encore que vous n'en ayez que faire, puisqu'elle ne vous sert qu'à decevoir ceux qui se fient à vous. J'avois toûjours prévû vos humeurs volages, qui croissent & décroissent selon le tems: mais autant amoureux que fidéle, ie ne pouvois éviter ce mal necessaire à mon bié,car puisque vous deviés un iour changer, il vaut mieux que ce soit trop tôt que trop tard,

pour s'exempter de repentance. Je ne sçay pourtant comment je me pourray empêcher de vous aimer, car mon cœur est tellement accoûtumé de soûpirer pour vous qu'il m'est impossible de lui faire oublier cét exercice seul: il resiste contre moy-même, tellement que pour le refroidir, il faut que je lui represente vos glaces, autrement il me brûleroit de ses feux. Adieu ma main se lasse de vous écrire, mon cœur de vous aimer, mon ame de vous adorer, ma langue de vous loüer, & moy enfin de vous servir, n'étant plus vôtre fidelle.

Lettre d'un Amant desesperé des bonnes graces de sa Maitresse, injustement offensée contre luy.

MADEMOISELLE,

Que vous sert-il de me faire ressentir vos épines, puisque j'ay cueilli vôtre fleur pourquoi deshonorez-vous de parole celui qui a vôtre honneur en effet, & blâmez sans cause celui qui ne vous peut loüer qu'injustement, moderez vôtre rigueur, puis qu'elle vous offense plûtôt qu'elle ne me blesse: je vous ay mille & mille fois protesté que je n'avois point failli selon vôtre opinion ce qui m'a été inu-

ile, l'ayant cru autrement. Il me suffit pour ma satisfaction que i'en sçache la verité, & que ie me sois essayé en toutes les façons du monde à vous la faire connoistre, mais inutilement. Adieu donc belle: mais trop cruelle, vous me laissez triomphant du plus digne sujet du monde, ie vous laisse vaincuë du plus fidelle Amant.

AVTRE.

PUis que i'aime tout ce qui est en vous, ie cheris aussi tout ce qui en procede, bien que ce ne soit que des rigueurs & des cruautez: ie m'étonne toutefois qu'étant si belle vous soyez si cruelle: connoissez mon mal, & vous connoistrez vôtre rigueur trop extrême pour un excez d'amour, mais quoi vous ne sçauriez être autre que vous même non plus que moi, celui que je suis qui est vôtre fidelle serviteur.

Lettre pour une Dame qui seroit prisonniere du commandement de son Prince amoureux.

MONSEIGNEUR,

L'innocent ne doit jamais apprehender les supplices, & quoi que sa nature le porte à ce sentiment, il doit corriger ce

défaut du corps par la perfection de son ame, faisant paroître la vertu au rencontre de ce malheur. Car j'ay toûjours crû que mon cœur seroit honoré de son ressentiment comme tres justes, & il semble que la verité veüille emprunter l'usage du discours pour le dire elle-méme, & la raison quoique puissante, une nouvelle force pour le persuader à tout le monde ; mais pourquoi persuader ; Personne n'en doute, MONSEIGNEUR, que vous seul, & sur ce doute, vous avés commandé de me prendre, peut-être est ce en revanche de l'honneur que j'ay eu autrefois de vous avoir pris : au moins je me souviens qu'en vous prenant, je vous donna mon cœur pour prison: de demander maintenant le vôtre en revanche, mes défauts m'en [illegible] le desir, & mon malheur m'en ôte l'esperance: Que deviendrai-je donc ? ce qu'il vous plaira pour mon contentement, car je n'ay point d'autre regret que celui de n'avoir été plûtôt en prison que vous en eussiés eu la pensée pour éviter le plaisir que vous avés eu, sans doute de commander qu'on m'y mit, vous ressouvenant que j'ay été autrefois vôtre Geoliere Or je suis contente de mourir, pourveu que vôtre bouche Royale

prenne la peine de s'ouvrir, pour faire ouvrir mon tombeau, en prononçant l'arrest de ma mort, que ie croirai utile, si vous la précipité ; aussi-bien est-il raisonnable, qu'étant née pour vôtre contentement, ie meure pour vôtre satisfaction, & qu'ainsi ie vous rende le premier & dernier soûpir de ma vie, pour un témoignage de l'amour que i'ay eu pour vous, sans compter le nombre sans nombre de ceux que vôtre merite me fait jetter au vent : ie dis au vent, puisque vous en avez déja perdu la souvenance, oubliant pour jamais, vôtre Amante, & vôtre aimée, & maintenant vôtre malheureuse servante & sujette.

Lettre de consolation à une Maîtresse sur la mort de son Serviteur.

MADEMOISELLE,

Je crois que vous avés été des derniere à apprendre les tristes nouvelles de la mort de vostre serviteur, que vous serez des premieres, & même l'unique qui en celebrerez dans vostre ame, par vostre tristesse plus long tems que tous ses amis ensemble le funeste souvenir : ce n'est point que la raison de son merite vous y oblige, parce que

je ſçay bien que toute ſorte de merite perd ſon eſtime en vôtre preſence, étant parfaite comme vous êtes, ni même la pieté, quoi qu'elle vous ſoit naturelle, avec toutes les autres vertus: mais ſeulement & ſon amour & ſa fidelité, comme toutes deux également incomparables, encore croy-je que tout cela ne vous y oblige pas: car bien que ſon amour fut extrême, elle ne pouvoit être autre, puiſque vous en êtiés l'objet: non plus que ſa fidelité quelle quelle fut. Je ne ſçay donc pas en verité, qui vous peut porter à pleurer ſon trépas, ſi ce n'eſt la bonté de vos inclinations, étant, quoy qu'on diſe, auſſi douce que belle, & par conſequent pitoyable. De condamner vos larmes, je pleurerois de regret d'en avoir eu ſeulement la penſée, mais vous me permettrez de croire que vous reſſouvenant des feux qui procedant de vos yeux, ont aidé peu à peu à conſommer ſa vie, vous les faites maintenant pleurer de repentance. Or quel châtiment imposerez vous à vôtre beauté? s'il n'eſt rien en vous qui n'aî été complice de mille & mille peines, qu'en vous aimant il a ſoufferres, il vous faudroit preparer un naufrage dans la mer de vos larmes, ſi l'amour n'avoit encore de ſoin de vôtre vie en faveur de ſes Autels, puiſquer

vous êtes la ſeule idole, où tous les mortels à l'avenir preſenteront en hommage les vœux de leur ſervitude. Et moi particulierement ayant ſuccedé au merite de l'amour & de la fidelité de vôtre defunt ſerviteur, je ne vous veux point donner les aſſurances de parole, en cette ſorte d'entrepriſe, les effets ſont toûjours mes cautions. Eſſuyez donc vos larmes, arrêtés vos ſoûpirs, je vous ſomme à ce devoir, de la part de la raiſon, ſçachant que ſes commandemens vous ſont inviolables. Adieu lors que j'ay mis la main à la plume, j'avois fait deſſein de vous conſoler, mais me repreſentant tout à coup, la force de vôtre jugement à la rencontre de toutes ſortes d'accidens, j'ay changé de deſſein, pour vous aſſeurer de l'amour & de la fidelité que ie vous ay voüée en qualité de ſerviteur tres humble.

Lettre d'un Serviteur, qui eſcrit à ſa Maiſtreſſe par ſon commandement.

IL faut que je confeſſe que j'avois reſolu de ne vous point écrire, tant que j'aurois le moyen de vous parler, & j'en tirois la raiſon de vôtre merite: car ētāt doüée d'un eſprit le plus beau qui anima jamais

corps, j'apprehendois vôtre censure, ne vous pouvant faire voir de mes lettres, qu'en vous faisant voir mes défauts. Mais pourtant, ma belle, vôtre commandement a passé par dessus toutes ces apprehensions, puis que j'ay consideré que j'avois fait vœu de vous être obeïssant, & non pas de ne vous écrire point, & qu'ainsi j'étois plus obligé à contenter vôtre humeur, qu'à suivre mon dessein. Voici donc, une de mes lettres, ou plûtost un sujet à pratiquer ce que naturellement vous sçavez pour corriger les défauts d'autrui. Ne lisez donc point ie vous supplie, que la plume à la main, si vous voulez estre en la plus belle action, en laquelle la raison vous puisse voir : parce que vostre vertu de charité me doit cette correction, ie l'espere, non seulement d'elle, mais encore de la connoissance, que ie sçay que vous avez du service & de l'affection que ie vous ay voüée, en qualité de

Vostre Esclave.

Autre sur le même sujet.

SI vous ne me commandez, ma belle, de ne vous écrire point, comme il vous a plu me commander le contraire, ie vous

importunerai à toutes heures de mes lettre mais pour vous prier de m'être plus douce ou plus cruelle encore, si plus se peut, afin que ie succombe sous le faix des peines que ie souffre en vous aymant. Je vous iure que ie ne regreterai point ma mort, si vostre rigueur la cause, puisque i'ay fait serment d'adorer tout ce qui procede de vous. Disposez donc, à vostre gré de ma vie, ie vous promets de signer de mon sang tous les arrests que vous prononcerez contre elle, sans les lire même; tant ie me suis resigné à vostre volonté, qui sera toûjours mon obeïssance sans exception. Je baise mille & mille fois, avec vostre permission, vos belles mains, qui m'ont lié, & si c'est trop de hardiesse, ie me soûmets à vostre censure pour en recevoir le châtiment.

Autre sur le même sujet.

EN effet, ma belle, i'ay quelque sujet de me plaindre de vostre rigueur, prenant plaisir comme vous faites à me tourmenter nuit & iour, sans avoir commis autre offense que celle de vous aimer: & en cela vous estes complice de mon erreur, parce

que l'objet de vôtre beauté assujetit tellement les puissances de mes affections que quelque resistance qu'on lui sçût faire, on ne peut que retarder, & non éviter sa défaite. Il me semble donc, que vous êtes injuste de me faire souffrir pour une faute que vous m'obligez à commettre. Je dis qu'il me semble, d'autant que vous croyant parfaite & vous adorant comme telle, le iugement que je ferois de vos defauts, feroit un arrêt d'autorité des miens. Ne laissez pas pourtant, s'il vous plaît, de détruire tous ces témoins d'apparance qui vous veulent convaincre de cruauté, mon amour vous le persuade, & toutes mes inclinations ensemble, que je nourris, & que j'éleve pour vôtre respect, vous en coniurent.

AVTRE.

MOn ame est cette Clirie, ma belle, qui a touiours le visage tourné vers vôtre belle face, comme son unique Soleil. Je veux dire que ce que ie vous suis, m'oblige à n'avoir jamais d'autres mouvemens que ceux que vos sentimens me donneront. Et quelque passion qui vous anime soit de joye comme maintenant de tristesse, je me laisserai emporter à l'effort de sa violence. Je

ſuis donc maintenant triſte, ma belle, parce que vous l'êtes, & quoi que ie n'aye iamais veu ni connu le ſujet de vôtre affliction, ſi en regretterai-je la perte, voyant que vous en ſoûpirez. Et ce qui me conſole en toutes les actions dont vous êtes l'exemple, c'eſt que quoi que je faſſe pour vous imiter, je ne puis jamais mal faire, puiſque comme parfaite vous ne pouvez jamais faillir. Pleurez donc, ou riez, ma belle, je ſuis en tout tems diſpoſé à l'un & à l'autre, vôtre plaiſir ſera mon contentement, vôtre triſteſſe mon ennuy, vôtre malheur mon infortune, & enfin vôtre mort mon trépas, & s'il ſe peut encore, vôtre ſepulture, mon tombeau, car je ſuis tellement un ſecond vous-même que ie ne ſçaurois ſeulement permettre que le tems d'un clin d'œil privât mon eſprit de vôtre penſée, ſi fort elle m'eſt chere. Je vous ſouhaite le bon ſoir, ne pouvant vous le donner.

AVTRE.

ENfin cette belle main, la geoliere de ma liberté, cette main miraculeuſe dont les merveilles ſont les ouvrages, cette main qu'on ne peut admirer ſans devenir aveugle d'amour, mais d'un amour paſſionné, mais

d'une paſſion tout-à-fait extrême. Cette main de laquelle, & l'art & la nature ſe ſervent par neceſſité pour faire tout ce qu'ils font de beau, a pris la peine de m'écrire, & m'écrire encore que mon ſervice vous étoit agreable : ie iure par ſa perfection que i'erigeray un temple de reconnoiſſance à la gloire de cette faveur, où ſans ceſſe ie ſacrifieray des regrets de n'y pouvoir ſatisfaire, non pas dignement, car il eſt impoſſible: mais à l'égard de ce que ie puis: i'en reitere le ſerment, pour le rendre plus inviolable, & parce que toutes ſes proteſtations procedent de mon devoir, étant iuſte de faire davantage, ſi plus on pouvoit, en action de graces d'un tel bien. Je reitere encore tout de même le vœu que i'ay fait de vivre fidéle, & mourir conſtant voſtre ſerviteur. Voilà le plus de mon pouvoir, & le moins de ce que ie vous dois. Parfaite agréez ce défaut, puiſque vous en étes la cauſe, conſiderant que tout ce qui eſt de prix & d'eſtime perd ſa valeur alors qu'il vous eſt offert, s'il ne porte ſur le viſage l'aveu de ſon indignité. Adieu ma belle, ie crains de faire arrêter trop long-tems vos beaux yeux ſur ce papier, & de privet voſtre eſprit de l'entretien de quelque belle penſée.

AVTRE.

IL faut que je vous dise ma belle, le regret du transport de joye, où le ravissement de vos charmes ont élevé mon ame, ce sont des sentimens de plaisir qu'on ne peut exprimer par la parole, ny assez reverer par le silence, veu que l'imagination même ne sçauroit concevoir tant seulement la moindre partie de leur douceur. Ce fut hier au soir, où je vous admiray en cette assemblée que vous êtiés, mais si belle, que si la perfection vous eût contemplée avec mes yeux, où la raison avec les siens, la derniere eut obligé l'autre à croire que vous êtiés sa sœur, Et quoi que de sa [illegible] puisse point souffrir de comparaison qu'avec elle-même, si est elle forcée de se servir du miroir de vôtre face pour voir la sienne, puisque ses traits sont vos attraits, & vos appas ses charmes, je ne vous flatte point, ma belle, bien que je je soit passionné d'amour, je suis exemt du toute sorte de passion en mes paroles. Car je ne vous dis pas seulement ce que je pense, & ce que je croi, moins encore ce que je ressens. De sorte qu'outre le témoignage de mes pensées, & de

ma croyance, je vous donne encore ceux de mes ſentimens, qui ſont hors de tout reproche. Mais pourquoi prens je le plaiſir à vous déplaire en vous loüant ; ne ſçay-je pas bien que vous hayſſés les loüanges autant que les vices, parce que l'humilité, maiſtreſſe de vos autres vertus, ne vous permet pas d'entrer en la connoiſſance de vous-même, crainte que les traits de vos beautez ne vous bleſſent à mort, comme jadis un autre Narciſſe, & qu'idolâtre de vous-même, vous ne ſoyez tout enſemble, & l'Autel, & le ſacriſice? Que dis je ? vôtre iugement, que tous les meilleurs de ce ſiecle eſtiment être ſans pareil, vous empêchera d'entrer dans le labyrinthe de l'amour de vous même: & quand bien il ne seroît pas, il a en ſon pouvoir ce filet d'Adriane que la Nature lui a donné pour lui faire trouver la ſortie. Tréve de ces veritez, pour publier celle-cy, que ie ſuis & ſerai toute ma vie le plus humble, le plus fidelle & le plus obeyſſant de tous vos ſerviteurs: & ie défie vos commandemens à me rendre parjure.

AVTRE.

NOn, je ne ſaurois plus vivre ſéparé de vous, il faut neceſſairemét que ie vous

voye toûjours, ou que je meure sans cesse, puisque de vôtre seule presence procedent tous mes contentemens, & de vôtre absence tous mes ennuis. J'ai beau me resoudre par dessein à la patience, je change de volonté à toute heure, & je ne suis content qu'en ce seul point de mourir vôtre serviteur. Je veux que le tems change, & rechange toutes choses, ma fidelité donnera de l'exception aux regles generales de la vicissitude, & je me deplais grandement, que les effets ne soient mes paroles : car je ne serai jamais satisfait, qu'alors que par la rencontre de quelque occasion je pourrai détruire le doute & le soupçon que ma condition mortelle vous peut donner de mon inconstance. Ne me parlez donc jamais, s'il vous plaist, ma belle, que pour me commander, afin que comme je suis en tous tems disposé à vous obéyr, je vous obeysse sans cesse, trouvant de l'employ pour mes services, que je vous offrirois encore s'il ne vous étoient acquis, comme étant entierement,

Vôtre.

AVTRE.

NOn ma belle, je ne suis ny ne serai jamais content qu'auprés de vous, je

défie hardiment tous les plaisirs du monde unis ensemble de me contenter hors de vôtre presence, car ou que ie sois éloigné de vous, ie languis de telle sorte que ie m'ennuye de vivre, & sans doute si ie vous avois rendu autant de service, que j'en ay de desirs, ie ne regreterois point ma mort, puisque vous en seriés la cause. Tout ce que ie vous demande, c'est de me traiter plus doucement, ou plus severement encore que vous ne faites, si plus se peut afin que l'esperance me soulage, ou que le desespoir m'accable, la vie & la mort m'est indifferente, vostre plaisir est ma volonté, & pour de nouvelles assurances, ie vous fais encore de nouvelles protestations du vœu, que i'en ay fait, & le tout en qualité.

De vostre esclave & sujet.

AVTRE.

LEs douceurs de vostre entretien ont tellement charmé mon ame, que ses puissances qui estoient déja assujetties par l'amour sur vostre Empire, le sont encore par vostre éloquence sous ce même Empire. Tellement que si vostre beauté m'a ravi, vostre bien dire m'a charmé & si ie pouvois être deux fois vous-même,

vous avez de quoy m'acquerir doublement. Mais il n'eſt point neceſſaire, ma Belle, car même quand il me prendroit envie de briſer les chaines de ma ſervitude, mon ame y reſiſteroit, & mon cœur s'armeroit pour la défenſe, ce qui vous doit obliger à croire que ie n'ay point de part ſur moy-même, que celle qu'il vous plaît m'y donner. Jugez maintenant par la conſequence, de quelle façon ie vous ſuis acquis.

AVTRE

JE n'en puis plus ma Belle, à peine ay-je eu la force de prendre la plume pour vous écrire ces mots, qui ſont autant de juſtes plaintes des tourmens que voſtre rigueur me fait ſouffrir. J'ay la fiévre continuë depuis huit jours, mais ſon mal, quoique cuitant, m'eſt inſenſible : celui ſeul que vous me cauſez, m'eſt inſupportable, tellement que l'un tyranniſe mon corps, & l'autre mon ame, & ſi pas un d'eux encore ne me fait mourir, d'où procede un troiſiéme mal, beaucoup plus cuiſant que les autres deux : car ma vie me déplaît, depuis que ie ſçay que vos rigueurs

la veulent détruire : continuez, ma Belle, ie ſoûpirerai plutôt apres ma mort, qu'apres vôtre pitié, ſans toutesfois vous accuſer de mon trépas, bien que vous vous le cauſiez. Je me ſouviens du vœu que i'ay fait, de cherir, en vous adorant, tous ce qui procedera de vous & ie le confirme encor pour vous le rendre plus inviolable, avec cette proteſtation d'embraſſer avec le même cœur que je vous aime & avec la même ame que ie vous adore, vos volontez pour les changer dés l'inſtant en effets par mon obeyſſance que je vous iure encor être la plus parfaite, que jamais commandement ait rencontré. Adieu, il faut neceſſairement qu'apres avoir contenté ma main en vous écrivant, ie contente mes yeux en leur permettant de pleurer, comme auſſi à mon cœur de ſoûpirer. Voilà à quoi ie m'exerce, ma Belle, pour ſatisfaire à vôtre rigueur, puis qu'elle ne ſe peut repaître d'autre aliment que de celui de mes ſoûpirs, & de mes larmes. Je ne ſçai point ſi l'excez de ma fievre continuë me quitera : mais au moins ſçai-ie bien que celui de ma fiévre d'amour ne m'abandonnera point juſques au tombeau.

AVTRE.

JE vous le disois bien ma Belle, que vos appas & vos charmes étoient dangereux au rencontre d'une ame libre comme la mienne. Je l'ay preveu dés lors que je vous ay veuë, ou plûtôt admiré sans jamais l'avoir pû éviter, que feray-je donc maintenant, il faut me resoudre de vivre à vôtre gré, puisque je suis à vous. Ouvrez-moy donc, s'il vous plaît, vôtre cœur afin que le mien vive selon vos loix. Faites-moy sçavoir vos volontez, & je vous feray connoître mon obeïssance, en la qualité qu'avec toute humilité, ie prens de

Vôtre serviteur.

AVTRE.

JE ne l'eusse iamais dit, ma Belle, que vous m'eussiez blessé de loin, aussi bien que de prés, la seule experience me l'a fait croire, que feray-ie donc; plus ie vous fuis, crainte de vos blessures, & plus ie me sens blessé, prenez pitié de moy, ma Belle, & contentez-vous de ma servitude, puisque vos merites vous assurent, qu'elle sera éternelle : ma vie ne demande point d'autre aliment que celuy

de vos bonnes graces, & s'il est indigne de moy, donnez-le par faveur, ou par pitié : de quelque façon que ce soit, je vous en remercieray sans cesse avec les paroles de benedictions & de loüanges.

AVTRE.

IL est necessaire, ma Belle, que je m'éloigne de vous, pour quelque tems : mais il est plus important encore de vous cõtenter en cela, comme en toute autre chose. Faites-moy donc sçavoir vôtre volonté, car je ne partiray jamais que vôtre commandement ne me donne congé, je vous le jure, avec ce regret toutes-fois de vous faire des sermens pour si peu de chose. Car le vœu de ma fidelité comprend en soy toutes les assurance que je vous pourrois donner à l'avenir, de n'entreprendre jamais rien que ce qu'il vous plaira, puisque tout mon interest git à vous obeïr, en la qualité que courtoisement vous permettez que je porte,

De vôtre serviteur.

AVTRE.

VOus apprehendez, ma Belle, que je sois inconstant, & moy, je crains que vous

soyés volage, serons-nous donc, pour détruire nôtre commun doute, le seul remede que j'y trouve, c'est faire tous deux à l'envy l'un de l'autre, à qui s'entredonnera plus des assurances sans reproche, d'une fidelité éternelle, & d'un amour reciproque de même nature. Celles que je vous puis offrir dépendent de vos commandemens, car quelque chose qu'il me demandent pour preuve de mon amour & de ma constance j'obligerai mon obeïssance à le leur accorder. Pour vous faites ce qu'il vous plaira, la raison sera toûjours nôtre Juge. Adieu, je vous baise les mains, avec regret de ne pouvoir pas baiser vôtre belle bouche.

AVTRE.

PArdonnés à ma jalousie ma belle, puisqu'elle procede de mon amour, il m'est impossible d'avoir de compagnie en mes entreprises, car comme il faudroit que je changeasse de cœur pour changer de maîtresse, de même il faudroit que je changeasse de courage pour souffrir de Rival en mes amours. Ne vous offensés point s'il vous plaist, ma belle, je sçai bien que vous merités d'être servie d'un nombre

ſans nombre de Cavaliers : mais la croyance que j'ai, que pas un de tous enſemble ne vous ſçauroit ſervir ſi fidellement que moi, me fait reſoudre à ne permettre point que les offrandes de leurs ſervices profanent vos Autels : conſiderés ces raiſons, puis qu'elles procedent de l'intereſt de vôtre gloire, tenés pour aſſuré, que comme vous êtes l'unique en beauté, je le ſuis auſſi en amour & en fidelité, & quoi que le tems change toutes choſes, je veux que durant le cours de ſa viciſſitude, il vous donne des aſſurances du deſſein que j'ai fait de ne changer jamais: La jalouſie eſt fille legitime de l'amour, ſi la cauſe donc vous déplait, j'en detruirai pour vôtre contentement les effets, en me detruiſant moi-même. Adieu je vous ſouhaite le bon jour, parce que je ne vous le puis pas donner.

AVTRE.

POurquoi ne voulés vous pas, ma belle, que je vous écrive : eſt ce parce que mes lettres ſont autant de plaintes: donnés ceſſe à vôtre rigueur, j'en donnerai à mes cris: mais me tourmenter ſans ceſſe, & me deffendre d'en faire reſonner les ſoûpirs, à vos oreilles, c'eſt une nouvelle rigueur plus cruelle que vôtre rigueur ordinaire. Re-

tractez donc vôtre arrest, puisque la raison le veut, autrement vous serés injuste, & quelle apparence de ioindre ce vice à vos vertus ne vous suffit-il pas d'être impitoyable; vous me dirés que c'est aussi une injustice, oüi, mais elle est pardonnable à vôtre beauté, mais celle de me défendre, de me plaindre, c'est un vouloir à plaisir contre la raison, puisqu'il n'est rien de plus juste ni de plus raisonnable. Défendés moi donc, s'il vous plaist, d'obeïr à vos défences, & commandés-moi de violer ce commandement que vous m'avés fait de ne vous écrire plus, je vous en coniure par vôtre rigueur qui vous est si chere, & si recommandable. Adieu, ie vous promets que celle-ci sera la derniere, si par la premiere des vôtres vous ne me promettés de ne m'être plus cruelle.

AVTRE.

VOus voulés que ie ne vous ayme point ma belle, avec cette raison pour m'y obliger, que i'ay fait vœu de vous obeïr sans exception, en toutes choses : ie vous le confesse, mais toutes les raisons du monde ne me sçauroient obliger à faire l'impossible. Alors que ie vous iurai de vouloir

tout ce que vous sauriez desirer, j'ai toujours crû que vous ne voudriez point que ce qui seroit faisable. Or pour ne vous aimer point, il faudroit m'arracher le cœur du sein encore croi-je que hors de mon corps il soûpireroit, s'il vous voyoit, tant il vous aime. Commandez-moi donc, plutôt de mourir; & je vous obéirai : mais ne croyez pas pourtant que mon amour meure avec ma vie car le feu des affections que je vous ai voüées couvera éternellement sous mes cendres. Je ne puis pas aussi croire que ce soit tout de bon que vous me commandez de ne vous aimer point, si ce n'est avec ce dessein de prendre ma desobéïssance parfaite, & éprouver par la resistance que je fais à vos volontez, la sincerité de celle que je conserve, & pour vôtre service, & pour vôtre amour que je rendrai éternelle, s'il est quelque chose d'éternel dans le monde.

AVTRE.

PUisque vos sermens vous ont renduë parjure, & vos promesses infidéle, je vous rends vôtre foi, encore que vous n'en avez que faire, puis qu'elle ne vous sert qu'à decevoir ceux qui se fient en vous;

ſ'avois toujours prévenu vos humeurs volages qui croiſſent & décroiſſent ſelon le tems : mais autant amoureux que fidéle, je ne pouvois éviter ce mal neceſſaire à mon bien : car puiſque vous deviez un jour changer, il vaut mieux que ce ſoit trop tôt que trop tard, pour s'exempter de repentence. Je ne ſai pourtant, comment je me pourrai empêcher de vous aimer : car mon cœur eſt tellement accoutumé de ſoupirer pour vous qu'il m'eſt impoſſible de lui faire oublier cet exercice, plus je le force plus il eſt contraire ; ſeul il reſiſte contre moi-même, tellement que pour le refroidir il faut que je lui repreſente vos glaces, autrement je me brulerois par ſes feux. Adieu, ma main ſe laſſe de vous loüer, & moi enfin de vous ſervir : n'étant plus vôtre fidéle.

AVTRE.

JE n'oſe parler ma Belle, & ſi je ne puis me taire: car ſi l'amour eſt aveugle, il n'eſt pas muet, puiſqu'il eſt permis de vous aimer, il eſt bien permis de le dire. Je vous aime donc avec toute ſorte de paſſion, ſi ce bien vous eſt un mal, & ſi ma paſſion vous offenſe, ce papier blanc rougira de me

honte: puiſqu'il porte écrit ſur ſa face mon nom qui eſt le plus affectionné de tous vos ſerviteurs.

AVTRE.

QUels remerciemens , & qu'elles actions de graces vous rendrai-je en reconnoiſſance de la faveur , dont il vous a plû m'honorer; Plus ie penſe à ce bienfait, & plus me trouve-je impuiſſant pour parvenir à la moindre ſatisfaction. Recevez donc , s'il vous plaît le defaut de mes diſcours, & celui de mon pouvoir,pour reconnoiſſance;avec cette confeſſion,que je vous en ſuis ſi redevable que quand même dés à cette heure je commencerois à vous ſervir utilement & que mes ſervices ſeroient éternels , ils ne ſeroient pourtant jamais proportionnez à vos courtoiſies, dont le ſouvenir a déja tellement établi ſon ſejour en ma memoire , qu'il ne mourra qu'avec moi vous aſſurant que je ferai profeſſion de me faire remarquer en tous les lieux du monde le plus obligé de tous vos ſerviteurs & le plus indigne, puiſque par un excez de faveur j'en porte la qualité.

AVTRE.

VOus apprehendés, ma belle, que ie ne vous aime point, & vous me faites ressentir les effets de cette apprehension, en ne faisant pas cas de moi. Vous avés en cela prevû ma plainte : pour affoiblir sa raison : car jugeant que vous étiés coupable de ce dont vous m'accusés, vous m'avés voulu demander ce que vous me devés. Accordons-nous ma belle, rendés-moi le reciproque des affections que je vous ai voüée, & parce que mes merites ne vont point au pair avec les vôtres, aimés moi donc, s'il vous plait, autant qu'il se doit. Je suis assuré au moins que si on doit recompenser l'amour par l'amour, quelque affection que vous ayés pour moi, vous me devrés toûiours du reste. Faite donc cesser vos apprehensions ; car ie suis plus à vous qu'à moi-même.

AVTRE.

NOn, ie n'eusse jamais crû ma belle, qu'aprés tant & tant de sermens qui engageoient vôtre cœur à mon amour sur la caution de vôtre foy, vous eussiés été par-

jure, en changeant d'Amant; au moins si vous preniez la peine de me dire le mal que j'ai commis, m'accordant cette grace, avec la plus coupable, j'en souffrirois plus constamment la douleur, mais me priver tout à coup de l'honneur de vos bonnes graces, sans m'en vouloir dire le sujet, c'est ajoûter au déplaisir de vous perdre, un beaucoup plus cuisant encore, ne sachant pas pourquoi. Accordez-moi donc, cette faveur, ma belle, en ma disgrace, de m'en déclarer la cause, & je vous promets que quand bien elle seroit imaginée, ou absoluë, procedant de vôtre humeur, je la croirai juste, & me plaindrai plutôt de mon malheur, que de vous. Je vous en conjure, par la chasteté qui vous est si naturelle, & si recommandable. Je ne desire point d'autre recompense de mes services: au contraire je croirai être plus satisfait de vôtre mépris; donnez cela, ma belle, ou à l'amour que je vous ai voûée, ou à la haine que vous avez conçûë contre moy, que ce soit ou par faveur, ou par pitié, je ne laisserai pas pourtant de vous en être par raison redevable, si toutesfois l'obligation que je vous ai, se peut accroître, puis que je suis, & serai éternellement,

Vôtre.

AVTRE.

IE m'étonne, ma Belle, qu'apres tant, & tant de témoignages de ma fidelité, & de mon amour, vous en doutiez encore. Ce n'est pas que je me lasse de vous en donner à toute heure. Commandez-moi seulement, je vous feray voir avec étonnement qu'il n'est point de difficulté ni de danger que ie ne franchisse pour vôtre service, pourquoi donc douter de mon amour? Est-ce parce que la pluspart des hommes sont volages, ie suis homme, mais non pas de ce nombre. Outre que quand bien il me prendroit envie de changer, votre beauté a assez de charmes pour me faire changer la pensée de mon changement, en celle d'une resolution inébranlable de vous être éternellement fidéle. C'est aux beautez vulgaires que ces doutes & ces soupçons sont pardonnables : mais à vous dont les chaînes des merites assuiettissent tellement les ames; qu'elles ne peuvent rencontrer leur franchise qu'en perdant la vie, il n'est point d'apparence que vous en ayez seulement la pensée. Connoissez-vous donc bien, ma Belle, & vous connoitre votre erreur. Car comme il est impossible de

vous voir sans vous aimer, de même est-il impossible aprés vous avoir veuë de recouvrer la liberté que vos appas ravissent à ceux qui admirent leur douceur. Revenons à vostre plainte pour vous faire raison. Vous doutez donc encore de mon amour & de ma fidelité, tout ce que ie vous puis dire, c'est que ie vous donne autant de terme qu'il vous plaira pour penser aux moyens qui vous seront les plus propres pour en demander & acquerir des preuves exemtes de reproche. Mon obeïssance vous satisfera, & ie vous en asseure de sa part.

AVTRE.

IL faut que ie vous confesse, ma Belle, que ie reçois un grand contentement à vous aimer, aussi il faut que ie vous dise que ie ressens en cet amour des cuisans deplaisirs. Car si l'un costé l'esperance de vous posseder quelque jour me satisfait, de l'autre l'apprehension de vous perdre me tourmente. Et comme le bien de vôtre joüissance me peut arriver; de même aussi le mal de vôtre mort. Tellement, ma Belle, que ie ne me croiray jamais en repos, jusques à ce que ie repose mes inquietudes sur vô-

tre giron, & que tous deux esclaves sous un même lieu, nous soûpirons également non apres nostre liberté, mais apres la durée de nostre douce servitude. Pardon, ma Belle, si je vous entretiens avec de discours de ma passion, c'est un coup de mon amour s'il vous blesse, ce ne sera qu'apres qu'il m'a blessé; mais la blessure n'est pas mortelle, puis qu'à toute heure vous vous pouvez guerir en me guerissant. J'en attendrai avec toutes les impatiences du monde la faveur, & à l'avenir je ne soûpireray qu'apres l'esperance d'un tel bien. Adieu, aimez-moy, car je ne vous haïray jamais.

AVTRE.

VOus êtes en peine de sçavoir ce que je fais durant vôtre absence: je vous diray donc, que mon cœur soûpire sans cesse, que mes yeux pleurent toûjours, & que mon ame vivement atteinte des blessure de vôtre amour, vous adore avec les pensées dans mon imagination, où vous êtes naïvement representée. Et bien que ce ne soit qu'au portrait d'idée, si en ressens-je les appas & les charmes avec la même douleur que si j'étois aupres de

vous. Voilà mon exercice, ma Belle, s'il vous est agreable, je le continuerai, puisque ma vie & ma mort sont entre vos mains avec ce pouvoir absolu d'en disposer à vôtre gré à quoi je me suis resolu dés l'heure que je me voüai à vôtre service. Adieu je prens la hardiesse de baiser vos mains de joye de ce qu'elles m'ont si étroitement lié.

Lettre de desespoir, d'une Maîtresse deçûë, à son Amant infidéle.

Lisez hardiment cette lettre, comme la derniere que ma main vous écrira, c'est une plainte de vôtre infidelité, mais inutile puis qu'autant que ces cris resonnent à vos oreilles, celle qui l'a justement conçûë, plus tristement dictée & pitoyablement écrite sera dans le tombeau. Vous m'avez donc promis vôtre retour, pour me le faire plûtôt attendre qu'esperer. Je ne l'attendrai plus aussi, & espererai encore moins, crainte de me decevoir moi-même, comme vous m'avez deçûë. Cét heureux jour qui me devoit faire joüyr de vôtre presence a ramené la nuit, & à cette nuit ont succedé mille autres jours, ou plutôt mille au-

tres nuits, puiſque le ſeul Soleil de vos yeux éclaire ma miſerable vie. Vous fites bien en partant de me dire adieu, puiſque ie ne vous verrai plus, & faites encore mieux de m'accoûtumer par vôtre long retour à ſouffrir vôtre abſence, puis qu'elle doit être éternelle. Ne vous hâtez donc pas de venir le plutôt ſera le trop tard pour me trouver en vie, vous avez emporté mon cœur, que voulez vous que ie faſſe de mon ame. Or pour ne trouver rien de moi vous pouvez venir à toute heure, car vous m'avez tellement égarée dans le labyrinthe de mon infamie que lorsque ie me cherche moi-même, en moi-même, je ne me trouve pas; auſſi ne ſuis-je plus celle que j'étois, mon nom a perdu ſon renom par ma faute, je m'apelle miſerable, c'eſt le nom que vôtre infidelité m'a imposé. Helas, que vous ay, je fait? que trop de bien. Eſt-ce un excez qui me doive cauſer ſon contraire, mes courtoiſies attirent-elles vos rigueurs; mon amour, vôtre cruauté; mes faveurs, vos dédains, & ma conſtance, vôtre perfidie; à quoi pouvez-vous penſer durant mon abſence, ſi c'eſt à moy, c'eſt pour vous reſoudre ſans doute, à n'y penſer

plus ou pour soûpirer du regret d'y avoir tant pensé. Je voudrois bien sçavoir, alors qu'on s'enquéte de moy qu'est ce que vous répondez, peut-estre que vous ne m'avez jamais vûë (que n'est-il vray?) ou que vous ne me connoissez point: helas pour m'avoir trop connuë me meconnoistrez vous à cét heure? encore que vos sermens soient parjures, ils seront veritables pour vôtre ruine: vous pouvez fuïr ma presence mais non pas éviter le châtiment de vôtre faute car qui fait le mal est sujet à la peine. Revenez dõc à moy, pour revenir à vous, non pas pour m'apprendre à soûpirer, veu que mon cœur ne fait jamais d'autre exercice, ni pour donner des larmes à mes yeux, puis qu'ils font profession d'en prêter à tout le monde, mais bien pour éviter le chatiment de vôtre crime. Quand ie pense à vos perfides caresses, alors que vos baisers attiroient mon ame sur mes levres, & que vos soûpirs (à la faveur du vent de leur douce haleine) la faisoient r'entrer dans mon corps. Je meurs de regret de n'avoir pas pû mourir en ces doux plaisirs, puisque leur privation maintenant me produit un nombre de morts, beaucoup plus cruelles que la mort-même. Mais quoy, il me faut resoudre à ce que ie ne puis éviter, mon malheur est plus fort

que vos constances : il faut, il faut que je meure; que ne suis je donc déja où mon desir m'appelle, & où mon esperance m'attend ? le jour me déplaist, la vie m'est ennuyeuse, & accablée sous le faix de mon infortune, je ne soûpire qu'apres le tombeau: car puisque je suis la principale complice de mon offense, j'en veux prendre la vengeance contre moi-même, & pour peine d'avoir crû à vos volontés, n'en avoir jamais d'autre que celle de ma perte. Pour vous avoir aimé, haïr tout ce qui est aimable, pour vous avoir estimé, ne faire plus cas de moi: & enfin pour vous avoir contenté, goûter avant ma mort tous les plus cuisant déplaisirs qu'on sçauroit ressentir durant la vie. Adieu, ma main se lasse d'écrire, impatiente en l'atente du remede qui doit guerir tous mes maux, le cœur me faut, mon esprit se trouble, mon ame s'évanoüit toutes ses puissances affoiblies ne me prêtent point leur force que pour combattre en faveur de la mort ce peu de vie qui me reste afin qu'elle triomphe de ses dêpoüilles. C'est l'unique moyen de vaincre mon malheur, que de me defaire de la sorte, puisque le tombeau ensevelissant mon corps, ensevelira ma misere, avec tous les maux qui la causent, Adieu, encore

mais pour jamais tout me défaut, par défaut de ma vie.

Lettre d'Amour.

VOus demandez, ma Belle, des témoignages de l'affection que je vous ai voüé : quels plus grands vous en puis-je donner, que ceux d'avoir incessamment vôtre nom à la bouche, ne penser jamais qu'à vous, & ne soupirer que pour vous-même, ne souhaiter qu'à vous contenter, & avec tous les soins du monde en rechercher les occasions, les attendre avec impatience, que sauriez-vous desirer davantage, pensez-y ? Je désire vôtre bel esprit à concevoir des moyens capables de détruire le doute que vous avez de mon affection, mais c'est à dessein de vous pouvoir contenter par le rencontre de quelque preuve digne de vous, comme en étant la cause. Commandez-moi donc hardiment tout ce qu'il vous plaira, quand ce seroit de mourir, je jure par ma vie que je la sacrifierai à toute heure pour vôtre contentement & pour vôtre service. Ce ne sont point des discours de compliment, ni des termes de ma passion: mais bien des veritez épuisées du profond de mon ame, & cau-

sées des sentimens que j'ai à faire beaucoup plus que je ne dis encore, si plus se pouvoir. Je vous laisse la liberté d'en tirer des preuves quand il vous plaira, tandis que je conserverai cherement la necessité que vôtre merite m'a imposée, de vous obéir en qualité de

Vôtre esclave.

Lettre de consolation d'un Seigneur, sur la mort de sa femme.

MONSIEUR,

Je ne saurois soulager vôtre ennui qu'avec des soûpirs, ni consoler vôtre tristesse qu'avec des larmes, puisque vôtre mal n'a point d'autre remede que les plaintes, ni d'autres consolations que les regrets. Supportez toutesfois avec constance ce changement mortel : car vous l'étes encore, vous ressouvenant que cette necessité de mourir, est commune à un chacun, & est infaillible à tout le monde. Ainsi vous devez considerer, que le Ciel vous ayant donné un si cher bien que vôtre épouse, que tant plus il étoit excessif, tant moindre devoit être sa durée, puisque la nature des

choses rares est de ne frequenter pas long-tems icy bas, & que si elle étoit née pour vous, elle y devoit aussi mourir pour elle. Or si maintenant elle vous devance, c'est que comme passionnée en vôtre amour, elle vous a voulu montrer le chemin pour vous le rendre plus doux en suivant ses traces. Si vos oreilles n'étoient occupées au soin de vos plaintes, vous entendriés par l'imagination ces paroles qu'elle vous diroit: Cessés vos larmes, mon cher époux, car elles sont iniustes, leur cause étant sans raison: vous soûpirés ma mort, & ie plains vôtre vie, vous pleurés mon départ, & ie regrete vôtre demeure: enfin vous enviés que le Ciel me possede, & ie suis ialouse de vous voir en terre: ne vous plaignés pas de mon bien, il est si grand qu'à peine le pouvés vous esperer, vos ennuis sont ennemis de ma gloire: si pour les necessitez du monde vous portés le deüil pour mon corps portés aussi interieurement dans le sein la ioye pour mon ame, puis qu'elle est bien heureuse. De tels discours, MONSIEUR, doivent adoucir vôtre tristesse. Essuyés donc vos larmes pour disposer à l'avenir vos yeux à la contemplation du lieu où elle demeure, ainsi mourant toûiours d'envie de ne mourir assez tôt pour l'aller voir

au Ciel, que ce ſoit le ſeul regret qui cauſe vos angoiſſes, car tant plus prolongerez-vous vos iours & tant plus aurez-vous de chemin à faire. Je finirai la preſente, avec cette priere de finir auſſi vos regrets, toutes fois le tems le fera, puis qu'il change toutes choſes; mais non pas au moins ma qualité,

Monſieur, De vôtre.

Autre Lettre d'un Pere quitant le monde, à ſon fils.

MOn fils, ſi le ciel vous a ôté la mere, la terre vous ravit maintenant vôtre pere, mais avec de ſi douces armes, que ma perte vous eſt un gain, puis qu'en vous perdant je me ſauve. Je quite donc le monde avant qu'il me delaiſſe, mais trop tard, & je ne vivrai pas aſſez pour m'en repentir, mais au moins mes volontez ſatisferont à ce defaut, & ces prieres que je vous fais, à mon devoir, que toujours mes actions paſſées feroient les mêpris de vôtre ſouvenance, que vous ne ſongiez jamais à mes erreurs, mais ſans ceſſe à ma repentance, & que vous n'imitiez pas mon peché, mais plutôt que vous ſuiviez le chemain de ma grace. Voilà le bien

que je vous desire. Or faites qu'en le possedant je ne vous souhaite plus rien, afin que je sois indigne d'un tel fils, & vous plus digne d'un autre pere: pere lequel apres vous avoir mis au monde, s'en ôte lui même. Il y est né, mais il n'y veut pas mourir; il y a eu son berceau, mais il n'y aura pas sa sepulture: un cloître bornera la clarté de ses jours, où vivant il mourra, & où mourant il vivra, mais avec de si douces morts, & de si charmantes vies, qu'il faudroit que le silence parlât pour le pouvoir dire. Adieu donc mon cher fils, je vous laisse orphelin, car si vôtre mere est dans le tombeau, vôtre pere n'est plus au monde.

Autre Lettre d'un Seigneur qui quite le monde à une de ses filles Religieuses.

MA fille puis que toute sorte de contentement presupose par une loi essentiellement naturelle, la necessité de sa fin, j'ay cru que le berceau de ma naissance aboutissoit dans le tombeau, & qu'ainsi, sur le couchant de mes jours, je devois aprehender mes nuits. De sorte qu'apres avoir couru toutes les extremitez de ma

vie, je me suis toujours retrouvé sur le point de ma ruine; tout panchant dans le tombeau : & aussi digne du trépas, que de la mort éternelle:& bien que mon malheur m'a fait si parfaitement reconnoitre le monde que je l'ay enfin méconnu & quité: mais c'est aprés que vous l'avez délaissé, vous volontairement & moi avec contrainte; car trop tard la necessité m'y obligeoit. Ainsi vous m'avez montré le chemin; au lieu que je vous devois servir d'exemple, & il semble que comme j'ai été vôtre Pere vous ayez étez ma mere m'ayant apris ce que je vous devois enseigner. O heureux apprentissage : & plus heureux encore le pere qui vous a fait naitre en terre pour le service du Ciel, & benit soit le Ciel, qui par le merite de la fille a rendu le pere penitent, pere que le Soleil n'avoit jamais vû que miserable, mais maintenant content n'étant plus au monde, ni vous aussi. Or soûpirons donc nous deux ensemble nos offenses, mon ame le demande à vôtre cœur, & mes yeux de larmes aux vôtres, afin que leur innocence me rende absous : c'est trop de paroles pour si peu d'effet. Adieu, je vous dis adieu pour être tout à Dieu.

Lettre d'un Amant qui quiteroit le monde écrivant à sa Maistresse.

PUisque pour être plus libre ie me rends esclave dans une solitude, ie quite le monde, mais c'est en vous laissant, & la plus chere idée de mes pensées, mais à present le plus triste obiet de mes plaisirs : car ie n'ay plus d'amour pour vôtre beauté, ie n'ay que du respect pour vos merites, puisqu'il me sera toûiours permis d'honorer secretement, ce que publiquement la gloire même revere. Vivés donc contente, & moi heureux: vous dans le monde, moy dans un cloistre : & si respirant vous soûpirez à ma souvenance, que ce ne soit pas au moins pour me plaindre : car vos regrets vous offenseroient vous-même, procedans d'une cause iniuste. S'il est necessaire que ie vous laisse, il est iuste que vous le souffriés, & tant plus vôtre ressentiment sera sensible, & plus vôtre consentement sera glorieux. Contentés-vous donc d'avoir moissonné mes services, & moi de les avoir cherement rendus au plus digne suiet du monde sans vous en laisser autre mal que

la ſouvenance, ni à moi autre bien que l'oubli. Et ne blâmez point mon changement : puis qu'il ne procede que de conſtance : car ſi i'étois Amant, ie ſuis amoureux, non pas d'une creature, mais d'un Createur, non pas d'une être mortel, mais d'une eſſence immortelle, non pas d'une idole, mais d'un Dieu, ſuiet trop digne pour n'être envie: trop glorieux pour n'être admiré, trop admirable pour n'être deſiré, trop deſirable pour n'en être épris au ſeul objet de ſon ombre, & dont i'embraſſe maintenant le corps dans les douces épines de ma ſolitude: mais c'eſt trop. Adieu chere Angelique, je vous laiſſe, mais toûjours pour une merveille en terre, & pour une eſperance au Ciel de vous poſſeder un iour, puiſque vôtre nom le rend naturellement ſucceſſeur de vos dépoüilles.

Lettre de conſolation à un amy ſur la mort de ſa femme.

MOn cher ami, i'ai apris les triſtes nouvelles de la mort de ta femme, & tu peus iuger le déplaiſir que i'en ay, par celui que tu en ſouffre, puiſque nôtre commune amitié partage également nos cœurs, nos biens & nos maux comme étroitement unis enſemble. Tellement

qu'autant que tu feras durer tes plaintes, je prolongerai mes regrets, tenant à la gloire de ſavoir bien ſoûpirer tes malheurs, & ainſi ne pouvant jamais trouver de ſoulagement qu'en ta conſolation, tu me permettras de te conſoler, pour me conſoler moy-même. Sache donc mon cher ami, que je ne veux point ravir le prix de ta perte pour en moderer le reſſentiment par ſon mépris: au contraire; je veux dire que pour avoir trop perdu, tu peux hardiment défier le malheur & la fortune de te faire perdre davantage. Mais ce n'eſt pas te conſoler, pardonne moi, d'autant que de l'excés de la perte, tu peux tirer un extrême gain t'affligeant de ce que tu es affligé que la volonté de Dieu ſoit accomplie contre ton déſir: car de la ſorte pleurant de ce que tu pleure, tu juſtifieras ton ennui, & en cette juſtification tu trouveras le dictame de ta playe. Tu me diras qu'une affliction de la qualité de la tienne nous maîtriſe de la ſorte, qu'elle ne nous permet que d'agréer nos déplaiſirs pour en éterniſer la durée, & qu'ainſi nous ne ſommes libres qu'à ſoûpirer nos maux; je le confeſſe, mais il faut que tu avoües auſſi que tu ne peux être triſte ſans penſer continuellemeut au ſujet de ta triſteſſe, qui eſt la mort de ta femme.

Or

Or ayant cette mort pour raison de tes pleurs, cette même raison te les doit essuyer : car ta femme est morte, parce qu'elle n'étoit pas immortelle, si tu te plains de ce qu'elle n'a guere vécu ses merites rendoient sa vie de la nature des choses rares qui n'habitent pas long-tems icy bas, elle étoit trop parfaite pour vivre autant que les autres, parce que les choses belles sont les moins durables, & tu ne peus avoir du regret de ce qu'elle n'est plus, que tu n'en ayes aussi de ce qu'elle a été, puis que sa vie portoit en soi la consequence de sa mort. Que diras-tu maintenant pour autoriser ton ennuy ; que tu l'aimois grandement, comme tout-à-fait aimable, tu peus continuer cét amour en l'augmentant, puis qu'elle est beaucoup plus haut élevée en merite, qu'elle n'étoit pas, car changeant de demeure, elle a changé de condition & le dernier instant de sa vie a produit, le premier de son immortalité, & si tu te plains de son absence, considere que la nef de ta vie vogue sans cesse sur cette mer du monde, pour aborder aux rives de son port, & que tu meurs continuellement, jusques à ce que tu sois tout à fait mort comme elle. Le tems ourdit la trame de nos jours, mais avec tant de

vitesse que quelque hâte que tu ayes, de le revoir, tu n'auras le loisir pour te preparer, & le plûtôt sera trop tard, si tu ne commence de bonne heure. Pardonnes-moi si je parle si librement, l'affection que je t'ay voüée m'y oblige : represente ces raisons à ta raison, & tu te trouveras insensiblement consolé. Adieu, fais que la patience soit le fil de ta conduite dans ce labyrinthe, de detresse, où ton malheur t'a fait entrer, si tu veux en sortir librement : car le remede de la constance est l'unique & le plus souverain pour ton mal.

Lettre de consolation à un pere sur la mort de son fils.

MONSIEUR,
L'affection que je vous ay voüée, m'a fait mettre la main à la plume, pour m'affliger avec vous de vôtre infortune, plutôt que de vous consoler. Car veritablement quoique vôtre mal soit frequent & ordinaire, si me trouve-je si confus à vous donner, bien loin du remede quelque sorte de soulagement, qu'au lieu de vous apporter quelque consolation, je l'attendrois de vous. Toutes-fois en vous consolant ou

m'efforçant de le faire je me consolerai moi-même, puis qu'un même trait d'infortune nous a rendu tous deux malheureux. Monsieur vôtre fils est mort, sa naissance vous avoit fait prévoir cét accident : car sa vie presupposoit son trépas:mais il n'a guere vécu : non si vous comptés non par le nombre de ses jours, mais par celui de ses glorieuses actions, il ne pouvoit vivre d'avantage. Qui vit, vit bien longuement, & il vaut beaucoup mieux mourir jeune & sage, que vieux; parce que mourant de la sorte, on emporte avec soi la gloire d'avoir devancé les raisons de la vieillesse, & possedé par avance toutes les prerogatives de prudence qui sont deuës à cét âge venerable. Si bien que Monsieur vôtre fils ayant jouy de tous ces avantages en ses jeunes ans, il n'estoit pas necessaire pour vôtre satisfaction, qu'il vieillit davantage, puisque son merite le faisoit déja remarquer tout chenu. Son trépas pourtant vous est insupportable, me dirés-vous privé pour jamais de sa presence. A cela je vous répondrai que le contentement de sa vie, sans reproche & non sans admiration estoit trop extrême pour durer long-tems. Qu'il vous sufise que de la même sorte que vous l'avés fait, la nature, l'a défait, sans vous ravir toutesfois la gloi-

re de l'ouvrage. De cent hommes de vôtre condition il n'en est pas peut-être un de vôtre fortune : car vôtre malheur bien consideré ne s'appellera pas de la sorte, que de ceux qui en ont receu quelque atteinte, & ceux-là sont excusables, à cause de leur passion. Si bon que l'arbre soit, on ne peut rien juger de ses fruits qu'en leur maturité, & toutesfois cette maxime se trouve fausse, puisque du fruit de vostre arbre : avant qu'il eut attaint de sa maturité, non seulement on a fait des jugemens de son excellence : mais encore le témoignage du goût, qui est un témoin sans reproche, en a publié sa bonté avec admiration dequoi donc vous pouvez-vous plaindre ? Le ciel ne vous le pouvoit donner si parfait, sans l'obliger à une mort precipitée, veu mêmement que la nature des choses plus parfaites, est de n'habiter pas long-tems en ces lieux, & la raison en est tres-belle. C'est que tout ce que ce terroir du monde produit icy bas, étant sujet à une alteration & vicissitude, les merveilles qui y naissent suivront de même necessairement le cours de cette decadence, si le ciel qui est le premier precipice, ne les en ravissoit de bonne-heure pour conserver leur per-

fection. Comme il a fait fort à propos en vous raviſſant M. vôtre fils, pour le ravir du monde,ou pour mieux dire de cette terre corrompuë,qui menaçoit ſa vie de quelque alteration.Ce qui vous doit faire changer la nature de vos larmes, & vous arrêter de vous être attriſté pour un ſujet digne de réjouyſſance. Et ſi toutes ces raiſons ne ſont pas de vôtre goût, ne les rejettez pas pourtant, mais reſervez-en l'entretien pour une autre fois & juſques à ce que le tems vous ait ôté cette humeur bilieuſe d'ennuy. Je dis le tems , parce que c'eſt un ſi bon Medecin , qu'il guerit tous les maux de vôtre ſorte. Et vous avés beau mépriſer ſon remede il opere inſenſiblement en vous malgré vous , & vous guerira ſans y penſer , quelque reſiſtance que vous y apportiés au contraire , je vous 'en aſſure par experience. Et ſi vous me voulés mettre en avant qu'un chacun a ſes paſſions toutes differentes de celles des autres & que les uns aiment plus , & les autres moins , je vous accorde bien tout cela , mais il faut toûjours venir au point , qui eſt que nous alterans tous les jours ſans ceſſe par une decadance affectée inſeparablement à nôtre nature : tout ce qui eſt en nous ſoit par accident , ou autrement , ſe change ,

& comme partie se laisse emporter au mouvement de son tout. Je sçai bien que vous me dirés ce que vous avés dit aux autres : que quand vous vivriés un siécle, vous ne feriés que mourir de regret de ne pouvoir pas mourir, vous ennuyant au monde, depuis le départ de vôtre appui, & de vôtre consolation. Tous ces discours procedent de la passion de vôtre tristesse. On en a vû d'autre flotter à la mercy de la mer de leurs larmes, & au gré du vent de leurs soûpirs, sans rame de raison, ni timon de constance, & à deux doigts du naufrage, si ont-ils pourtant abordé au port ordinaire de la patience où tous les navires d'une vie affligée moüillent leur ancre aprés la tourmente & l'orage des infortunes. Eloignez-vous-en autant qu'il vous plaira, opiniâtrez-vous à la fuite de cét orage en vous en reculant, vous-vous en approcherez, si le desespoir ne vous possede, ce que je ne croirai jamais ; car la fortune ne vous a pas élevé si haut, sans qu'elle ne vous ait fait ressentir parmi ses douceurs quelque amertume : à quoi vôtre courage que pour attaquer, & pour se défendre, & particulierement de ses coups ? Outre que vôtre jugement vieilli dans les traverses de cette vie vous doit rendre toute sorte d'accidens

ſupportables, par la prévoyance que vous pouvés avoir eu de leur arrivée : Tréves donc de conſolation, ce que j'ai dit n'eſt que pour vous reſſouvenir de ce que vous ſçaviés ſur ce ſujet & que voſtre memoire confuſe en vous ne pouvoit pas repreſenter les eſpeces ; à cauſe de l'excés de voſtre ennuy. Voilà mes excuſes, & voicy mes anciennes proteſtations, c'eſt que parmi le grand nombre de ceux que voſtre merite peut avoir acquis pour ſerviteurs & amis, il n'en eſt point dans le monde de pareil en fidelité que moi. Je vous prie de le croire, Monſieur, & le croyant prendre en bonne part ce devoir que je vous rends, non comme une conſolation, car vous eſtes exempt de cette neceſſité, mais comme un foible témoignage, à quel intereſt m'eſt voſtre conſideration & de quelle ſorte je compatis à voſtre douleur. Les amis ont cela de propre, que la fortune ne peut attaquer l'un ſans combattre l'autre, & comme la victoire eſt plus grande en leur défaite, auſſi leur conſolation eſt plus forte ayant dequoi ſe ſoulager par leur reciproque affection l'un l'autre. Appuyés-vous donc à demi ſur moi en voſtre foibleſſe, Monſieur, laiſſez-moi la liberté de me plaindre à mon tour, de voſtre malheur, mes larmes ſoulageront

ſi vous me laiſſez iuſtement ma part de vôtre ennuy comme étant au vray la moitié de vôtre même affection, en la qualité que ie porte,

Monſieur,

De vôtre ſerviteur.

Autre lettre de conſolation à un Amant ſur la mort de ſa Maiſtreſſe.

MONSIEVR,

Ne vous étonnés pas s'il vous plait, tout à coup, de ce que i'ay mis la main à la plume pour vous conſoler: ie ſçay trop bien que la nature de vôtre mal eſt de ne ſouffrir point d'autre remede que celui que le tems lui peut donner. J'avouë que vôtre perte, pour être trop grande, vous ôte l'apprehenſion de mourir à l'avenir en même dommage, & quoique la fortune ſoit vôtre ennemie, vous pouvés hardiment défier & ſon courroux, & ſa colere, à vous rendre plus malheureux que vous n'êtes, ie ne veux point vous flater en vôtre douleur, car ie la croi ſi cuiſante, que tous les maux enſemble ne peuvent exprimer que ſon mal, ſi faut-il pourtant que ie m'efforce non pas à vous

guerir : parce qu'il me ſeroit impoſſible, mais à vous ſoulager par le remede de la raiſon, puis qu'il eſt agreable à vôtre jugement. Il eſt trop vray, la mort vous a ravi vôtre maitreſſe (ou plutôt une moitié de vous-même) qui maitriſeroit l'autre abſolument, & c'eſt un malheur bien grand, ſi croi-je toutesfois celui-là plus grand, encore de vous rendre inconſolable, & vous irritant contre vôtre vie, la donner en proye à la douleur. Vos ſoûpirs jettez au vent ſoûpirent leur inutilité, & vos larmes vainement en pleurent de regret : car la mort inexorable ſe repait de nos ennuis, & ſe rit de nos plaintes, aſſurée qu'on ne nous peut faire raiſon de ſa cruauté que contre la raiſon, puiſqu'elle-même à l'autorité par les loix de la neceſſité de mourir naturellement inviolables. Vous me dirés que l'objet de vos reſpects & de vos affections étant dans le tombeau, vous ne pouvés deſormais ſoûpirer qu'aprés la ſepulture, & que vôtre triſteſſe plus forte que vôtre raiſon, vous emporte malgré vous. Prenés garde à vôtre nonchalance, & au plaiſir inſenſible que vous avés en vos ennuis à cauſe de leur injuſtice. Il eſt tres-aiſé connoiſſant le défaut de vos larmes, de vous rendre invincible, à toutes ſes

attaques, par un nouveau renfort d'une nouvelle force: car en toutes nos actions il faut toujours considerer le but où elles tendent pour connoitre le merite ou le défaut. Vous pleurés & soupirés de la mort de vôtre chere Maistresse, l'action en est loüable, pourveu qu'elle soit limitée ; mais comme son excez passe de bien loin le but qu'elle devoit avoir de juste, elle se rend injuste, & son blâme tourne à vostre dommage: puisque comme instrument vous la faites agir, qu'esperez-vous de vos continuelles plaintes? Le ciel ne peut pas violer ses decrets, puisqu'ils sont inviolables. Ce que vous aimiés uniquement est mort, ne vous en étonnés point, puisque vous même dés vostre naissance mourés sans cesse & sans intervale, suivés son chemin, je me doute bien que tout vostre regret procede de ne la pas pouvoir atteindre : mais c'est vostre faute, car si vous estiés bien preparé à ce voyage vous pourriés partir à toute heure. Disposez-vous donc, & pour un commencement pleurez d'avoir tant pleuré, soupirant aprés vos soupirs, plaignés-vous de vos plaintes : ou plutôt de leur excez. Cét heureux commencement vous permettra une heureuse fin, c'est de la part,

De vostre.

Autre Lettre de consolation à un de ses amis sur la mort de son Frere.

MONSIEUR,

Il me semble que ce devoir devance le tems & la saison de vous être rendu, je veux dire, que ce remede de consolation, que je vous presente ne peut être appliqué à propos sur vôtre playe, à cause de la force de son venin. Toutesfois, puisque le bien ne change jamais de nature étant toûjours bien, ce remede, comme tel, s'il ne vous apporte point de soulagement, pour le moins ne vous apportera t'il point de dommage. Agréés donc l'offre que je vous en fais de la part de cette sainte amitié que j'ay voüée à vos merites. Monsieur vôtre frere est mort : qu'en pouvés-vous dire, Monsieur, puisque chaque jour de sa vie nous menaçoit de la nuit de son trépas, sa condition ne vous préchoit autre chose, & si son printems a abouti tout à coup à un hyver, c'est un coup de son destin qui pour être inévitable en adoucit la plainte : car vous sçavés tres bien, que la trame de nôtre vie est ourdie au gré du Souverain

Auteur de la vie ; & que chaque sorte de vie a sa sorte de peloton, l'un plus gros que l'autre & rien que le tems ne les rends differens. Or qu'est-ce que le tems, dites-moi s'il vous plait, quelle satisfaction aurés vous ayant atteint les derniers de tous les âges d'avoir tant vécu ; vous regretterés sans doute vos ans par la perte de leurs jours & leurs jours par l'apprehension de la nuit du trépas qui les doit succeder, en laquelle il faudra rendre compte, mais un exat compte non seulement de tous vos ans passez, mais encore ce qui est considerable de tous les momens des heures qui les ont fait écouler, si bien que qui a plus vécu, se trouve plus redevable & moins dequoi pour payer ses dettes. Vous me dirés, que la vie d'un homme de bien, est exempte de reproche portant avec soi sa caution, de sorte que, d'autant plus longue est sa durée, d'autant plus est grand son merite. & c'est pourquoi la vie de Monsieur vôtre frere pleine de vertu, & par consequent d'admiration est regretable, pour avoir été precipitée dans le tombeau, au milieu de sa carriere. Je vous confesse que le printems de son âge promettoit un doux Eté, une belle Automne, & un agreable hyver : mais ne voit on pas de plus belles Fleurs d'espe-

rance épanoüies le matin, & flétries le soir. Nos vertus sont toûjours assiegées de vices, & de les rendre fortes à leur resistance, il est faisable ; mais invincible, il est tres-difficile, sinon impossible. Car nôtre condition a un mal de foiblesse, qui la fait choper souvent : Je ne vous nie point l'apparence qu'il y avoit que Monsieur vôtre frere n'emportât avec lui dans la sepulture les vertueuses inclinations qu'il avoit épousées dés le berceau, mais l'apparence ne concluant point, on n'en peut donner qu'un témoignage d'indice inseparable du doute : on en voit tous les jours d'aussi parfaits que lui contracter une étroite amitié avec le vice, tout à coup, & alterant leurs premieres inclinations, s'abandonner avec excez à toute sorte d'excez, d'où sans une grace particuliere ils ne se retirent jamais. Ce n'est pas, Monsieur, que je me veüille servir de la consequence contre feu Monsieur vôtre frere : la nature de son merite êtoit trop constante pour être sujette à tous ses changemens : qu'il vous suffise seulement de considerer qu'il êtoit possible, & par ainsi à craindre. Presupposons en donc le malheureux accident, & dites-moi la verité, si vous n'eussiez pas

plus regretté sa mort, le voyant tous les jours au travers du crystal de vos larmes, mourir d'une mort d'infamie plus cruelle mille fois que la mort même. Et vous vous plaindrés maintenant de ce que le Souverain que nous adorons, vous a osté toutes ces apprehensions en vous ostant la cause, qu'elle raisons en vos plaintes, ne vaut-il pas mieux qu'il soit mort couronné, que s'il vivoit encore en hazard de perdre ses couronnes? Pourquoi direz-vous que l'on donne les surnoms de Grand à Alexandre, & celui de malheureux à Pompée, quoi qu'en effet ils fussent tous deux également grands, & en courage, & en vaillance; c'est que l'un mourut triomphant au milieu de sa carriere, & l'autre vaincu au bout. Jugés maintenant si vous ne prefereriez pas la fortune de l'un à celle de l'autre. Or Monsieur vostre frere est ce grand Alexandre, puisque comme lui il est mort au milieu de sa carriere, non couronné de Lauriers de ses genereux exploits, mais bien des palmes de ses vertueuses actions, & toutesfois plus heureux encore, car aprés avoir, non comme lui vaincu & subjugué tous les peuples de la terre, mais par une plus grande victoire tous les vices ensemble, il ne s'est pas encore comme lui vainement occupé à faire

fossoyer la terre, pour rechercher un autre monde; mais mettant lui-même la main à l'œuvre par le loüable travail de ses veilles, il a non vainement cherché une autre terre, mais heureusement trouvé le ciel, ou il est jouyssant des felicitez qui vous sont promises. Je vous donne cette consolation comme une ordonnance de Medecin, appliqués-la à vôtre playe, si vous en desirés la guerison.

Autre lettre de consolation à un amy sur quelque notable perte des biens de la Fortune.

MONSIEVR,

Il faut que je vous confesse que les tristes nouvelles de vôtre infortune m'ont étonné de la sorte, que j'ai eu de la peine à me r'avoir de cét étonnement pour en ressentir la douleur. Je ne vous flaterai point en vôtre mal, je le tiens extrême au possible & croi que la nature, quoi qu'abondante en toute sorte de remede, s'en trouvera défectueuse pour vôtre guerison. Il est donc important voyant que cette terre où vous aves fait une perte, est du tout impuissante pour la reparer, de monter plus haut, &

implorer le secours du ciel à vôtre soulagement, comme l'unique & le souverain Medecin pour cette sorte de maladie. Et je vous conseille de vous servir pour échelle de cette consideration que tout ce qui subsiste ça bas, de quelque nature que ce soit, porte avec soi la necessité de sa vicissitude : Que le tems même qui change tout, s'altere lui-même, & se détruit peu à peu, en détruisant toutes choses. Que ses malheurs sont les fruits de la terre, aussi bien que les chardons, & les épines : & que les miseres sont nos meres nourrices ou plutôt nos marastres, comme épouses des mauvais jours de nôtre vie, ausquels les infortunes disposent souverainement d'elle : Qu'en cette mer orageuse du monde, il est impossible de trouver un port d'abry pour les naufrages, si la prevoyance ne vous sert de tymon : Que de plus, nos têtes ne servent icy bas que de but & de blanc aux foudres du ciel, pour y décocher les traits de la vengeance de nos crimes. Et nous avons beau fuïr & nous cacher, il nous attaque quand il veut, & nous défait quand il lui plait, & d'en murmurer, c'est attirer aprés soi ruine sur ruine pour nous ac-

cable tout à fait. Nous sommes nez en ce monde pour être le joüet de ses desirs, la trame de nos vies est en ses mains, il l'ourdit à son gré, & ses volontez comme souverainement absoluës, obligent tellement les nôtres à l'obeyssance, qu'il faut necessairement ployer le col sous le joug, & pour en adoucir la severité, en estimer la servitude autant agreable que glorieuse. D'abondant, qu'être homme & malheureux, c'est une consequence inseparable de nôtre nature, comme paitre dans le fiel des miseres de ce monde. Je veux que tous les Apôtres president contre le possible, à la naissance de quelque homme & que la communication de leur douce influence lui soit un preservatif contre le mal des infortunes, si faut-il pourtant que s'il vit, il en ressente les amertumes & les divers changemens & vicissitudes de sa condition, car par maxime infaillible, il faut que celui qui est placé & colloqué dans la roüe de la fortune se tourne necessairement avec elle, & par ainsi du sommet des grandeurs, il décend quelquefois jusques au dernier degré de la bassesse. Que rien n'est stable de cette seule instabilité, qui est comme la fortune à la maniere inseparable de toutes choses. Que les

plus malheureux ſont ceux qui goutent le moins du fiel des infortunes, puiſque ſelon les maximes ordinaires du tems, une vie de roſes produit une mort d'épines; car d'une extremité on ne peut parvenir à une autre ſans paſſer par un milieu, je veus dire que des delices de ce monde on ne peut paſſer à celle du ciel, ſans eſperer la corruption de noſtre nature dans un alembic de peines impoſées à nos crimes. Tellement que pour conclurre ces conſolations je vous eſtime au vrai heureux en vos infortunes, puiſque de bonne heure Dieu vous épure comme l'or dans la coupelle de vos afflictions; pour vous faire paſſer bien-toſt, non des delices de ce monde, car vous en avés fort peu gouté, à celles du ciel, mais bien de peines & de malheurs paſſagers, aux felicitez éternelles. Vous ſçavés que le chemin de ronces, & d'épines, eſt celui de la vertu. Pourquoi donc vous étonnés-vous de ce qu'eſtant vertueux comme vous eſtes, vous marchés dans ces chemins rabouteux & pleins de ronces; Tout le monde n'a pas la grace d'en avoir la volonté, & en ayant la volonté, d'en rencontrer heureuſement le moyen d'exercer la vertu en la ſuivant, juſques à ce qu'elle nous ait couronné, non pas de ces vaines

couronnes de lauriers, & de palmes qui relevent du tems se flétrissant par son inconstance, mais bien des couronnes d'une gloire dans l'éternité des limites de sa durée. Je le dis donc encore, je vous estime heureux, d'être si malheureux, sçachant que les tourmens, & les peines ont été les ébats & les plaisirs de nôtre Sauveur, & que tôt ou tard il faut porter sa Croix pour entrer au ciel; puisque c'est la clef. Et si tant est que vôtre mauvais demon renouvellant la cuisure des playes de vôtre infortune, vous porte à murmurer contre le ciel, sommés vôtre memoire au souvenir de ses foudres, & humiliant vôtre cœur, baissés la tête pour ployer le col sur le joug de ses loix, comme aussi justes que souveraines. Et pour vous payer de raison, & vous obliger à faire cesser tout à coup vos plaintes, mettez-vous à genoux devant un Crucifix, puis considerant attentivement avec les yeux de l'esprit, l'inégalité de vos tourmens à ceux que nostre Sauveur a soufferts, sans doute vous n'aurés jamais envie de vous plaindre; c'est le conseil que vous donne,

Vostre ami & serviteur.

Lettre particuliere de l'Auteur à Clorinde.

VOus dites que vous m'aimés, belle & chaste Clorinde, mais comment voulés-vous que ie le croye s'il n'est point dans le monde deux sujets plus inégaux que vous & moi ? Car soit qu'en particulier ie considere vos vertus, ou en general tous vos merites, de quel côté que je me tourne, ie vous admire si parfaite, que le ciel même ne peut avantager nôtre condition, qu'en la rendant eternellement durable. Et je suis tellement plein de défauts : que hors la perfection de l'amour & de l'obeyssance que ie vous ay voüée, ie n'ay rien en moi digne de vous, encore doute-ie, si cét obeyssance & cét amour sont considerables, puisque ie suis en necessité de vous les rendre par la raison de l'objet de vôtre merite, qui anime & émeut à son gré toutes les puissances de mon ame. Si bien que comme la nature a donné à l'aimant une chaîne de proprieté d'attirer à soy le fer, de même puis-ie dire, que non la nature, mais son Souverain vous a donné une certaine chaîne d'appas & de charmes qui ont cette proprieté &

vertu d'aſſujettir les ames les plus libres. C'eſt pourquoi je ne puis pas juſtement eſperer de recompenſe de mon amour, puis qu'aprés vous avoir voüé & conſequemment admirée avec étonnement, il m'étoit impoſſible de ne vous aimer point. Or de me perſuader maintenant que vous me voulez du bien, ſi j'argumente là deſſus, je ne puis que conclurre au contraire, parce que j'ay autant de parties haïſſables, que vous en avez d'aimables, & d'aimées. Pardonnez-moi donc, belle & chaſte Clorinde, de ce que je n'ajoûte point de foy à vos paroles, qui me veulent aſſurer que vous m'aimez, puiſque la conſideration de ce que vous eſtes, & de ce que je ſuis m'en défend, non ſeulement la croyance, mais la penſée pour n'être coupable d'un excez de vanité; qui ſeroit excuſable s'il procedoit d'un autre ſujet; mais de vous qu'un chacun admire, & que tout le monde enſemble revere; de vous dis-je, qui ne pouvez ſouffrir de comparaiſon qu'avec vous-même, ce ſeroit un crime qui ne meriteroit point de grace. J'en croiray pourtant ce qu'il vous plaira: mais quelque croyance que j'en aye, j'en douterai toûjours ſçachant bien que le plus ſevere jugement ne me condamnera jamais ſur vos plaintes, pourveu qu'avant

que me condamner, il entende les raisons de mon doute aussi justement conçu, que vous estes injustement parfaite.

SILVANDRE.

Répo'se de Clorinde à la lettre precedente.

DItes donc ce qu'il vous plaira pour n'estre point obligé de croire que je vous aime si est-il vrai pourtant. Que je sois à vôtre estime la plus parfaite du monde, & vous le plus imparfait ; tous ces discours de vanité pour moi, & d'humilité pour vous, ne m'empescheront jamais de vous vouloir du bien. Je me connois, & ne vous méconnois pas, d'où je tire la raison de l'affection que je vous porte. Argumentés maintenant tant qu'il vous plaira sur cette verité, vous ne pouvés conclurre qu'à ce qui en est, n'en tirés pas pourtant de consequences à mon desavantage, car la même puissance que m'a commandé de prendre la plume pour vous écrire que je vous voulois du bien, me défendroit de vous le témoigner chastement, si la moindre de vos pensées m'offensoit, outre que quand bien elle ne le feroit pas, je me suis conservée en ma servitude ce privilege de puissan-

ce, d'en rompre les chaînes quand il me plaira, vivés donc avec vôtre discretion ordinaire, si vous desirés que je conserve ce dessein de vous honorer sur toutes les personnes du monde, & même de vous aimer autant qu'il m'est permis par la seule raison de vos merites, qui m'obligent à porter plutôt la qualité de vôtre servante, que celle de vôtre maistresse.

CLORINDE.

Seconde Letre à Clorinde.

NOn, je ne croirai jamais belle & chaste Clorinde, que vous me vouliés du bien, qu'alors que vous ne me causerez plus du mal. Tant que vous aurés de cruauté, vous n'aurés point d'amour, parce que ce sont deux contraires, qui ne persistent pas ensemble. Cachés-donc vôtre rigueur, si vous desirés me faire voir vôtre affection, ou dispensez moi de croire que vous m'aimés. Car tous les témoignages que vous me donnés de vôtre bien-veillance consistent en paroles, & les assurances de vôtre cruauté en effets, tellement que selon mes sentimens, je suis obligé de vous estimer plutôt cruelle qu'amante, & je ne changerai jamais de croyance, si vous ne

changez d'humeur. Voilà ce que j'ay dans l'ame faites-moi de même connoitre ce que vous avés dans le cœur, & m'honorez de de quelqu'un de vos commandemens, afin que je ne porte pas toûjours inutilement la qualité de vôtre tres-humble.

SILVANDRE.

Rêponse à cette lettre.

SI vous ne souffrez point d'autre mal que celui que ie vous causerai, vous ne ressentirez jamais de douleur : je me plains donc de vos plaintes, & c'est avec raison, parce que vous m'accusés injustement quoi que la croyance que vous avés que je vous cause du mal, fort imaginaire, elle produit en moi un mal veritable, souffrant du regret de vous faire souffrir seulement en imagination: paroles qui procedent du plus profond de mon ame, doivent obliger la vôtre à croire que je vous veus du bien, & que ces surnoms de cruelle & de rigoureuse que vous me donnés, sont tout-à-fait contraires à mes inclinations, & au vœu que j'ai fait en faveur de vôtre merite, non seulement de vous honorer autant qu'il se peut, mais encore de vous aimer autant qu'il se doit

doit selon les loix d'une libre discretion : si vous en doutez vous douterez de la verité & de mon affection que ie rendrai éternelle si vous m'honorez d'une reciproque.

CLORINDE.

Lettre troisiéme.

SI vous desirés sçavoir l'état de ma vie, ie vous diray, belle & chaste Clorinde, que ma vie est une vie de pensées & soûpirs, puisque continuellement ie pense à vous en soûpirant sans cesse : car comme en ses glorieuses pensées ie me represente vos perfections, ie ne puis m'empêcher de soûpirer d'apprehension, de ne posseder jamais absolument l'honneur de vos bonnes graces ; tellement que l'apprehension de ce mal quoi qu'il soit encore à venir me fait souffrir par avance mille sorte de peines. Voilà comme ie vis, ou plutôt comme ie meurs puisque ma vie agitée d'orage de cette crainte est une veritable mort. J'ose esperer maintenant de vôtre douceur, que puisque vous avés voulu ouyr le recit de mes peines, vous en aurés pitié, ie vous en conjure par le nombre sans nombre de vos vertus, ne desirant autre chose pour mon soulagement que la permission de vous

aimer en vous ſervant toute ma vie accompagné de cette aſſurance, qu'aprés avoir cueilli les épines, j'en cueillirai un jour les roſes dans le jardin de nôtre mariage.

SILVANDRE.

Réponſe à cette Lettre.

J'Avoüe que vos plaintes ſont juſtes, ſi n'y puis-je ſatisfaire avec raiſon, car puiſque vôtre mal procede de l'apprehenſion de l'avenir; & que la diſpoſition de ce tems-là n'eſt point en mon pouvoir, mon impuiſſance me doit ſervir d'excuſe, & à vous de remede, y ajoûtant vôtre conſtance ordinaire à ſupporter patiemment tout ce qui en arrivera, vous en aſſurant au moins, que ſi ce ſont les malheurs, vous n'en reſſentirez que la moitié, puiſque par avance j'engage mon cœur à la ſouffrance de l'autre. Je vous dirai pourtant pour donner quelque relâche à vos inquietudes, que le ciel tant ſeulement, comme tout-puiſſant, peut alterer les inclinations que j'ay à vous vouloir du bien: mais excepté ſa puiſſance je défie hardiment celles du tems, & de la fortune, non ſeulement à alterer tant ſoit peu ces cheres inclinations, mais encore à faire en

ſorte que mon eſprit s'occupe un ſeul moment en ſes penſées, tant ie me ſens reſoluë à vous être éternellement fidelle, pourveu que vous me ſerviés toûjours d'exemple. CLORINDE.

Lettre quatriéme.

IE vous envoye l'ombre du corps que vous poſſederez, belle & chaſte Clorinde, par le preſent que ie vous fais de mon portrait. Prenèz garde que de quelque coté que vous les regardiez, il vous admirera, preſentant particulierement en cela l'action de ſon original: car ne vous pouvant voir des yeux du corps ie vous admire ſans ceſſe de ceux de la penſée. Traitez plus doucement cette figure que vous n'avez fait ſon obiet, ſon ſilence vous aſſurera de ſa diſcretion, tellement que vous lui pouvés départir des faveurs que ie n'oſerois eſperer, lui faiſant baiſer & rebaiſer mille & mille fois cette belle bouche, d'où ſortent les paroles qui me ſçavent ſi bien charmer & lui donnant place parmi les lys & les roſes de votre beau ſein qu'il ne m'eſt permis de toucher que de la veuë. J'aurai quelque conſolation, eſperant que puis que vous prenez plaiſir à careſſer mon ombre, vous

prendrez encore plus de plaisir à en caresser le corps dont vous êtes l'ame. Vous le traiterez comme il vous plaira, mais ie vous dirai que le plus doux aliment que vous lui sauriez donner, c'est celui de vos amoureux regards, en faveur de celui qu'il vous represente, qui est. Vôtre fidéle.

SILVANDRE.

Réponse à cette lettre.

JE vous envoye mon portrait pour present en revanche du vôtre. Je ne say point s'il vous regardera, comme le vôtre me regarde de tous côtez : je vous puis assurer, que celle-même qu'il vous represente, vous regarde continuellement, non seulement des yeux de la pensée, mais encore des yeux du cœur, le traitement que vous lui ferez, sera celui-là même que je rendrai au vôtre. Je vous en fais present à dessein : car puis que vous croyez que mes yeux vous consomment peu à peu, pour vous reduire en cendres, & que de la sorte vous ne le pouvés voir qu'en souffrant mille peines, je vous ay voulu soulager, vous faisant voir mes yeux sans feux & ma beauté imaginaire sans charmes, afin que vous ne soyez pas incommodé en la regardant,

ſelon vôtre opinion. Vous me dirés que ce n'eſt que ſon ombre, il faut auſſi la tenir à l'ombre crainte du chaud : puis que mes yeux vous brûlent, contentez-vous de les voir en peinture.

Lettre cinquiéme.

VOus voulez que ie vous écrive ſouvent, belle & chaſte Clorinde : mais que vous écrirai-ie ? Si ce n'eſt que vous êtes parfaitement belle, & également vertueuſe, c'eſt une verité connuë & avoüée de tout le monde. Si bien que ie vous aime autant qu'il ſe peut. Vous n'en doutez pas, & quand cela ſeroit, ie voudrois vous en donner de plus fortes aſſurances que celles de mes lettres. Quoi donc ; ie ne puis vous écrire, ſi ce n'eſt que ie n'ay rien à vous écrire que ce que ie vous ay déja écrit ; ſçavoir eſt, que comme vous êtes en merites hors d'exemple, ie ſuis de même en fidelité & amour hors de toute ſorte de comparaiſon. Et quoique le tems altere toutes choſes par ſa viciſſitude, la conſtance que ie vous ay jurée donnera de l'exception à ſes regles. Ce ne ſont pas ſeulement des paroles, des penſées, des vœux, &

des esperances, mais bien des volontez, des resolutions & des protestations accompagnées d'un serment irrevocable, que ie confirme encore sous la caution de la foy de votre. SILVANDRE.

Réponse à cette Lettre.

JE desire recevoir de vos lettres, c'est pour recevoir de vos nouvelles. Tout ce que vous me sçauriez écrire, ne me contentera iamais à l'égal des assurances de votre santé, pour la conservation de laquelle i'ay toujours mille vœux en reserve. Je ne desire point que vous m'entreteniez sur le suiet de mes loüanges, mais plutot sur celui de vos merites, quoi qu'ils ne soient assez connus, & si celui-là vous désagrée, comme l'autre me déplait, ne m'écrivez iamais que de nouvelles intentions, pour me donner de nouvelles assurances que vous ne changerez iamais, car sur le fondement de votre fidelité, est bâtie l'affection que ie vous porte, que i'appellerai bienveüillance, puisque tout mon amour se termine à vous vouloir du bien, mais de telle sorte qu'entre tous mes sentimens, celui de votre consideration m'est le plus sensible, & entre les inclinations, celle que i'ai à vous hono-

rer par dessus toutes les personnes du monde.

CLORINDE.

LETTRE SIXIE'ME.

ESt-il possible, belle & chaste Clorinde que vous doutiez encore de mon affection, & qu'au moindre rapport de mes ennemis vous me soupçonniez d'infidelité. A ce que ie vois, ou plutôt à ce que ie ressens, vous prenez plaisir à me blesser de diverse façon : car non contente des peines que ie souffre en vous aimant, vous recherchez tous les jours de nouveaux moyens pour me faire ressentir de nouvelles rigueurs : au moins en me punissant que ne me dites-vous le mal que j'ay commis, afin que coupable ie previenne vôtre vengeance en me châtiant moi-même : & si innocent dites seulement que c'est vôtre humeur de m'affliger, ie ne m'en plaindrai jamais : au contraires, au plus fort de mes douleurs j'en louërai la cause : & m'estimerai heureux d'être digne de votre rigueur : ne pouvant l'être de votre amour, mais sans avoir failli, me traiter comme coupable, & sur une preuve pleine de reproches, puis qu'elle procede de mes ennemis, m'imposer une

peine veritable, pour un crime imaginaire, ie ne sçay qu'en croire, rigoureuse Clorinde. De me plaindre du mal que vous me faites souffrir j'offenserois votre jugement, puis qu'il a jugé que ie le meritois. De ne m'en plaindre pas aussi ie ne sçaurois vivre: car outre que la plainte soulage, sa justice m'en fait esperer la guerison. Permettés-moi donc s'il vous plait de vous dire, non pour excuse, ni pour reparation étant innocent de tout ce qu'on me sçauroit imputer, que bien loin de vous offenser à la moindre chose que ce soit, ie m'offenserois du seul doute que ie pourrois avoir que quelqu'un y pensâr, & que la plus grande offense que j'aye jamais receuë & que ie pourrois recevoir, est celle qu'on m'a fait de vous avoir assuré que j'en ay le dessein contre vous puisque l'honneur de votre interest m'est mille fois plus cher que celui de ma vie, ne pouvant être, si ie ne suis votre serviteur.

SILVANDRE.

Réponse à cette Lettre.

SI ie doute de vôtre fidelité, ce n'est pas sans raison, vos actions plutôt que vos ennemis m'en ont donné des preuves exem-

tes de reproche. Tellement que si ie vous fais ressentir les traits de ma rigueur, decochez par mon indignation, ce n'est qu'aprés que vôtre inconstance les a aiguisez & preparez pour vous en blesser. Je ne vous dis point le mal que vous avez commis, parce que vous ne l'avez pû commettre sans le sçavoir, & l'ignorance que vous feignez, vous rend encore plus coupable. Au reste vous pouvez bien juger vous-même qu'ayant quelque sorte d'affection pour vous vôtre offense m'a doublement offensée. Puis qu'avant que vous imposer la peine, ie l'ay soufferte, & la souffre encore, non de regret de vous la voir souffrir, mais de ce que vous la meritez. Vous auriez donc mieux fait de confesser votre faute pour en obtenir la grace, que de vous plaindre du châtiment, parce qu'êtant juste vos plaintes se plaignent plutot de ce qu'il est trop doux, que trop severe. J'eusse desiré seulement pour ma satisfaction que mes yeux n'eussent pas êté témoins de votre offense : car quelques autres témoins que j'eusse eu pour vous convaincre, les bonnes impressions que vous m'avez donnée de votre fidelité, n'eussent toûjours fait conclurre à votre innocence. Ce n'est pas pourtant que votre repentir ne soit rece-

vable, les soûpirs de vôtre cœur ont tellement plû au mien qu'à leur souvenance, il soûpire encore aprés eux. Vous pouvez bien juger maintenant que ie ne desire pas vous perdre, mais vous en devez tirer la raison de votre merite, puis qu'il autorise tout ce que ie fais pour vous conserver, non en qualité de Maitresse, mais plutot de servante.

CLORINDE.

LETTRE SEPTIEME.

RESPONSE PAR L'AUTEUR à cette Réponse.

ENcore bien que mes paroles, mes actions & mes pensées, soient exemtes de reproche devant les plus severes jugemens, si confesse - ie avoir commis le crime dont vous m'accusez, & tiens la peine que vous m'avez imposée pour juste, afin qu'on ne vous accuse pas de ce que vous m'avez accusé, aimant mieux qu'on m'estime coupable, que vous injuste. Outre, que puisque vous le voulez, & pour ne vous contredire point, ie me repens de m'être dit innocent, & d'avoir fait le possible en ma justification. Je suis donc coupable, ma belle,

de tout ce qu'il vous plait : si vous dirai-ie pourtant,que ie soûpireray plutot d'amour, que de regret de vous avoir offensée. Mais ie ne prens pas garde, qu'en ne me voulant pas justifier, ie me justifie toujours, ie desavouë, ma belle Clorinde, tout ce que j'ay dit en faveur de mon innocence. Considerez-moi donc comme un criminel prosterné à vos pieds, les larmes aux yeux, les soûpirs au cœur & cette confession à la bouche, que i'ai failli & que i'implore votre grace par le merite du regret que i'ay de cette faute. Je vous prie de me considerer en cét état, puisque de volonté ie m'y suis soûmis, & m'y soûmets encore, attendant l'honneur de votre pardon.

SILVANDRE.

AVTRE.

SI à l'égal de ce qu'on aime, on endure en l'absence du sujet aimé, vous pouvez croire, belle & chaste Clorinde, que ie souffre durant votre absence tout ce qui se peut concevoir de rigoureux dans les tourmens : car comme mon amour est tout à fait extrême,ma peine l'est aussi. Je ne sçaurois dire pourtant de quelle nature est mon mal,parce que le remede que ie croy le plus

propre à la guerir, lui est le plus contraire & l'experience du ressentiment que j'en ay fait que ie n'en doute point. A la douleur que ie souffre maintenant en vostre separation n'avoüerez-vous pas vous-même, qu'il n'est point d'autre remede que celui de vostre presence qui la puisse soulager. Et pourtant ie ressens, que cette même presence, au lieu de me guerir, me rend beaucoup plus malade, tellement, ma belle, que ie ne sçay que desirer pour mon soulagement : privé de vos yeux, ie suis en tenebres, & devant eux, ie suis tout en feu : privé de leur clarté, ie ne soûpire qu'aprés leur lumiere, & en étant éclairé, mon cœur ne soupire qu'aprés leur éloignement crainte d'étre reduit en cendres. Que feray je donc à mon mal, s'il n'est rien de plus contraire que son remede. C'est en cela, ma belle, que vous devez croire que ie suis grandement malheureux, puis qu'au plus fort de mes inquietudes, il ne m'est pas permis non seulement d'esperer, mais de desirer mon repos, ce qui vous doit porter à la pitié de mes peines, considerant que leur nature est de ne pouvoir point trouver du soulagement. Vous me direz-donc, dequoi ie me plains si mon mal est sans remede & qu'est-ce que ie vous demande, si vous êtes im-

puissante à le guerir ? Je répondrai, ma belle, que ie ne me plains aussi que du regret que mes plaintes soient inutiles : & ne vous demande qu'une seule larme de pitié pour cent mille que i'en repens tous les jours, & un seul soûpir, pour un nombre sans nombre, que ie iette au vent & à toute heure. Voilà où j'en suis reduit, ma belle, ie laisse maintenant à vôtre esprit, comme tres-parfait, le moyen de trouver par ces pensée, celui qui est le plus propre à mon soulagement, si tant est que vous ayez dessein de m'être favorable en ces disgraces, où l'amour, le malheur, & la fortune ont reduit vôtre fidéle.

SILVANDRE.

Réponse à cette Lettre.

ENcore bien que vôtre mal soit imaginaire discret Silvandre, si en aurai-je quelque sorte de pitié, puisque vous le voulez ; & que pour vôtre soulagement vous ne demandez point d'autre remede Je hâterois mon retour, si ie croyois que ma presence pût charmer vôtre douleur ; mais selon vôtre témoîgnage (qui est exemt de reproche en vôtre propre cause) ma veuë l'augmente, & mon absence la nourrit

Tellement que ie ne ſçai quel remede donner à votre mal, ſi tous les remedes que ie croi lui être plus contraires, lui ſont les plus propres. Tout ce qui me contente en tous vos déplaiſirs, c'eſt de ſçavoir que vous ne pouvez pas vous plaindre, que ie les cauſe, puiſque ſelon les lóix d'une chaſte affection ie me porte autant qu'il m'eſt poſſible à vous contenter : Et ce qui m'a obligée de quiter la Ville, eſt la plainte continuelle que vous faiſiez du mal que ma preſence vous cauſoit, il vous ſuffira donc de connoitre que mon humeur, mon inclination & ma volonté, toutes trois ne ſont portées qu'à vous vouloir du bien, & qu'autant que mon devoir me le permettra, ie rechercherai toutes ſortes d'occaſions & de moyens pour vous témoigner que ie vous eſtime grandement, par l'eſtime que ie fais de votre merite, qui m'oblige à porter la qualité de votre ſervante, plutot que celle de votre Maitreſſe.

CLORINDE.

AVTRE.

IE ſerois trop preſomptueux, belle & chaſte Clorinde, ſi par chacun de mes ſervices, de quelque importance qu'il pût être,

j'estimois vous pouvoir obliger, puisque ie vous suis entierement acquis par un droit de merite, autorisé de toutes les raisons du monde. Tellement que tous les devoirs du respect & des services que ie vous sçaurois jamais offrir, porteroient plutot le titre de satisfaction à une partie de ce que ie vous dois, que de recompense. Car dépuis le jour que ie me donnai à vous ie me resolus de vivre en cette croyance, que le plus digne loyer que ie sçaurois recevoir de mes services, seroit l'honneur que j'aurois à vous le rendre. Et comme la vertu cherchant son plaisir en elle-méme le trouve avec sa couronne ; de même cherchant mon contentement en ce desir vertueux que i'ay de vous servir, ie trouve, & avec lui la couronne de gloire qui procede, puisque vous estes le sujet. Je voudrois seulement pour vostre seul interest, que les effets eussent devancés ces paroles, afin que votre esprit ne fut pas inquieté du trouble que le doute lui eut pû causer. Mais en cela belle & chaste Clorinde, ie vous prie de considerer mon impuissance, & que le tems à l'aide de la rencontre des occasions, peut tout pour me faire paroitre veritable. J'en attendrai donc de lui avec impatience la faveur, car ie ne serai jamais

content, qu'alors que par un nombre sans nombre de services tous signalez, ie vous aye témoigné ce que ie desire le plus au monde & avec plus de passion, qui est de pouvoir porter dignement, s'il se peut, cette qualité, dont vôtre faveur m'a honoré, de vôtre tres-humble, & tres-obeyssant serviteur.

AVTRE.

NOn, belle & chaste Clorinde, ie ne pense jamais à vous, que ie ne croye cette maxime veritable, que dans les plus beaux corps logent les plus belles ames, car soit que ie considere en vous ce qui est le moins considerable, il est pourtant si plein de perfection qu'on ne pourroit jamais se lasser de l'admirer. Jugé maintenant de cette partie venant à son tour, si dans ce tout on n'admire pas tout ce qui est d'admirable dans le monde. Car sur vôtre front on voit à découvert les graces dans leur trône, accompagnées de la majesté, dans vos yeux les feux & les graces, les douceurs & les rigueurs, les traits & les attraits tout ensemble, par les uns, charmant toutes les ames, par les autres brûlant tous les cœurs: en vos jouës on y admire en tout tems les lys, &

les roses entremélées ensemble, en vôtre bouche, le coral en vôtre sein, la neige & enfin en tout vôtre corps la merveille de toutes les merveilles, comme étant un bregé & racourci de tout ce qu'on a jamais vû parfait icy-bas. Ne prenés pas ; s'il vous plait ces discours pour de complimens, mais encore par des flateries. puis qu'en disant tout cela, ie ne publie que ce qui vous rend le moins admirable, d'autant que ce ne sont que les perfections de vôtre corps, & que celles de vôtre ame comme étant d'une trempe toute divine, on n'en peut parler qu'avec respect à cause qu'elles ne peuvent souffrir de comparaison qu'avec elles-même : tellement que, soit qu'on les considere en vos paroles, ou en vos actions, on conclurra avec moi, mais avec une raison qui servira à jamais d'autorité à cette maxime, que dans les plus beaux corps logent les plus belles ames. Je défie les plus jaloux esprits d'en concevoir quelque doute, puisque vous êtes capables de la détruire à leur confusion, tant que vous respirerez dans le monde : Ce sont les plus pures veritez qui soient jamais sorties de mon ame, & que le plus humble de tous vos serviteurs publiera sans cesse par devoir puisqu'il n'est rien au monde de plus veritable.

AVTRE.

IL a si long-tems que ie vis, ou plutot que ie meurs en l'attente de vous revoir belle & chaste Clorinde, que ie reconnois par le ressentiment, qu'il n'est point de douleur égale à celle que votre absence me cause, & ce qui l'augmente encore, (si tant est qu'elle puisse recevoir de l'accroissement) c'est que ie ne sçay à qui m'adresser pour en être soulagé : car quoique vous la causiez, vous n'en êtes pas absolument la cause comme dépendante de volontez de celle qui vous a mis au monde, à laquelle votre humeur & votre inclination inseparable de votre devoir, vous ont fait vouër toute sorte d'obeyssance, tellement que quand bien votre pitié, plutot que votre amour (car vous n'en avez point que pour en donner) vous rendroit sensibe à mes plaintes, votre impuissance s'opposeroit à la volonté que vous auriés de me soulager ce qui me fait resoudre à me plaindre du malheur, plutot que de vous, puisque c'est lui seul, qui me cause tous ces maux. Je vous prie pourtant, que si vous desiriez donner fin à mon tourment de revenir le plutot qu'il vous sera possible, pour

éclaircir mes yeux de votre lumiere, comme n'en reconnoiſſant point d'autre dans le monde. Car pour celle du Soleil ie ne m'en ſers que d'inſtrument pour admirer la votre éclatante, autrement ma douleur me fera mourir. Honorez moi donc promptement de votre preſence comme d'un ſouverain remede pour charmer mes ennuis. Je vous en coniure par le peu de vie qu'il me reſte, afin que ſi ie dois mourir, ce ſoit au moins auprés de vous, deſireux en mourant de vous témoigner, que ie n'ai vécu que pour le ſeul interêt de votre ſervice, & qu'entre toutes les qualitez dont la fortune me pouvoit honorer, que celle que ie porte de votre ſerviteur, m'a été touiours la plus chere, puiſque mon ambition s'eſt limitée elle-même en la ſeule gloire de la meriter.

SILVANDRE.

Rêponſe à cette Lettre.

JE veux croire, diſcret Silvandre, que ſi vous m'aimés paſſionnement comme vous dites, vous pouvés reſſentir quelque ſorte de déplaiſir en mon abſence, mais pas ſi cuiſant que vous me le figurez. Les Amans ont cette mauvaiſe coûtume de ſe

dire toujours mourans, & reduits à l'extremité au moindre sentiment de leur passion. Je dis mauvaise, parce que le chant de leurs plaintes est un chant de Sirene aux oreilles de leurs Maitresses, que les charmes de la sorte le plus souvent, que pour leur être pitoyables elles sont cruelles à elles-mêmes ; car pour avoir usé de pitié elles se rendent l'objet d'infamie. Je vous croiray malade autant qu'il vous plaira : mais n'en esperez pas autre soulagement que celui du regret que j'ay de ne vous en pouvoir donner. Il me semble que ie vous ay ouy dire autrefois, que si vous êtiés assuré que ie vous voulusse du bien, vous seriés le plus heureux homme du monde. Or ie vous assure pour vôtre satisfaction, que non seulement ie vous veux du bien, mais qu'encore ie vous aime chastement autant qu'il se peut, ou pour mieux dire, autant qu'il se doit. Assurance que ie vous donne de la part de mon cœur qui m'a prié voyant que j'avois la main à la plume pour vous écrire, de vous presenter encore de sa part, un amoureux soûpir, pour l'offrir au vôtre en revanche de ceux qu'il a jetté au vent heurtant à sa porte, qui lui a enfin êté ouverte, puisque ie suis, vôtre amante, vôtre maitresse, & vôtre servante tout ensemble,

CLORINDE.

Réponse à cette Lettre.

JE désavoüe ma belle Clorinde, toutes les plaintes que ie vous ay jamais faites, & le mal du regret que i'ay de les avoir lâchées m'est plus sensible, que celui qui les a causées quoi qu'il fût extrême. Pardonnez moi donc, de ce que ie vous ay accusée de rigueur & de cruauté, il faut que ie confesse que vous êtes parfaite en toutes choses, & que vôtre vertu est d'avoir toutes vertus, belle sans exemple, & douce sans comparaison. Tellement que les appas de vôtre beauté vous servant à ravir les cœurs, & ceux de vôtre douceur à les conserver, quoique la nature des chaines de vôtre merite soit de prendre, & d'enchainer tout ce qui est digne de leur prise, & de ne lâcher jamais. Je suis trop heureux, puisque vous êtes l'objet de mon bonheur, & trop content de l'être par vôtre moyen : tout ce que j'apprehende, c'est que ma felicité & mon contentement, comme trop extrême ne soit pas de durée, que dis - je, n'est-ce pas un bien trop extrême encore pour mon merite, que de posseder un seul moment l'honneur de vos bonnes graces ! Que le ciel tonne, que la Terre tremble,

que la mer se bouleverse, & que les élemens ennemis jurez l'un de l'autre se fassent continuellement la guerre pour détruire la nature, tout m'est indifferent : car le sejour de vôtre cœur est un abry contre les foudres, un port d'assurance contre les naufrages : & enfin un lieu d'assurance contre tous les orages du tems & de la fortune. Au reste mon cœur a pris en si bonne part les soûpirs amoureux que le vôtre lui a envoyé, que mon ame jalouse de cette gloire, vous offre d'autres sortes de presens en revanche des vôtres, qui sont non seulement les puissances pour en disposer à vôtre gré, mais encore ceux d'elle-même, avec la confirmation du vœu qu'elle a faite, comme immortelle, de conserver éternellement le souvenir de vos merites inseparables du respect qu'elle lui doit rendre. C'est le plus fidelle de tous vos serviteurs qui vous en assure,

SILVANDRE.

AVTRE.

QUe ne m'est-il permis de vous pouvoir exprimer, comme quoi ie vous aime, belle & chaste Clorinde ? Si cette faculté m'ètoit donnée, ie m'estimerois le plus

heureux homme du monde: parce que vous faiſant voir à découvert mon amour j'avois dequoi reconnoitre en quelque façon, l'affection de laquelle il vous plait m'honorer, & me défendre de l'ingratitude, dont cette faveur me convainc. Veritablement ie prefererois le bien de cette grace à la poſſeſſion de tous ceux de la terre, mais quoi? c'eſt ſouhaiter l'impoſſible, outre qu'il faut que ie tienne à honneur ce défaut en faveur de vôtre perfection: car vivant vôtre obligé & mourant vôtre redevable, ma vie publiera que vos bienfaits êtoient trop grands pour les reconnoitre, & ma mort le fera croire à tout le monde. Je ne veux donc plus penſer à l'avenir à la reconnoiſſance de tant & tant d'obligations, qui m'ont ſi étroitement engagez dans vôtre ſervice, puis qu'auſſi bien ie ne puis jamais concevoir des penſées pour trouver le moyen d'y parvenir. Qu'il vous ſuffiſe pour payement de tout ce que ie vous dois que vous cauſez mon impuiſſance à vous ſatisfaire, parce que la nature de vos bienfaits eſt de rendre defectueux de reconnoiſſance ceux qui en ſont honorez. Vous me ferez maintenant ma quitance, quand il vous plaira, conçuë en ces termes? Que puiſque vos faveurs ont certaines chaînes

de charmes avec lesquelles elles lient si étroitement les ames de ceux qui les reçoivent, que toutes leurs puissances sont sans puissance pour s'en dégager jamais par la satisfaction ; vous êtes contrainte pour cette raison à me tenir quite de tout ce que ie vous pourrois devoir touchant vos faveurs. Je vous demande cette quitance, non pour vous être quite, mais pour être encore davantage vôtre redevable, si plus se pouvoit en cette qualité toutesfois de vôtre fidéle serviteur.

SILVANDRE.

AVTRE.

QUe deviendrai-je, belle Clorinde, affligé par tant de maux, combatu par tant d'infortunes, & accablé sous le faix de tant & tant de peines. L'humeur de mes parens tourmente mon ame, vôtre beauté brûle mon cœur, & l'un & l'autre inquieterent de sorte mon esprit, que ie ne trouve jamais de repos qu'en cette chere pensée, que la mort donnera enfin un souverain remede à tous ces maux. Voilà où j'en suis reduit, belle & toûjours chaste Clorinde, ce n'est point pour vous donner de la pitié que ie vous fait le recit de mes peines, car alors que vous

vous n'en aurés point du tout, ce ſera lors même que vous en aurés beaucoup, parce que le pis qui me ſçauroit arriver, c'eſt la mort, ſelon vôtre croyance : mais ſelon mon deſir, c'eſt mon mieux, parce que mes ennemis me font ennuyer de vivre. Que dis-je, pardonnés moi ma belle, la violence de ma douleur m'a fait écrire malgré moy ces paroles. Je ſuis content de vos ſervices. Que l'humeur facheuſe de mes parens tourmente mon ame ſans ceſſe, & que vôtre beauté reduiſe mon cœur en cendres, ie ne m'en plaindrai jamais outre que j'ai un remede pour me guerir de tous ces maux? car à l'un ie me ſervirai de mon eſprit pour en éviter la bleſſure; & à l'autre qui eſt un mal de feu, ie me ſerviray de mes larmes pour l'éteindre. Que dis-ie encore, ma belle Clorinde; c'eſt une paſſion de mes propres ſentimens qui me porte à rechercher les remedes des maux que j'endure, ſans me donner le tems pour conſiderer, comme ie fais maintenant, que ſes maux ſont ſi glorieux, que ce me ſeroit, & un honte, & un dommage d'en vouloir être gueri, puiſqu'il n'appartient qu'aux plus nobles ames d'en être atteintes. Ne croyés dõc de cette lettre, belle Clorinde, que ce que vous trouverés bon à croire : que ie n'avoüerai que ce qui vous

contentera. Adieu je crains de vous ennuyer de sa lecture, aprés que vous aurez fait chois de tout ce qui est de meilleur, voici ce qui est de plus veritable; c'est qu'en dépit de tout le monde ensemble, je serai toute ma vie vôtre serviteur, & je défie hardiment le malheur & la fortune, de m'en ravir la qualité, qu'avec les armes de la mort comme toujours victorieuse.

SILVANDRE.

Lettre à un Ami sur son silence.

MONSIEUR,

Je n'eusse jamais crû que l'air de la Cour eut été si contagieux à vôtre memoire, que de vous faire perdre le ressouvenir d'une personne qui vous honore comme moi, en toute sorte de passion. Les protestations que vous me fites du contraire avant vôtre départ; inseparables de l'honneur de vôtre amitié, m'en defendoient la croyance. Mais voyant que ma precedente, qui est la cinquiéme en nombre, n'avoit encore pû retirer de vous reponse de ses compagnes qui l'ont devancé je n'en ay plus de toute. Ce n'est pas que je m'en plaigne pour vous faire changer vôtre humeur oublieuse : j'aime mieux être

en vôtre cœur qu'en vôtre memoire, & quand bien mon malheur occuperoit la place de tous les deux, ce me seroit un moyen à me rendre plus soigneux, si davantage je pouvois l'être, à rechercher les occasions pour en meriter l'honneur par mes services. Ne croyez pas au moins que je vous imite en cela, bien que vous me puissiés servir d'exemple en toute autre chose. Je penserai souvent à vous, quand ce ne seroit qu'en me ressouvenant que vous m'avés oublié. Ce n'est pas que je ne continuë à vous écrire si vous l'avés agreable, mais si je vous écris, ce sera pour vous assurer que quand bien vous ne m'écrirés jamais, je ne vous serai pas moins acquis que je vous suis, considerant que le tems peut changer vôtre humeur, mais non pas vôtre merite tellement que ce sera toûjours à lui à qui je tiendra ces devoirs sous vôtre addresse. Pardonnés-moi si j'entretiens vôtre esprit d'un aliment indigne de sa nourriture je finirai pour faire place à quelques belles pensées qui vous donneront des entretiens plus agreables ; mais ce sera aprés vous avoir reïteré mille & mille fois le serment inviolable que j'ai fait, de vivre fidéle & mourir constant,

Monsieur,

Vôtre.

Lettre de consolation à un amy, sur quelque grand accident qui lui seroit arrivé.

MONSIEUR,

Il est mal-aisé de consoler les afflígez aussi-bien que les miserables, les remedes ordinaires n'y peuvent rien : la patience les irrite davantage, lors que leur mal ne se peut guerir. Vôtre affliction doit être grande puisque sa cause est extrême, & si pourtant elle recevra son prix de vos volontez, & son estime de vôtre croyance, parce que nous ne sommes jamais malheureux que par l'opinion appellans infortune tout ce qui ne réussit pas à souhait. Les accidens sont naturels, ils agissent en nous comme êtant le sujet de leur cause. Mais il faut dire avec Socrate, que la constance défie le tems, voulant representer par cette verité, qu'il faut être ferme au branle des choses de ce monde, pour ne participer à leurs détours. Et encore que les loix de la vicissitude n'ayent point d'exception, si est-ce (comme dit Diogene) que la Fortune n'a jamais fait changer de visage à ses actions, car la fermeté de ses desseins arrêtoit sa roüe. Lors que le mal nous arrive,

il faut aller au devant, afin que sa force ne nous force pas à le souffrir. Le prudent Seneque combatit valeureusement contre la crainte de la mort qui est naturelle à tout le monde, & cueillit sa moison pleine d'épines, sans siller la paupiere, qu'à l'objet de ses nuits. L'ordinaire rencontre des écueils & des tempêtes, rend expert le Matelot sur les eaux. Ainsi les accidens mortels ayant combatu une ame avec les armes de leur rigueur, elle resiste enfin à leur force, par la coutume, & l'experience à les supporter constamment. Puis que vous êtes déja si âgé en la connoissance du détroit de ce monde, vous devés avoir tenté diverses fois le danger du sort, & le peril de la fortune, tellement que l'extremité ou le hazard vous a reduit, n'est pas si extrême que vous ne deviés esperer quelque secours de vôtre premier aide. Si Dieu vous a ôté ce qu'il vous avoit prêté, c'est sans doute que vous ne lui en payés pas l'interest, encore est-ce un grand bien qu'il vous a reservé parmi tant de maux, & grand gain d'avoir évité vôtre perte, il vaut beaucoup mieux que vous ayés perdu vos richesses, que si elles vous avoient fait perdre. Le Sage Bias, le plus riche de tous les hommes étoit lui-même le cofre de sont resor pour

témoigner que le ſçavoir, & non l'or & l'argent eſt la richeſſe de l'homme. Ce qui fit repreſenter à ce grand Peintre la pauvreté ſous la figure d'un corps d'or, vétu de vieux haillons, pour dire qu'elle ne giſt qu'aux apparences & ne conſiſte qu'en l'opinion car les biens de la terre ne peuvent faire un homme riche que de nom, encore eſt-ce un nom paſſager, puis qu'à la porte du tombeau, il reprend ſon premier nom de miſerable, avec lequel il étoit né. Ce grand Maitre de la Nature, qui fait admirer dans le monde les merveilles de ſes tréſors infinis, n'a point voulu que la terre, qui eſt la moindre de ſes œuvres, fut capable d'enrichir le plus noble, comme Tout puiſſant, il s'en eſt reſervé le pouvoir : comme Tout bon le deſſein, & comme infiniment Grand, il n'appartient qu'à lui ſeul de nous departir des moyens pour relever nôtre baſſeſſe, comme il fait : car ſes vertus ſont ſes treſors, & celui-là qui les poſſede diſoit le divin Platon, ſe peut dire riche. Ce que l'Orateur Romain vouloit ſans doute auſſi exprimer alors qu'il diſoit en ſes Paradoxes que celui là êtoit riche qui étoit content, pourveu que le contentement procedât de la vertu, dit ſon Commentaire, puiſqu'il n'eſt point d'autre dans le

monde que celui-là. Je dis d'autre qui puiſſe être pris abſolument pour un contentement. C'eſt pourquoi mon cher ami il me ſemble que vous n'avés rien perdu, vous admirant auſſi riche en vertu que jamais le flux de la fortune vous avoit donné des biens, que le reflux maintenant vous emporte, ce ſont des coups du tems inévitables, & des coûtumes du païs, où vous êtes logé, vous ſçavés bien que nos têtes ſervent de but & de blanc aux traits du malheur, & qu'ainſi vous êtiés trop haut élevé pour n'en être bleſſé des premiers, les plus hauts chênes ſont les plus battus du vent: plus on approche les yeux du Soleil, & tant plus ſont moites les paupieres, & les plus hauts bâtimens ſont les plus ſujets à la foudre, tellement que vous deviés prevoir que puis qu'un tour de roüe de la fortune vous avoit élevé au degré de grandeur où vous êtiés, qu'un autre tour vous pouvoit précipiter du haut en bas où vous êtes maintenant, parce que tout ce qui eſt enclos dans cette roüe, toûjours mouvante, eſt ſujet au tour & détour, & quoi que par la prévoyance vous n'euſſiez pas évité le coup, au moins ne vous eût-il pas été ſi ſenſible. Du mal venons à ſon remede je vous dirai pourtant encore que

bien-heureux eſt celui qui ne l'a iamais été d'autant que chaque bien porte avec ſoi la conſequence du mal de ſa privation en ce monde. & en l'autre celui du compte exact qu'il faut rendre du tems de ſa poſſeſſion. Le tems ne nous donne rien, qu'il ne vous ôte, ou s'il ne vous l'ôte point, il nous ôte à cela ; ſi bien que quoi qu'on diſe, il n'eſt point de bien en ce monde qui ne ſoit pêtri & mêlé dans le fiel & dans l'amertume du mal. Et ie tiens pour ce Philoſophe qui diſoit, qu'au plus fort de ſon mal l'eſperance de ſa gueriſon eſt plus douce, que plongé dans le bien, l'apprehenſion de la perdre, & d'en être privé. De ſorte qu'il conclud qu'il aimeroit mieux ſouffrir inceſſamment un mal inſupportable accompagné de l'eſperance d'en guerir, que poſſeder un bien extrême, & être ſans ceſſe brûlé de la crainte & de l'apprehenſion de la perdre. Et il me ſemble que cette opinion bien digerée ſera recevable de beaucoup de perſonnes. Car veritablement un homme qui a beaucoup de biens de la Fortune, eſt en même trance qu'un criminel, qui ſe cache du iour, crainte que la lumiere ne le découvre, le rouge de la juſtice le fait pâlir, le moindre bruit l'épouvante, & s'il voit prendre quelque coupable, ſa con-

ſcience le ſaiſit en même-tems ſi fort, qu'il eſt plus êtroitement enchaîné dans la priſon de ſon corps, que dans celle de la justice, s'il y eſtoit. Et de même peut-on dire de quelque creature de la Fortune : car comme il ſçait, qu'elle lui a donné des biens qui ne ſont pas à elle, n'ayant rien de propre que ſon inconſtance, il apprehende qu'elle ne les lui oſte, & en cette apprehenſion le recit des miſeres ſont des coups de tonnerre à ſes oreilles, & les miſerables des peſtiferez à ſes yeux. De ſorte que ces terres lui produiſent plus d'épines que de grains de blé, & en ſes jardins, il trouve plus de ſoucis que d'œillets. Il n'eſt pas beſoin maintenant, Monſieur, de venir à la la preuve pour vous le faire croire, puiſque tout fraîchement vous ſortez du lieu, où on reſſent toutes ces épines, & où on voit tous ces ſoucis. Vous plaindrez-vous plutot à cette heure d'en eſtre ſorti, que vous réjouyr de n'y eſtre plus ; le mal de votre infortune a gueri celui de vos apprehenſions : de juger maintenant quel des deux eſt le plus extrême, ie ne ſçaurois, mais ie vous diray bien, qu'ayant à perdre ce que vous avez perdu, il vaut mieux que ce ſoit eſté trop toſt que trop tard, s'il eſt vray ce qu'on dit, & dont

ie ne doute point, que dedans les gehennes du malheur, confessant les maux que nous avons commis, & voyant les marques de nôtre naufrage sur la terre, nous jetons les yeux de l'ame vers le Ciel, & de là en avant le prenons pour nôtre phare durant le reste de nôtre navigation en cette mer orageuse du monde, où on ne peut ancrer surement qu'au port de la sepulture. Jamais Job n'eût esté estimé le plus juste de tous les hommes, s'il n'eût esté le plus miserable, s'il n'eût esté couronné sur le fumier des épines de ses tourmens, il ne l'eût pas été la haut de celles de gloire. Croyez-moi s'il vous plaît, Monsieur en cecy, que les marques de nôtre disgrace en ce monde sont celles de nôtre salut, puisque le chemin du Ciel est le plus rabouteux : & ne vous plaignez jamais d'avoir sujet de vous plaindre ici bas : parce que les larmes des affligés, & les plaintes des miserables se changent en ris & en joyes là haut, où nous devons nous efforcer de monter, quelque difficile qu'en soit le degré. Je prens un extrême plaisir de lire une histoire sainte où je voy comme sur un theatre, que les plus saints n'on fait d'autre personnages en ce monde, que celui des affligés, & qu'en leur pelerinage, ils n'ont suivi que le che-

min de la pauvreté, pour trouver les vrayes richesses à la fin de leur course. Je vous dirai donc franchement, sans vous flatter, que ie vous estime heureux d'estre si malheureux, & si la constance qui vous a esté ordinaire en toute sorte d'accidens, ne vous abandonne point en cette extremité où vous estes reduit : vous pleurerez vos larmes au bout de vôtre carriere, & regretant vos soûpirs, vous-vous plaindrez des plaintes que vous avez lâchés au plus fort de vôtre mal contre le Ciel, de ce qu'il avoit permis que vous ayez esté si malheureux en terre, les Peres nous donnent diverses marques de la predestination, mais les plus infaillibles sont celles des afflictions & des miseres, que selon les maximes du tems & de la nature une vie d'épines produit une mort de roses. Je ne passerai pas plus avant en votre consolation, sçachant que Dieu vous a donné un esprit à l'épreuve des coups de la Fortune. Ce que ie vous en dis ne servira que pour raconter ce que vous en sçavez. Benissez donc vos maux, cherissez vos infortunes, caressez vôtre pauvreté, & loüez Dieu de tous ces presens : car enfin l'esperience vous fera confesser qu'il n'appartieut pas à tout le monde d'estre mal-heureux, puisque tous les plus miserables en ce monde

ſont les plus glorieux en l'autre, pourveu qu'ils imitent l'exemple de ce pauvre Job, le plus affligés de tous les hommes qui ayent jamais été, mais auſſi le plus heureux de tous ceux qui ſeront jamais. Je vous prie de ne me pas oublier, & de faire cas de mes ſervices, non comme une choſe, que la fortune vous puiſſe oſter, mais la mort ſeule, ayant fait vœu de vivre fidéle, & mourir conſtant.

Voſtre ſerviteur.

Lettre d'un Amant à ſa Maiſtreſſe avant ſon départ.

JE ne ſçai ſi ie dois mettre ce jour de ma vie au nombre des autres, puiſque c'eſt le jour qui me ſepare de moi-même, & me ſeparant de vous belle & chaſte Clorinde, le malheur a fait naître l'occaſion de mon départ pour m'éloigner de ce que i'aime le plus au monde, & l'a rendu ſi neceſſaire que ie n'ai point de raiſon pour m'excuſer de partir que celle de mon amour, & celle-là n'eſt point recevable de ceux à qui la nature m'a rendu ſujet. Tellement, ma belle, que ie ſuis forcé malgré moi, de vous quitter pour quelque tems, durant lequel, ſi court qu'il ſoit, mon reſſentiment

fera l'épreuve de tous les plus cuiſans déplaiſirs qu'on pût ſouffrir dans le monde. Celle-cy vous demandera donc congé avec cette priere de conſiderer ma condition & mon devoir, dont les loix me ſont également inviolables. Qu'il vous ſuffiſe s'il vous plait, que où que ie ſois, & où que j'aille, vous ſerez toûjours avec moi, puiſque déja j'ay marqué le logis de votre ſouvenir dans ma memoire, & celui de votre amour en mon cœur, non pour un iour ni pour un an, mais pour toute ma vie : car ma conſtance défie le tems & ſa viciſſitude continuelle, reſolu de plutot mourir mille & mille fois ſi i'avois autant de vies, avant que changer. Je vous prie de le croire, ma belle, & que la mort même, dont la glace êteint toute ſorte de feux, n'éteindra iamais celui que votre beauté a allumé en mon ame, il ſera immortel, comme elle immortelle. Donnez-moi donc congé s'il vous plait, puiſque ie m'envay d'avec vous que mon cœur emporte le portrait de votre beauté, mon ame celui de votre merite, & ma memoire celui de tous les deux. Tellement, que ſi ie pouvois vivre en vous, comme vous vivez en moi, la cruelle mort de votre abſence, me feroit une douce vie. Cela ne dépend que de vous, ma belle, que dis-ie

pardonnez-moi, ie vous veux obliger à l'impossible, car mes défauts ne peuvent pas loger chez vos merites. Je m'en dedis donc, & me contente d'estre en vôtre pensée, ne pouvant estre en vostre cœur. Mais toûjours en cette qualité de.

Vostre tres humble, & tres-fidéle serviteur.

SILVANDRE.

Réponse à cette Lettre

PUisque vôtre depart interesse mon contentement, ie ne veux point entrer en la consideration de vos excuses, mais me servant du pouvoir absolu que vous m'avez donné sur vos volontés, ie vous commande d'arrêter, & j'en rendrai raison à vôtre obeissance, Je suis fort aise que ce malheur, dont vous vous plaigné me serve maintenant d'un heureux moyen pour éprouver cette servitude, que vous dites m'avoir voüée, en accomplissant mes desirs, la croyance que j'en ay, fait que ie ne répons point à tous ces discours de vôtre lettre qui me veulent persuader qu'en quelque lieu où la Fortune vous conduise, vous ne m'oublierez jamais. Vous n'en estes pas-là; car si vous me quitez pour un tems, ie

vous quite pour toûjours, & nous verrons qui sera la plus forte, ou l'Amour ou la Nature, ie veux dire ou le respect que vous devez à vostre Pere, ou l'obeissance que vous avez jurée à vostre Maistresse. Ne me payez point d'excuses, quelques justes qu'elles soient, ie vous condamnerai, & la peine suivra de bien prés l'Arrest. Voilà ma resolution, faites-moi sçavoir la vostre, toutefois ie veux croire que ie la sçay, & que toutes les loix ensemble ne seront jamais capables de vous faire violer celles du service que vous m'avez voüé, qui vous engagent à n'avoir point d'autre volonté que la mienne, laquelle est tout-à-fait portée à vôtre demeure, pour le seul interest du contentement que ie reçois en vôtre presence, à cause de vôtre merite, que ie prendrai toûjours pour garant de la liberté que ie prens, de vous commander à demeurer non pas pour me servir, mais plûtost pour estre honoré de vôtre servante.

CLORINDE.

Réponse à cette Lettre.

JE ne regrete seulement, ma belle Clorinde, que la peine que vous avez prise de remettre la main à la plume pour me cô-

mander de rompre le dessein de mon voyage. A la mienne volonté que j'eusse préveu vos sentimens, mon obeyssance eût suivi de si prés vos pensées, que vos desirs eussent été changés tout à coup en éfets. Je suis fort aise que vous usiez du pouvoir absolu que vous avez sur moy, & suis marry d'un autre costé que le sujet n'en soit plus important, pour avoir plus de moyen de vous témoigner ce que j'ay dans l'ame, & pour votre contentement & pour votre service. C'est trop m'obliger, sçachant que ie vous suis aquis, de me commander ce qui m'est de plus agreable. Car iugez vous-même, vous aimant avec toute sorte de passion, si ie dois avoir rien de plus cher que le contentement de jouyr de l'honneur de votre presence, comme étant en effet celle de tous mes plaisirs. Vous voulez donc que ie ne m'en aille point, & ie promets non seulement de vous obeyr en cela, mais en toute autre chose, avec cette resolution de ne m'éloigner jamais de vous, non pas même de la pensée. Je m'étonne que vous ayez mis en doute à qui seroit le plus fort, ou l'Amour ou la Nature, ie veux dire ce que vous dites, ou le respect que ie dois à celui qui m'a mis au monde, ou l'obeyssance que ie vous ay voüée. Il n'y a point de comparaison, car il est à considerer, que celui qui

m'a fait naître, ne m'a mis au monde que pour le seul sujet de vous servir, & de vous obeyr par consequent en toutes choses, comme ma Maîtresse. Tellement qu'en vous obeyssant ie ne vous rends que ce que ie vous dois, & ce qui m'a obligé à vous rendre, & comme c'est par merite, ie suis exemt d'excuses, si ie préfere vos commandemens aux siens. Au reste ma resolution est la vôtre en toutes choses, & vous n'en pouvés douter sans offenser ma fidelité, qui sera ferme & constante en dépit du tems ie veux que les effets cautionnent mes paroles, en cette qualité que ie porte, de

Vostre serviteur.

SILVANDRE.

Autre lettre d'Amour.

JE desirerois, ma belle Clorinde, vous faire connoitre l'excés de mon amour, afin que vous ne doutassiés plus de mon tourment: car j'endure à l'égal que ie vous aime, & rien ne se peut comparer à ma peine que mon amour. Tirés-donc promtement des preuves de l'affection que ie vous ay voüée: car de la croyance de sa verité procedera celle des maux que i'endure en vous aimant. Commandez-moi donc sans ex-

ception, tout ce qu'il vous plaira, mon obéissance est toujours disposée, le plutôt sera trop tard pour mon contentement, desirant ne porter pas sans sujet, la qualité dont il vous a plû m'honorer de

Vôtre serviteur.

Lettre de consolation d'un frere à sa sœur, sur la mort de leur Mere.

MAdemoiselle ma Sœur,

Puisque la nature, où plutôt son Souverain m'a donné un esprit à l'épreuve des coups du tems & des orages de la fortune, je vous prêterai une partie de la force, aprés m'en être servi utilement pour combatre vôtre affliction en la commune perte que nous avons fait de nôtre chere mere. Je dis pour la combatre, & non pas pour la vaincre, parce que le ressentiment de sa douleur est si juste, que je me plaindrois plûtôt de vivre que de la souffrir. Or la force que je vous veux départir procede de ces raisons, que chaque jour de la vie de nôtre mere, nous menaçoit de la nuit de sa mort, & que sa naissance en terre lui avoit preparé son tombeau, où nous voyons que son âge la conduisoit trop legerement pour elle, com-

me ayant bien vécu, mais trop vîte pour nous, pour cette même raison, parce qu'une telle vie doit être exemte de la mort : de sorte que la prévoyance continuelle que nous ayions de son trépas, nous le doit rendre suportable, mais non pas constamment que la souvenance ne nous en demeure éternelle, avec un semblable regret : mais ce n'est pas tout il est maintenant à considerer qu'encore que nôtre mere fut née pour nous, elle n'est morte que pour elle, & si elle rencontre le port en cette mer orageuses du monde, où depuis soixante ans elle n'avigeoit à la mercy des orages & des infortunes, c'est un bonheur pour elle, & un exemple pour nous, à imiter sa bonne vie, pour faire une belle mort. Comme mere elle passe la premiere pour nous montrer le chemin, & nous le rendre plus doux en nous devançant. Preparons-nous donc à la suivre, & à l'avenir tenons le tems pour mal employé s'il n'est employé à cela : car tôt ou tard il y faut venir, & si de loin on ne prevoit se passage, pour se disposer courageusement à le franchir, il y a du peril d'en souffrir le dommage. Pleurons donc nôtre vie, ma chere sœur, plûtôt que sa mort, elle est au port, & nous encore à la merci des tempêtes. Tellement que nos

regrets ne peuvent avoir d'autre raiſon, que celles qu'en la perdant nous avons perdu nôtre pilote, ce qui nous doit faire reſoudre à mettre en pratique tout ce qu'elle nous avoit enſeigné, & que nous avions apris par ſon exemple, pour nous conduire au havre de grace de ſalut; ou enfin heureuſement elle ancre pour jamais le navire de ſa vie. Logeons-donc ſon ſouvenir éternellement dans nôtre memoire, & ſes vertus dans nôtre ame pour recevoir comme elle un jour les couronnes au bout de nôtre carriere. Toute la conſolation que ie vous donne, c'eſt de ne nous pas affliger de ſa mort, que par l'apprehenſion de n'en pas faire une pareille : car du mal, de cette affliction, vous recevrés un bien qui vous donnera des l'eſperances de poſſeder là-haut le Souverain, que nous devons eſperer inceſſamment comme l'unique objet de nôtre felicité.

Lettre à un amy, ſur les miſeres du monde.

MONSIEUR,

Quand ie conſidere aux miſeres de nôtre condition, mon eſprit s'égare tellement dans le labyrinthe de ces penſées, que i'ay de la peine à le retrouver.

Car ſoit que je m'arrête ſur ſa Nature, ſur ſa qualité ou ſur ſes effets, tous ces trois objets offuſquent tellement mes puiſſances, que tout ce que j'en puis connoître, c'eſt de ne pouvoir jamais parvenir à la connoiſſance du nombre ſans nombre des malheurs qui lui ſont affectez comme inſeparables, & hardiment je défie toutes les plus fecondes imaginations des plus beaux eſprits du monde de concevoir la verité de qui en eſt. Je veux qu'on aille juſques à ſa ſource, & qu'on le conſidere dans le berceau, on la trouvera hors la forme hebetée, comme privée de l'uſage de toutes les plus nobles facultez de l'ame & reduite aux trances d'une telle foibleſſe, qu'elle n'eſt pas capable de pleurer & de ſe plaindre de ce que les miſeres ſont naiſſantes; que croiſſant en âge elles croîtront en force: à peine a-t'elle quité le laict, qu'elle commence à cheminer, ou plutôt à tomber: car ſes pas chancelans la menacent à toute-heure, par une continuelle experience de la chute: ſçait-elle marcher, elle ne ſçait ou aller ou ſi elle va, c'eſt avec conduite. Durant le tems de ſa ſeconde enfance, ſa matiere ſe diſpoſe à recevoir les termes qu'on lui veut donner, & dont les impreſſions coûtent, & tant de tems, & tât de peine à ceux qui en ont le ſoin,

qu'il n'est pas croyable. A-t'elle reçû quelque impression de la science du monde ; si cette science est vraye, elle lui apprendra, que quoi qu'elle sçache elle ne sçait rien & que tout ce qu'elle ignore, ne se peut jamais apprendre quand elle auroit autant de vies qu'il y a d'hommes au monde. Ce n'est pas tout, à peine a-t'elle franchi les perils de son adolescence, qu'elle entre dans ceux de sa jeunesse. Et ce qui est déplorable, c'est que dans cét âge de feu, elle se consomme entierement, & si elle l'évite, ce n'est que pour un tems : car de quelque côté qu'elle aille, elle suit toûjours le chemin du tombeau, où peu à peu la vieillesse la conduit, mais non sans passer par des facheux détrois d'ennuis & de miseres, qui étonnent les plus constans à les supporter. Ce n'est rien encore, tournons maintenant la medaille pour voir le corps de cette ombre ; en rompant l'écorce de cette condition, puisque ce n'est le vrai portrait de nous même, & commençant à parler plus clairement, avec la même raison, disons toutesfois en considerant à combien de malheurs nous sommes sujets au monde que les nombres sont inutiles pour tenir le compte : si les exemples sont vains pour nous le faire connoistre par la comparai-

ſon, & qu'ainſi nôtre impuiſſance à l'exprimer ſeule, peut être éloquente en quelque façon, pour en dire quelque choſe, & ce qui conſole en cela les affligez : c'eſt de ſçavoir que tous les hommes enſemble, freres d'un même ſort, ſont ſujet à des pareilles infortunes : que celui-là ſeul s'en peut dire exemt, qui n'eſt pas encore né, ou qui dans ſon berceau trouve ſa ſepulture. Je veux que le plus content qui reſpire maintenant au monde, comparoiſſe ſur ſon theatre pour me dementir avec cette raiſon en bouche, qu'il ne ſçait ce que c'eſt que des malheurs & des miſeres, qu'en cette douce ignorance, il paſſe non ſeulement le Printems de ſon âge, mais encore l'Eté, une partie de ſon Automne, tout va bien juſques là : mais c'eſt ſans conſequence, car le paſſé ne peut rien conclurre pour l'avenir. Et quoi qu'il ſemble à cét heureux, que quand bien les miſeres l'attaqueroient ſur la fin de ſa courſe, le tems toûjours leur manqueroit, pour rendre durable la douleur de leur maux, d'autant que la mort qui ſuccede legitimement à la vieilleſſe, en interromproit le cours ? à cela la verité répond, avec des preuves inutiles pour caution, qu'en un ſeul jour de vie on peut faire eſſai par le reſſentiment de toutes

les plus cuisantes douleurs qui ayent jamais gehenné une ame : & quelque fortuné que soit celui-là, il ne se peut dire heureux qu'au bout de la carriere, puisque dans le port on rencontre souvent le naufrage. Je veux pourtant passer plus outre, & dire que quand bien il se trouveroit dans le monde un homme de cette condition, d'avoir toûjours fait floter au gré du vent de ses desirs la nef de sa vie en cette mer orageuse, de la terre, sans jamais rencontrer le moindre écueil, au contraire jouyssant sans cesse des douceurs du calme, & de la bonace à l'ombre de ses contentemens ? si est-ce que cette sorte de vie toute de roses, est pleine d'épines en sa mort : car la privation de tous ces plaisirs, produit des douleurs au possesseur qui se peuvent plutôt endurer & souffrir qu'exprimer. Ce qui se prouve par la continuelle experience qu'on en peut avoir & par cette maxime que plus les contentemẽs sont extrêmes, d'autant plus grãds sont les déplaisirs en leur privation. De sorte que comme le gain produit des sentimens de joye, la perte par les differens effets en produit de douleur Ce qui m'oblige à conclure, suivant mes premieres propositions, qu'il n'est point de vie tant soit-elle heureuse qui soit exempte de malheur.

Et

Et j'y ajouteray mon opinion, que les plus malheureuses sont les plus fortunées puisque la bonace suit la Tempête, le jour, la nuit, le beau tems, la pluye,& la joye l'ennuy, selon les maximes de la Terre & du ciel : la difference qu'il y a, c'est qu'en ce monde ces biens sont limitez, & en l'autre ils sont infinis. Je reviens à nôtre condition pour vous la faire considerer encore tout-à-fait miserable. Le tems s'en sert de joüet, le malheur de but, les maux de gite, l'esperance la deçoit,la vanité s'en rit,& l'ambition s'en mocque, les vices sont ses enfans, & les vertus ses ennemis,le plaisir la pippe, la chair la tente, la richesse la maistresse, & le diable la combat incessamment jusques à sa fin. Voilà la fin. Jugés maintenant,si la superbe nous sied bien en la consideration de tous ces défauts. Je ne m'étonne pas de ce que l'humilité est la premiere de toutes les vertus, puisque l'arrogance a été le premier de tous les vices. Je suis de l'avis de ce Philosophe, qui en une seule leçon apprenoit toutes sortes de sciences comprises en abregé, en ce seul precepte de se connoitre soy-même. Et veritablement qui a ce sçavoir n'est pas ignorant. Connoissons-nous donc, mon cher amy, en avoüant que nous-nous méconnoissons. La

chemin que nous tenons eſt le plus long, pour parvenir au but ou nous aſpirons. Il vaut mieux par une genereuſe reſolution quiter le monde, que ſi le monde nous quitoit, & le plutôt eſt trop tard l'execution d'une ſi glorieuſe entrepriſe. Je veux que mon exemple vous le perſuade plutôt que mes paroles: car mets effets ſeront plus éloquens que mes diſcours. Adieu j'attendray avec impatience le jour qui me doit faire, avant mourir quiter le monde pour jamais.

Autre lettre à un amy ſur le ſujet de l'amour.

JE prens en bonne part, Monſieur le conſeil que vous me donnez, de ne m'engager pas trop avant en l'amour. Mais je vous dirai, que cette paſſion, comme ſouveraine ne peut pas être maitriſée, & que tout le pouvoir que nous avons, dépend de celui qu'elle nous donne. De ſorte que nôtre volonté a beau contrarier à ſes commandemens, aprés avoir beaucoup conteſté, il faut toûjours venir à l'obeyſſance & au repentir d'avoir mépriſé ſes loix. Vous me direz, que nous ſommes maitres de nous-méme, & que la raiſon doit aſſujetir cette paſſion

aveugle. A quoi je vous répons, que veritablement nous ſommes Maiſtres de nous-mêmes tandis que l'amour ne loge pas dans nos cœurs. Mais délors qu'il y eſt, ſa puiſſance comme divine, enchaîne celles de nôtre ame, & ne nous donne autre permiſſion que celle de recevoir ſa loi. De ſoûtenir le contraire l'experience continuelle qu'on a eu détruit le doute. Tellement que le ſeul remede de ce mal c'eſt de luy laiſſer ſon cours, puis que le tems ſeul en eſt le ſouverain Medecin. Je juge bien que vos ſentimens vous perſuaderont maintenant le contraire, & comme libre vous vous mocquerés de tous les eſclaves: On en a veu des plus fiers que vous abatus par cét enfant, & reduit à ſa mercy : témoin Marc-Antoine, un des plus grands Monarques du monde, qui pour un mourceau de terre quitte toute la terre, & ayant aimé mieux être eſclave d'une beauté, que maiſtre abſolu de toute la terre. Je ſuis de l'avis de ce Philoſophe qui ſoûtient que la femme étoit la choſe du monde la plus forte & la plus puiſſante quoi qu'on diſe, d'autant que veritablement les charmes de ſa beauté nous charment, & que nos cœurs reſpirent pour nous ; & ne ſoûpirent que pour elle. Chan-

gez donc de croyance, s'il vous plait,& ne mettés pas la passion de l'amour au rang des autres : car sa nature est de maitriser la nôtre : ceux qui resistent, sont les plus vaincus, parce qu'il n'est point d'armes à l'épreuve de ses fléches, n'en doutés point, crainte d'être obligé à le croire par l'experience du ressentiment. Qui porte un cœur dans le sein est capable d'amour : il est de fer, l'amour est d'aimant pour l'attirer à soy, si de glace l'amour se change en feu pour la consommer. Enfin ses armes victorieuses triomphent de toutes choses. Ce qui vous doit faire croire que sujet, comme ie suis, ie ne puis pas donner la loy à mon Souverain, & qu'ainsi vos conseils me sont inutiles, ne m'en pouvant servir que pour un témoignage de la bonne volonté qu'il vous plaît avoir pour moy, à laquelle ie satisferay par mes services, s'il se rencontre jamais occasion d'exercer la qualité que ie porte.

Monsieur, De vôtre servante.

Lettre d'adieu à sa Maistresse.

QUe celle-cy ne vous importune pas, belle; mais cruelle Clorinde, puisque

ce ſera la derniere que ie vous écriray. Elle vous fera mes adieux, & vous dira mes plaintes animés du iuſte regret que i'ay de me départir ſelon vôtre rigoureux commandement, du glorieux deſſein de vous ſervir. Vous ſçavez donc trop ſevere Clorinde, que ie n'eſperois pas un ſi mauvais traitement de vôtre rigueur : car ſoit que d'un côté ie conſidere l'affection que ie vous ay voüée & l'obeyſſance que ie vous ay renduë : de l'autre les larmes que i'ay répanduë, les ſoupirs que i'ay ietté au vent, les inquietudes qui ont travaillé mon eſprit, & les peines que j'ay ſuoffertes, & le tout en vous ſervant, ſans mettre en compte les ſoucis & les épines que vôtre humeur auſtere produiſoit en mon ame de tous ces côtés-là, ie ne prévoyois point la foudre de vôtre châtiment comme n'en ayant iamais aperçû le moindre éclair d'apparence. Je vous diray bien que le contentement que ie recevois, en la poſſeſſion de vos bonnes graces : comme trop extrême, me donnoit quelque atteinte d'apprehenſion de ſa ruine : mais ie n'euſſe jamais crû que vous l'euſſiez cauſée, puiſque vous l'aviez fait naitre. Si eſt-il vray pourtant ſelon la preuve de mes propres ſentimens qui ne peuvent iamais mentir. Mais à ce mal il n'eſt

point de remede, en vain me ſerois je dit vôtre eſclave, ſi je n'avois pas la volonté de vous obeyr, ie vous ay toûjours proteſté & ie vous confirme encore, que vos volontés ſeront mes deſirs, & fuſſent-elles portées à ma mort, j'en ſignerois l'arreſt ſans le lire, du plus pur ſang de mes veines. Vous voulez que ie ne vous ſerve point, & bien ie vous priveray des effets de mes ſervices, mais non jamais de la volonté de vous les rendre. Vous me défendez auſſi de porter la qualité de vôtre ſerviteur : ie vous le promets, mais i'en conſerveray éternellement l'honneur, avec deſir d'en faire à toute heure l'exercice. Ce n'eſt pas tout encore vous ne voulez pas que ie vous voye, ie vous obeyray : mais quoique ie ne vous regarde pas des yeux du corps, ceux de l'ame ſeront ſans ceſſe ouverts pour vous admirer. Vous me commandez encore de vous oublier, de ne parler point de vous, & s'il ſe peut, de n'y penſer jamais, ie vous ſatisferay : car ma memoire vous promet, non de vous oublier, parce que cela luy eſt impoſſible, mais bien ce qui procede de vous, comme vos rigueurs & vos cruautez, & ma langue vous aſſure par ma main, ou plutôt par ma plume, qu'elle ne parlera jamais de vous, mais ce ſera de crainte de n'en pou-

voir parler assez dignement: pour mes pensées elles s'addresseront aussi plus à vous par cette même crainte de prophaner vos perfections, comme l'objet de leur entretien. Et touchant la défense particuliere que vous m'avés faites de ne vous aymer point, j'ay commandé à mon cœur de vous obeyr, mais il m'a prié par ses soûpirs de vous representer, que les caracteres de l'amour qu'il vous porte, sont si avant gravez dans ses entrailles en lettres de sang, que le tems, ny la mort même ne les effaceront jamais, qu'ainsi, tant qu'il respirera pour moy en ce monde, il soupirera pour vous. Ne croyez pas pourtant ma belle, que cét amour vous importune, la flâme en sera si secrette, que quand ie sçaurois être reduit en cendres, les étincelles n'en voleroient jamais à vos yeux, tant ie me plais à vous contenter. Je feray bien encore davantage: car si vous craignés que la pitié hôtesse des belles ames; vous donne quelque atteinte en la consideration de mes maux, ie porteray sur le visage autant de roses que j'ay d'épines au cœur, afin que l'objet de ma tristesse ne vous soit pas contagieux: & de la sorte vous recevrez plutôt les nouvelles de ma mort, que celles de ma maladie. Voilà, ma cruelle, ce que ie

conçois pour vôtre contentement, & que j'effectueray à toute heure au moindre sentiment de vôtre volonté. Je reviens à mes adieux : mais que veux dire cela que coup à coup la main me tremble, que ma plume comme si elle étoit usée d'écrire, ne peut plus marquer sur le papier ? Que mes yeux en effaçant ce que j'ay écrit ; & que mon cœur par le bruit de ses soupirs, empêche mon esprit de dicter les discours des adieux que ie dois faire ? Ha ! ma cruelle, c'est sans doute un coup de l'amour qui voyant rompre ses chaînes par la cruauté de vos commandemens, s'efforce à l'éviter, & ne veut pas que ma plume vous dise mes adieux. Si vaut-il mieux obeyr à l'aimable & à l'aimée, qu'a l'amour, comme la Maistresse. Adieu donc, la plus cruelle qui fut jamais. Je vous laisse avec vos rigueurs ; aprés les avoir souffertes toutes ensembles. Vivés contente de mes déplaisirs, & heureuse de mes malheurs, tandis que j'acheveray ma triste vie, que j'appelleray à l'avenir une veritable mort, comme separée de vous à jamais, & par consequent de tout ce que j'ayme le plus au monde.

SILVANDRE.

Rêponse à cette Lettre.

JE croyois que vous euſſiez plus de courage que ce diſcret Silvandre, que de ne vous rendre point ſans combat à la premiere attaque. A ce que ie voy, vous eſtes plus obeyſſant qu'amoureux, puis qu'au premier commandement que ie vous ay fait de me ſervir plus, vous m'avez obey. Ce qui m'oblige à croire que vous n'eſtes pas fort avant engagé dans la ſervitude que vous dites m'avoir voüée, que les chaînes en ſont trop foibles pour vous y arrêter. Un Amant paſſionné ne ſe départ jamais de la gloire de ſervir ſa Maiſtreſſe, quelque cruelle qu'elle ſoit : au contraire les difficultés qu'il rencontre en ſes deſſeins, le rendent plus reſolu à les faire réuſſir, ayant cette maxime en ces peines, pour conſolation, que les plus rigoureuſes s'amolliſſent par la perſeverance. Vous pouvez juger maintenant que ie ſuis plutôt cette chaſte Clorinde, que cette cruelle, tellement que ie me ſers de vos plaintes, pour me plaindre contre vous, de ce que vous-vous êtes plaint de moy, ſur une foible apparence de raiſon. Car puiſque vos actions paſſées êtoient ſans reproche, & vos paroles hors

de censure, vous n'aviez pas sujet de craindre le châtiment. De croire qu'innocent ie vous eusse puni, c'est offenser mes inclinations, & mon humeur qui se plaît plutôt à pardonner les coupables qu'à les punir, & pour vous le témoigner par experience, ie vous pardonne cette faute que vous avez faite d'avoir crû que j'avois failli en vous punissant sans crimes. Je suis toûjours cette même Clorinde amoureuse, ou plutôt passionnées des merites de Silvandre que j'appelleray cruel pour m'avoir estimé cruelle. Je dis donc adieu à vos adieux, mais un adieu pour jamais : car ie ne veux plus que leurs discours resonnent à mes oreilles: continuez seulement à me servir, ie me plais autant à vous aimer, comme à être aimée, & croyez que comme vous ne pouvez pas me haïr, que de même ie ne puis m'empêcher de vous vouloir du bien : & quoique ie vous fasse & quoique ie vous dise, tenez pour assuré que ie porte dans le cœur une chaste affection reciproque à la vôtre ; mais en cette qualité de servante & de Maistresse.

CLORINDE.

Autre lettre cette d'Amour.

QUe ie vive ſans vous aimer, belle Clorinde ! hé que deviendroient toutes ces perfections qui vous rendent ſi aimable, & ſi aimée ? Détruiſez l'objet de vos merites, ſi vous voulez ruiner la puiſſance de mes affections, car tant que vous poſſederez ces deux vertus de bonté qui ſont les deux objets de l'amour ie vous aimeray, & toute la reſiſtance que ie ſçaurois faire pour l'éviter ſera inutile, parce que leur force eſt indomptable. Revoquez donc ce commandement que vous m'avez fait de ne vous aimer point, puis qu'il m'oblige à l'impoſſible, & contentez-vous du déplaiſir que vous me cauſez de ne m'aimer pas du tout en vous aimant ſi fort, ſans ajoûter une autre douleur à ce mal. Ce n'eſt pas que ie ne deſiraſſe avec paſſion me pouvoir empêcher de vous aimer ; puiſque vous le voulez : mais il n'eſt plus tems de m'en dédire, il me ſeroit beaucoup plus aiſé d'arracher mon cœur du ſein, que d'éfacer les caracteres de vôtre affection de ſes entrailles : ie ſuis bien malheureux pourtant d'être logé dans une priſon, dont la geoliere

ſoit mon ennemie mortelle, au moins accordez-moy cette grace de ne m'en faire jamais ſortir : car ma vie me déplaît, puiſque ma mort vous agrée, continuez tant qu'il vous plaira vos dédains, augmentez vôtre cruauté, vous-vous laſſerez plutôt à me faire du mal que moy à le ſouffrir : ie ne me ſoucie de rien que de vous aimer : fuyez-moy, abſentez-vous de moy, que mon ame n'entre plus en vôtre memoire ie vous iure que la vôtre ne ſortira iamais de la mienne mon humilité laiſſera vos fiertez, mes reſpects vôtre mépris, & mes ſoûmiſſions vôtre humeur altiere. A la mienne volonté que i'euſſe autant de vies que vous pourriez avoir de deſirs pour m'en priver, ie les ſacrifierois toutes enſemble au pied de l'autel de vos commandemens, trop heureux que cette offrande vous fût agreable. Voila, ma cruelle, ce que i'ay dans l'ame pour vous, & voicy ce que i'ay dans le cœur ; à ſçavoir une affection ſi forte contre le tems & ſon inconſtance, que ie défie leurs puiſſances de l'alterer iamais tant ſoit peu. La mort même avec toutes ſes glaces n'en éteindra iamais l'ardeur, parceque ſon feu aprés mon trépas couvera eternellement ſous mes cendres. Adieu ſans adieu : car encore que vous me

quitiez, ie ne vous laisse pas, plutôt m'abandonnerai-ie moi-même.

SILVANDRE.

Lettre à un Amy, sur l'Amour.

MONSIEVR,

Puisque vous m'avez attaqué avec la force de l'amour, ie vous resisterai avec la même force, car il est si souverain dans le monde, qu'il faut necessairement se servir de ses armes pour resister à sa puissance. Je vous dirai donc, qu'entre toutes les passions dont nos ames puissent estre atteintes, celle de l'amour est la plus nobles, & ie m'étonne de ce qu'on l'appelle passion, veu que nos passions sont autant de défauts, & que celle de l'amour, comme purement divine, & n'ayant rien de terrestre que ses effets ? ne peut estre prise pour un défaut mais plutôt pour une perfection, puisque sa nature est si parfaite, qu'on ne se lasse iamais d'en admirer les merveilles avec étonnement. En cela il me semble qu'il est tres important de distinguer pour ne confondre pas cette essence divine, l'Amour considere sa source, d'avec cét avorton de concupiscence, qui par erreur s'appelle

aussi Amour: car de la sorte, par la connoissance de la vertu de l'un nous connoîtrons le vice de l'autre & comme differens, leur donnerons divers noms. Je vous dirai donc, que le vray Amour est un rayon du Soleil que nous adorons, & une ligne de ce centre sans circonference, où tout aboutit, d'où tout procede comme purement divin. Et selon nos sentimens, c'est l'ame de nôtre ame: car deslors qu'elle est capable de connoissance & de reflexion, elle l'est aussi d'amour, sans laquelle elle ne pourra vivre que d'une vie brutale. Quand je lis les diverses definitions que divers Auteurs ont laissé de cette essence, ie m'étonne de ce que mortels, ils ayent voulu comprendre dans les limites de leurs pensées un objet infini, & ayant osé comme d'autres Geans écheler le ciel de sa Divinité pour en dérober la connoissance de ses mysteres: aussi ont-ils plutôt par leur definition fait connoitre leur ignorance, que sa nature, & tout ce que j'en ay dit ne sont que des attributs de gloire que ie luy donne, & dont ie me sers comme d'un ombrage en la peinture, pour relever les traits de sa perfection aux yeux de ceux qui en sont les plus méconnoissans. Pourquoy je publieray toujours que quoyque la nature soit se-

conde en diverſité de langues, ſi n'en a-t'elle point d'aſſez diſcrette pour raconter ſes merveilles, ou plutôt ſes miracles, puis qu'en tous ſes effets la raiſon n'y voit goute. Je reviens à ma premiere propoſition, pour vous dire que le vrai Amour n'eſt point une paſſion, d'autant que toute ſorte de paſſion porte ſon défaut, & tout eſt parfait en cette puiſſance amoureuſe, comme purement divine. Qu'on aille juſques à ſa ſource on trouvera que la ſouveraine perfection que nous adorons, eſt ſon principe & ſa cauſe : qu'on conſidere ſes effets, le bien en eſt toujours l'objet, car il n'a été creé que pour luy, puiſque ſans amour on ne ſçauroit aimer le bien. Il eſt ſeulement tres important de faire ces differences entre le vrai qui ne donne point d'autre but à ſes affections que la vertu, aimant ce qui eſt aimable par raiſon, mais le faux s'attache indifferemment à toute ſorte d'objets, comme aveugle, ne ſuit autre chemin que celui de ſes propres ſentimens. Tous excez eſt plein de violence, il ne connoît point d'autre raiſon que celle de ſa ſenſualité. Et c'eſt cette ſorte d'amour qui s'appelle paſſion comme toute pleine de défauts, & que nous devons fuïr en évitant le rencontre des ſujets qui la cauſent. Car d'abord

elle se rend maistresse de nos sens, afin que les puissances de nôtre ame qui agissent par eux soient forcées à suivre leurs mouvemens, quelque mauvais qu'ils soient, & de la sorte esclaves de nous mêmes, nous portons dans le sein nos fers & nôtre prison, nôtre liberté n'en a point d'autre que celle d'agréer la servitude & nôtre raison enchaînée dans les mêmes fers, & honteusement menée en triomphe, & qui pis est contrainte d'autoriser elle-même ses propres erreurs, quel excez de tyrannie ? Ce sont des moindres effets pourtant de cette passion, & dont le mal le plus souvent incurable, ne se guerit que par le remede de la mort, ie m'étonne seulement qu'il soit si dangereux & frequent tout ensemble. Le mal est de soy naturellement haïssable ; mais c'est que cette passion aveugle cache les yeux de l'esprit à ceux qui en sont attaints, tellement qu'au travers de son bandeau, ne voiant d'autre chemin que celui des roses on le suit iusques au bout, où on trouve des épines de regret & de repentir si picquãtes, qu'il faudroit alors une constance plus qu'humaine pour en supporter la rigueur, puisque d'ordinaire le desespoir en est l'unique guerison, i'haborre grandement cette passion, Monsieur, & si fort, que quoique

l'amour soit mon seul élement, ne pouvant vivre sans aimer, j'y use de tant de précautions avant que m'engager, que toujours ma volonté tient les clefs des deux portes, de l'entrée & la sortie. Et non content de justifier mes affections devant mon iugement, afin que la raison ne les condamne, ie pese le merite du sujet à qui elles s'addressent; & aprés leur avoir donné pour but le bien & la vertu, ie deviens autant amoureuse d'elles que de l'obiet qu'elles aiment. Voilà comme ie me comporte en mes affections, & ie desire me servir de ces regles, quoi que mes inclinations leur donnent souvent des exceptions pour éviter à l'avenir le rencontre des malheurs qui m'ont attaqué, combatu, & qui pis est vaincu, atteint de cette aveugle passion de l'amour, qui est en effet de tous les maux d'esprit le plus incurable. Je le puis assurer avec un extrême regret par experience: car i'ay été atteint de cette brutale passion autant qu'homme du monde, & quand ie pense à part moy, à la vie que ie tenois, il n'est point rose de plaisir de ce tems-là, qui ne me produise dans le sein un nombre sans nombre d'épines, & autant de soucis, par la seule souvenance. Tellement que ie me hay maintenant

d'avoir trop aimé des objets de haine, & si mon bandeau ne me servoit d'excuse, ennemy de moy-même ie m'arracherois le cœur du sein ; & le sacrifierois au regret d'avoir fait milles sacrifices à des idoles de plâtre, qui avoient charmé mon genie, pour se faire adorer. Et comme ce m'étoit un malheur tout-à-fait extrême il ne fut pas de durée. Le tems qui altere toutes choses, détruisit peu à peu cette passion, & par la connoissance du mal ie trouvay enfin le remede, ie veux dire la sortie de ce labyrinthe, où mon malheur m'avoit engagé si avant, que sans le filet d'une celeste faveur, le monstre du desespoir m'eut devoré. Heureux donc, mais mille fois heureux me puis-ie dire maintenant, de voir du port les écueils que j'ay évitez ; il a beau tempêter & tourner toûjours en cette mer orageuse de l'amour terrestre, ie ne m'y embarqueray jamais, car ie veux bâtir mon tombeau dans le port, puisque j'y ay moüillé pour toûjours, l'ancre de la Navire de ma vie, Pardonnés moy cependant, Monsieur, s'il vous plait si ie vous entretiens d'un aliment, qui peut-être n'est pas de vôtre goût. En cela j'ay suivy & mon sentiment & mon opinion, sans considerer que trop long-tems j'occuperois vôtre bel esprit

ſur ce papier, touchant un diſcours dont le contentement que j'y prens m'a perſuadé qu'il vous ſeroit agreable, puiſque mes folies donneront de l'exercice à vôtre ſageſſe, pour reprendre charitablement mes défauts. La matiere eſt donc toute diſpoſée, vous y mettrez la forme quand il vous plaira par vos bonnes corrections, qui me porteront à me repentir du tems paſſé, à conſiderer le preſent, & à prévoir l'avenir, par une continuelle apprehenſion d'encourir encore les dommages ſoufferts. J'attendray donc vos bons conſeils avec l'honneur de vos commandemens, afin que par mes ſervices ie puiſſe en partie reconnoitre vos faveurs, en la qualité qu'inutilement ie porte puiſqu'il vous plait,

Monſieur, De vôtre ſerviteur.

Lettre à une Maiſtreſſe ſur ſon inconſtance.

NOn, ie ne croiray jamais quoy qu'on diſe que la fidelité loge dans le monde, puiſque la plus fidéle, ſelon les chaſtes aſſurances, qu'elle en pouvoit donner, violant ſes ſermens a violé la foy Hé! que ſont devenuës toutes ces proteſtations de loyauté & de conſtance; ces conjurations de foudres du Ciel, au châtiment d'eſtre

parjuré, si la seule pensée en entretenoit l'esprit ? Je ne sçay que dire, car i'eusse plutôt crû que le Soleil eut retardé sa course iournaliere, que l'inconstance eût logé dans vôtre ame. Allez cruelle, ie vous rends vôtre foy, encore bien que vous n'en ayez que faire, puis qu'elle ne vous sert qu'à tromper ceux qui se fient à vous : ie louë vôtre changement pour mon interest quoyque de soy il soit blâmable, puis qu'il guerit le mal de mon amour que ie croyois incurable, heureuse inconstance, qui me rendra à l'avenir ferme & inébranlable en cette resolution de ne me fier iamais en vôtre sexe volage, dont le cœur est un voile à tous vents d'amour ; que le vôtre change & rechange d'affection, il en reviendra toujours au regret de son changement, comme ayant perdu par son infidelité, le plus fidéle Amant qui fut au monde.

SILVANDRE.

Lettre de remerciément à une Maistresse d'une faveur de bracelet.

POurquoy m'avez-vous fait present, belle Clorinde, d'une chaîne de vos cheveux, seroit-ce pour m'assujettir d'avan-

tage ? il ne ſe peut, puis qu'en ma douce ſervitude ie n'ay rien de libre que la parole, encore eſt-ce pour me pouvoir plaindre de n'avoir été plutôt vôtre captif. Car veritablement, avant que j'euſſe l'honneur de vous connoiſtre, i'étois le but & le blanc des traits du malheurs. Mais dépuis le iour mille fois heureux de vôtre connoiſſance i'ay dequoy pardonner à la fortune, avec les iniures paſſées toutes celles qu'elles me pourroit faire à l'avenir. Tellement que délors que i'ay commencé à vous aimer le bonheur ma ſuivi, auſſi eſtes-vous l'unique felicité du monde. Je reviens à vos chaînes, pour vous dire que ie me ſuis lié les bras, voyant que le cœur êtoit déja enchaîné, ie les baiſes pluſieurs fois, ne pouvant autrement témoigner le plaiſir que ie reſſens en ma douce ſervitude, qu'en careſſant mes liens dont l'eſtrainte ſera eternelle. Ce n'eſt pas pourtant, ma belle Clorinde, qu'avant que recevoir le preſent de ces amoureux cordages ie ne faſſe autant que iamais vôtre Eſclave, car il ne faut point de chaîne pour m'arrêter en vôtre ſervice, puiſque vos ſeuls merites peuvent forcer les volontez les plus contraires. Croyés donc aſſurément qu'autant que ie vivray dans le monde,

je ne connoîtray jamais d'autre. Maîtresse mon cœur en a fait serment, & mon ame l'a ratifié, en vous confirmant, de nouveau ce vœu solemnel d'être tant, que je seray, le plus fidéle, de tous vos serviteurs.

SILVANDRE.

Lettre de Silvandre à Hylas.

MOn cher amy, je t'entretiendray une heure de ton loisir, si tu l'as agreable sur le sujet de mes amours que j'appelleray heureuses, quoy qu'infortunées par la raison des effets qui s'en sont ensuivis. Je te raconteray donc ce que tu sçais. A peine commençois-je comme un autre malheureux Orphée, à jetter aux vents les derniers soûpirs que le trépas de ma chere Euridice me causoit, que je rencontray en un chemin de solitude : où en repos j'entretenoit mes tristes pensées, une fiere beauté pleine d'appas & de charmes. Je l'aborday plutôt par compliment que par amour, & courtoisement je m'engage à sa conduite & me voulant servir des termes ordinaires d'honnêteté qu'on a coûtume de pratiquer parmi les Dames, je lui presente mon service, & m'efforce de luy persuader que

je ne le faiſois point par compliment ny par rencontre, mais par un deſſein premedité. Elle le croit, & en acceptant l'offre inſenſiblement m'engage à m'engager. Tellement que je me vis plutôt pris que je n'eus prévû ma priſe. Me voilà donc amoureux ſans y penſer : peu à peu cét amour s'accroît par la preſence de l'objet qui la cauſe, que je voyois à toute-heure ſi bien que d'amoureux, devenant paſſionné que fay je ? non content d'avoir offert mon ſervice à cette nouvelle Maîtreſſe, de parole, je lui écris pour lui faire la même offrande, par ma lettre dont j'eus réponſe, mais ce fut une réponſe qu'elle fit faire pour mon Rival que tu connois tres bien, & qu'elle copia pour mieux déguiſer ſa ruſe. Juge par cette action ſi j'étois bien-aimé, je reçois pourtant cette lettre de ſa part;car ſa bonne opinion, que par affection j'avois conçuë de ſon eſprit, m'obligeoit à croire qu'elle l'avoit auſſi bien faite qu'écrite, toutesfois reconnoiſſant avec le tems que les diſcours de ſon entretien ne correſpondoient nullement à ceux de ſa lettre, j'en conçus quelque défiance, & pour en ſçavoir la verité, je luy écrivis diverſes fois ſans que jamais j'en puſſe retirer réponſe ce qui accrut mon doute de telle ſorte, que

je me resolus d'en apprendre ce qui êtoit du Rival même qui avoit fait la dépêche ce qui me réussir de la sorte, que j'en sçus beaucoup plus que ie n'eusse desiré. Je cachay mon ressentiment, & pour me vanger, ie fis le dessein de prendre mon congé, & me désengager pour jamais de son service. Et de la resolution venant aux effets, ie lui fis un jour mes adieux avec ses raisons en bouche que si mon service lui êtoit agreable elle le devoit reconnoitre par un adieu accompagné de toutes les chastes assurances qu'en peut donner un Amant possesseur des bonnes graces de sa Maîtresse, ce que justement ie lui demandois en cette qualité de son serviteur qu'elle permettoit que ie portasse, avec des assurances de son affection, si tant êtoit qu'elle en eût pour moy comme j'en avois pour elle, à quoy elle se resoud à même-tems me promettant qu'au plutôt elle témoigneroit saintement, que ie luy êtois en une tres-forte consideration, & puisque ie ne me contentois pas des assurances de paroles qu'elle me donnoit, de me vouloir du bien, elle m'en offriroit par écrit de si fortes que ie n'en pourrois jamais douter. Tout alla bien jusques là, mais le lendemain elle ne se souvint plus de ces promesses, au contraire se dédisant de tout

ce

ce qu'elle avoit dit, elle me traita avec tant de rigueur que ie fus contraint de me départir pour jamais de son service, resolu à l'avenir cher Hylas, de ne m'engager plus en ces sortes d'amour, où le malheur est à l'entrée & le repentir à la sortie. Je loüe grandement ton humeur inconstante, car tu aime toûjours; quoi que tu n'aime rien: le but de tes affections, c'est de n'en avoir point, si ce n'est celui de ton plaisir, qui procede de ton humeur volage. Helas! que n'ai-je tes inclinations, ne pouvant avoir tes merites? je t'estime grandement constant de ne l'estre pas, car ton continuel changement est une fermeté inébranlable à changer toûjours. Et c'est l'unique moyen d'aveugler cét aveugle avec son bandeau même, & de blesser ce tyran avec ses propres traits, puisque l'un & l'autre sont inutiles pour assujettir ta liberté: ô heureux Hylal! je ne m'étonne pas, si ton cœur ne sçait ce que c'est de soûpirer, si le bien de l'inconstance guerit les maux d'amour. Vis constant en ton humeur, non pas sans envie, car il est impossible, mais sans tourmens: les soucis ne naîtront jamais dans ton jardin, non plus que les épines. Admire ta felicité, & continuant à changer, change toûjours icy bas jusques

à ce que tu ayes rencontré la vraye constance au port de la mort, où il faut aborder tôt ou tard; aussi bien le monde n'est que changement, outre que nôtre condition est si miserable, qu'il en faut changer necessairement pour être à jamais heureux. De sorte que le naturel & l'habitude que tu as à changer; te servira de disposition de changer, à la fin de ta vie le mal en bien.

SILVANDRE.

Autre Lettre de Silvandre à Hylas.

JE t'entretiendrai, mon cher ami, une heure à ton loisir, si tu las agreable, des malheurs qui dépuis ma naissance ont attaqué ma vie, par l'affection que je t'ay voüée, parce qu'elle est gravée en lettre de sang dans mes entrailles. Sçache donc, qu'à peine sortois je de l'âge de mon enfance, que la mort me ravit le pere, & par consequent tout l'appui & le soutient de ma fortune. A cette perte, quoi que grande, je ne rendis que des soûpirs innocens, & des larmes enfantines que la coûtume ou l'exemple arracha de mon cœur & de mes yeux, plûtôt que la consideration de mon malheur. Me voila sans pere, alors que plus j'en avois besoins: reduit en

cette necessité, on m'envoye à Paris pour y faire mes Etudes, pour en sortir avec honneur, on me destina malheureusement à suivre une autre fortune, que celle de l'étude, quoi qu'elle fut la plus propre à mes inclinations. Me voila hors du College, & mis chez un Notaire Apostolique, où je n'apris que des choses inutiles à sçavoir. Sortant de là, pour achever de détruire ma fortune, on me renvoye à Thoulouse, où jeune, je passai la meilleure partie de mon âge en des exercices de jeunesse. Cinq ans entiers furent le tems de ces folies; au bout desquels je m'en revins encore à Paris resolu de n'abandonner jamais la fortune en mes disgraces, croyant que comme inconstante & volage elle se pourroit enfin lasser de me nuire. Ma croyance ne fut pas vaine, car elle me fit rencontrer dans le mariage un bonheur inesperé par la femme que j'épousay, comme doüée de tant de merites, que sa vie sera un eternel exemple à toutes celles de son sexe pour aimer la vertu, & pour la suivre. Dabord le bien de sa ioüissance, comme trop extrême, m'en fit apprehender la perte, & ie ne cessai iamais d'apprehender que ie ne l'eusse perduë, tant ie craignois de la per-

dre. Perte qui me fut si sensible, que le regret en demeurera eternellement dans mon ame. Je fis cette perte quatre ans aprés son acquisition, & aprés avoir répandu beaucoup de larmes, & autant de soûpirs, pour honorer son tombeau par ces tristes devoirs: je devins malheureusement amoureux d'une fiere beauté, sans dessein toutefois que de l'honorer & de la servir autant que son humeur, ou plûtost la mienne me le pourroit permettre. Si bien que tous les sermens que j'avois fait, de n'aimer jamais rien, aprés le trépas de celle que j'aimois uniquement furent violez, mais par la raison d'une puissance souveraine qui m'y força malgré tous mes efforts de resistance. Me voila passionément amoureux, sans estre toutefois esclave, car la volonté de ne m'engager jamais estoit libre & absoluë. Je sers pourtant cette beauté, avec tous les respects ordinaires des Amans, quatre ou cinq mois, au bout desquels la Deesse de discorde nous mit en divorce pour nous des-unir. De te dire les circonstances du differend, ce seroit inutilement, puisque tu ne les ignores pas, il me suffit (passant outre) qu'en cette querelle tu puisse servir de témoin à mon innocence pour la faire connoistre à tout le monde. Je ne t'empor-

terai donc autre fruit de la semence de mes services, que le regret de l'avoir iettée sur une terre infertile, ou si fertile, ce n'est qu'à produire des épines qui ont fait des playes à mon cœur ; dont i'aurai de la peine à guerir, comme bourellé sans cesse des cuisans deplaisirs de les avoir lâchement reçûes d'un suiet digne de mépris. Je ne fus pas plûtost desengagé de cette servitude, que ie me resolus de quiter pour iamais cette ingrate maitresse, dont ie vis les défauts, délors que i'eus les yeux debandez, & leur connoissance me reduit tellement transporté de haine, contre le souvenir de l'avoir aimée, que ie ne pouvois penser à elle que pour me resoudre à n'y penser jamais. Reduit à cette extremité, je vins à cette heure à Paris, le Paradis terrestre des delices, mais pourtant accablé d'ennui & de tristesse : car au souvenir de mes infortunes, je n'abhorre que ce qui me plait, & ne cheris que ce qui m'est desagreable, les plus douces compagnies me sont de fâcheux entretiens ; dans les plus desertes solitudes, ie fais mon ordinaire sejour. Voila mon cher ami le portrait de ma vie desastreuse & infortunée. En mon enfance j'ai perdu mon pere, en mon adolescence mon tems, en ma jeunesse ma femme de-

vancé par la mort de deux enfans, & maintenant ma chere mere? vis-tu jamais mortel plus comblé de malheur? On tient que l'esperance meurt aprés nous, mais ie puis dire par l'esperance du ressentiment, qui porte avec soi la caution, que le trépas de ceux que j'aimois le plus au monde, m'a ravi par un même coup mes esperances avec leur vie, & les a ensevelies dans un même tombeau. Je sommes les plus infortunez de ce siecle à comparoistre dans la lice de cette carriere du monde pour leur faire confesser avec les armes mêmes de mon malheur, qu'il n'en est point de plus malheureux que moy, & fut-ce l'infortuné Tantale, ie lui ferois avoüer que son tourment n'est que plaisir en comparaison de mon martire: car quoi qu'alteré d'une soif tout-à fait grande, plongé dans l'eau jusques au bord des lévres, il ne puisse jamais l'éteindre, ce n'est rien encore pour égaler mon mal, parce que le sien procede de ne pouvoir point boire, & le mien au contraire, d'avoir bû tout ce que le malheur a de fiel & d'amertume Tellement que si l'ardeur d'une soif vehemente consomme ce miserable par l'impuissance de boire, le venin de ce poison que j'ai bû, me fait consommer dans une flame de mort, plus cruelle mille

fois que la mort même. Je ne fais pas ces plaintes, mon cher amy, que pour estre oüies tant seulement de tes oreilles : car à Dieu ne plaise, que ie m'en voulusse servir contre le Ciel pour l'accuser de cruauté en la punition de mes crimes ; quoi que ie souffre, ie le souffre justement, ie ployerai le col sous le joug des peines qu'il m'imposera. Je suis content de ne l'avoir esté jamais, puis qu'il lui plaît : eusse-je de la constance pour souffrir de nouveaux tourmens, ie soûpirerois plûtost aprés leurs gehennes, qu'aprés le soulagement de celles que j'endure. Il est en terre plusieurs chemins qui conduisent au Ciel, mais le plus court, & le moins dangereux est tapissé d'épines, & bordé de ronces ; & c'est par celui-là même que nôtre Sauveur a passé pour y aller, quoi qu'il y fut toûjours. De sorte qu'en le suivant on ne peut manquer de trouver à la fin le giste de l'eternité, où tous mes desirs ensemble aspirent. Ce qui me fait resoudre à fouler aux pieds les plus piquantes épines que je trouve dans le chemin de ma vie passagere ; & plus j'en rencontre, plus je suis assuré que ie ne m'égare point, puisque tant seulement, à la derniere épine de la mort, nous commençons à trouver les roses, pour marque de

la fin de nos maux. Il n'appartient pas à tout le monde d'estre malheureux avec constance : parce que le mal du malheur, joint avec le bien de cette vertu, est une faveur singuliere, non de la fortune, mais du Ciel, qui nous donne des esperances de joüir aprés la tourmente passagere de ces desastres, de la bonnace d'une felicité eternellement durable. Que ie sois donc le sejour des miseres, le terroir des malheurs, & le rosier à produite toutes les épines de tous les maux du monde; je ne veux que les armes de la patience pour triompher de ses ennemis, & ces armes ne se refusent jamais au cœur qui les desire : ce qui me rend triomphant avant le combat, puisque ie ne fais point de vœux que pour les acquerir. Quand ie me represente Job devant les yeux, ie m'étonne de voir son corps abaissé jusques à un tel dégré de misere, & à même-tems son cœur élevé au plus haut de la constance. Tu me diras, mon cher amy, qu'entre tous les hommes du monde il n'y a jamais eu qu'un seul Job, mais ie répondrai, qu'il n'est pas impossible, qu'il n'y en ait un nombre sans nombre, & passant encore plus outre, je te dirai qu'il ne dépend que de nous d'avoir & sa constance & sa grace, puisque Dieu ne te

fuſe rien au merite. Diſpoſons donc la matiere, afin qu'elle reçoive la forme Un homme de bien peut tout ce qu'il veut, parce que ſa volonté, comme pleine de juſtice, eſt aidée toûjours de la grace, & avec ce ſecours elle triomphe de toutes choſes. C'eſt pourquoi, mon cher ami, ie ne trouve point d'autre remede pour fortifier mes inclinations à reſiſter courageuſement contre les coups de la fortune, que celui ſeul de vivre en homme de bien : car veritablement un homme ſeul ſans autre apui que celui de ſa force, auroit eſté mille fois vaincu au rencontre des malheurs qui me ſont arrivés. Ce n'eſt pas que ie veuille tirer de la victoire que ma conſtance a remporté ſur eux, une conſequence d'eſtre homme de bien, mais ſeulement cette conſideration (que je te laiſſe) que Dieu l'a permis pour la volonté que j'en ay, & pour m'animer d'avantage à lui en produire les effets. Heureux donc ſont mes malheurs, & fortunés mes deſaſtres, puiſque comme un autre Job, reduit ſur un fumier de miſere & d'infortune par la perte generale de tout ce que j'aimois uniquement au monde, & abandonné pour jamais en une terre étrangere de mes plus proches, les yeux tous noyés de larmes, le

cœur à demi arraché du ſein par la violence du vent de ſes ſoûpirs, l'ame atteinte de la douleur de toutes les douleurs enſemble, ne reſpirant qu'un air battu du ſon de mes plaintes, au plus fort de l'orage & de la tourmente de tous ces maux, ne mépriſer les rigueurs & en fouler aux pieds les épines donnant mes larmes, mes ſoûpirs & mes plaintes à la nature, plûtoſt qu'à mon malheur, pour ne paroiſtre pas inſenſible avec un cœur de chair. Ne ſont-ce pas des forces plus qu'humaines : auſſi viennent elles d'en-haut, & mon cœur à l'avenir ſera ſans ceſſe occupé à l'action d'une reconnoiſſance mortelle, & égale à mon pouvoir Il eſt tems cependant, mon cher amy, de donner quelques ombrages à ce portrait de ma vie, afin d'en relever les traits. Et à cét effet ie me ſerviray des raiſons que j'ai en main pour autoriſer mes actions paſſées, ie veux dire pour détruire le reproche que ceux qui avoient de l'intereſt à ma conſervation ont mis en avant contre ma façon de vivre, n'ayant pû jamais l'aprouver. Ils m'attaquoient avec les armes de ces objections, que puiſque j'étois ſi avant engagé dans le monde, ie devois m'éforcer d'y établir quelque ſorte de fortune, à l'épreuve des coups du

tems : tant pour leur contentement, que pour leur profit ; qu'une personne de ma condition vivoit sans souci, vivoit sans honneur, & qu'ainsi mes actions doivent être terminées à quelque objet d'utilité. Ausquelles attaques, ie resiste avec ce bouclier de raison, que si mes resolutions ont été toûjours vagues, & mes desseins indeterminés pour le monde, sans avoir autre but que celui de l'indifference, c'est à cause que ie n'y veux pas établir mon sejour, la fortune que j'espere n'est de n'en faire jamais, parce que les faveurs ont des charmes contraires à mes inclinations. De sorte que j'ay si fort méprisé ses richesses passageres, que jamais ie n'ai rien estimé à l'égal du mépris que j'en ai fait. On me dira que ces paroles de mépris ne sont bonnes que dans un Cloistre, & ie répondrai qu'elles sont excusables à ceux qui sont en chemin d'y aller. Et jusques icy Dieu m'a fait cette grace d'avoir trouvé toûjours mon compte en toutes mes entreprises, quoi qu'on m'ait grandement mécontenté, car à cette même heure, aprés tant de diverses pertes ie me trouve plus riche que jamais, puisque ie suis content. A quoi donc amasser des richesses, si elles ont été & seront toute ma vie l'obiet de mon mé-

pris ; pourquoi ſuivre la fortune, ſi ie n'ai jamais fait deſſein de m'engager dedans ſa rouë pour éviter ſes détours ? la ſuive qui voudra, on n'y peut gagner que ſa perte : j'aime beaucoup mieux courtiſer saintement celui qui arrête ſon branle quand il lui plaît, & n'en dire les raiſons : j'offenſerois les raiſonnables, puis qu'ils ſont capables de les repreſenter, ie t'en laiſſe le jugement mon cher ami. Conſidere maintenant à loiſir ce portrait de ma vie, que ie t'envoye, fait, non avec un crayon, à l'huile, mais à l'ancre, & avec un pinceau de fer. Peinture que le tems n'effacera iamais. Pardonne-moi, ſi i'ai entretenu ſi long tems ton eſprit d'une ſi vile nourriture, je t'offre le regret que i'en ay pour deſſert, mais en cette qualité de

Ton tres-affectionné ſerviteur,
& fidéle ami.

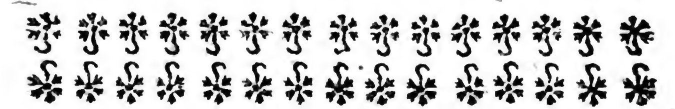
SILVANDRE.

Fin du Secretaire de la Cour.

LES
COMPLIMENS
DE LA
LANGUE FRANCOISE.

Oeuvres tres-utile & necessaire à ceux qui sont à la Cour des Grands, & qui font profession de paroître dans les Compagnies.

P. L. C. D. M. C.



AU LECTEUR.

Il ne faut pas douter que l'Eloquence ne soit une des principales parties qui fait l'homme, car de voir un esprit fort subtil & délié sans cét ornement, qui est la seule qualité qui le fait paroître en tous les lieux où il se rencontre, c'est revenir aux mêmes extremitez que Promethées qui fit une tres belle Statuë en apparence, mais qui n'avoit aucun mouvement, & ne pouvoit être animée sans le feu du Ciel. C'est l'Eloquence qui anime nos discours, donne la grace à nos actions. ouvre les portes des Compagnies, & nous met dans l'estime qu'un Esprit bien né doit rechercher : saus cette

partie nous ressemblons à des trônes insensibles, à des rochers & des pierres. Toutes nos actions sont lâches, nos paroles sans effets, nos conceptions sans fruits, & vivons dans le dégoût de tous ceux avec qui nous hantons ordinairement. Vous avez en ce petit abregé les moyens, & les addresses pour acquerir un gage si precieux, & ne demeurer jamais muet dans les compagnies : même à la Cour des Grands, où les moindres demarches & les sillabes, sont étudiées. Faites vôtre profit du present & attendez mieux à l'avenir.



LES COMPLIMENS DE LA LANGUE FRANCOISE.

OFFRE DE SERVICE AV ROY.

SIRE,

Si j'avois des paroles pour exprimer le juste suiet que j'ay de vous presenter mon tres-humble service ; je croirois être indigne de la lumiere du Ciel: car tenant en vos mains le Sceptre du plus grand Roy de la terre, ce seroit perdre le souvenir de moi-même, que de croire meriter par mes vœux la faveur de vos bonnes graces, dans les-

quelles tous les Monarques du monde sont bien-aises de se conserver. Pardonnez-donc, SIRE, au zele ardant qui pousse un de vos sujets à la reconnoissance qu'il doit à vôtre Maiesté & me permettez de vous dire que la seule gloire qui me peut iamais arriver est de mourir genereusement pour vôtre service.

AVTRE.

SIRE.

Le Ciel a son Jupiter, ses Dieux, son Soleil & ses Astres, mais vos vertus sont si universellement adorées de tous les peuples, que vous faites naître de l'envie & de la ialousie entre les Dieux, & quand vôtre Maiesté seroit seule dans le monde, la Terre auroit dequoi se vanter d'être aussi puissante que le Ciel, ie n'aioute rien à cette verité, que les offres de mon tres-humble service & ne desirerois rien au monde que quelque occasion, où ie la puisse soûtenir au peril de mon sang & de ma vie.

AVTRE.

SIRE,

Il y a long tems que ie desirois de

me venir jetter aux pieds de vôtre Majesté, pour vous immoler mes vœux, & cette occasion me doit tenir lieu du plus grand bon heur qui me pourroit jamais arriver, aussi espere-je tant en l'affection que vous avez pour la vertu, que vous aurez agreable que ie vous offre mon tres-humble service, & que ie dise avec cét ancien, que le Ciel ne me pouvoit faire plus d'injustice qu'en me faisant naistre sous un autre siecle que le vostre, qui est le seul que nous pouvons appeller heureux, dêpuis le commencement de cette Monarchie.

AVTRE.

SIRE,

Si les vertus de vos ancestres étoient en nostre puissance, que pour acquerir la bonne grace des Rois, il ne falût qu'estre né d'un pere genereux, j'aurois plus de hardiesse de vous venir offrir ce que la nature & l'art m'ont donné de courage & d'adresse puisque mon Pere a vieilli au service de vos predecesseurs, & que les vertus de mes ancestres sont connuës en tous les lieux, où le Soleil envoye l'éclat de ses lumieres. Toutefois ie croy que vous n'aurez pas desagreables les offres de mon

tres humble service, puisque ie marche sur les traces de mes predecesseurs, & que ie ne veux vivre qu'en qualité de vôtre tres-humble suiet.

Offre de service à la Reyne.

MADAME,
Avec la permission du Roy, & celle de vôtre Maiesté, ie prendrai la hardiesse de vous faire la reverence, & dire que ie ne desire rien au monde avec plus de passion que d'être vôtre tres-humble, & tres fidéle serviteur & suiet.

AVTRE,

MADAME,
L'honneur que je reçois auiourd'hui d'avoir ployé le genoüil devant le Roi, de lui avoir offert tout ce qui est de moi & de mon obeissance, me sembleroit imparfait, & n'être du tout accompli, si ie n'avois encore ce bien de venir presenter mes vœux à vôtre Maiesté, & lui faire offre de mes tres-humbles & tres-affectionnez services, ce que ie mettrai au plus haut degré d'honneur, qui me sçauroit arriver.

Pour faire la reverence à un grand Seigneur.

MOnſeigneur, comme ie tiens à tres-grand faveur le bien de pouvoir ſaluer & faire la reverence à vôtre Grandeur auſſi me reputerai je toûjours tres-heureux qu'elle m'accepte deſormais pour ſon tres-humble & tres obeyſſant ſerviteur.

AVTREMENT.

Monſeigneur le rang que vous tenez entre les grands, & tant de belles qualitez qui ſont en vous, m'obligent à vous faire offre de ce peu qui eſt de moy, pour vous pouvoir rendre en toutes occaſions mes tres-humbles ſervices.

AUTREMENT.

Monſeigneur, voſtre Excellence me permettra, s'il lui plait de luy rendre ce petit devoir, en luy faiſant la reverence, attendant que le Ciel me faſſe naiſtre quelque favorable occaſion où ie luy puiſſe faire voir par les effets combien j'ay deſiré en mon ame de luy pouvoir rendre quelques ſervices.

POUR ACCOSTER UNE Damoiselle en intention du Mariage, & lui offrir son service.

ALCANDRE.

MAdemoiselle, je ne doute point, que vous ne m'estimiez autant temeraire qu'audacieux : mais je vous suplie d'excuser mon audace, & de pardonner à ma temerité, qui m'a fait prendre la hardiesse de vous venir offrir mon tres humble & tres-affectionné service.

CLARINDRE.

Monsieur, je suis extrêmement marrie de ce que je n'ay pas l'honneur de vous connoître, & m'étonne comme vous allez faire offre de vôtre service à une personne qui en est du tout indigne.

ALCANDE.

Mademoiselle, c'est vôtre bon naturel, qui vous fait parler de la sorte.

CLARINDE.

Pardonnez-moi Monsieur, ce n'est que la pure verité qui parle par ma bouche.

ALCANDRE.

Mademoiselle, cette grande modestie que

je voi ſi naïfvement dépeinte en vos paroles me fait eſperer que vous aurez mes intentions pour agreables, & qu'avec le tems ie pourrai obtenir quelque choſe en vos bonnes graces.

CLARINDE.

Monſieur, s'il y avoit quelques bonnes grace en moi, elles vous ſeroient toutes acquiſes, mais n'y en ayant point du tout, vous n'y pouvez eſperer aucune part.

ALCANDRE.

Mademoiſelle, il y en a aſſez, mais je ne m'eſtime pas aſſez heureux pour les pouvoir acquerir ni poſſeder, de vrai je pourrois faire état de moi, & m'eſtimerois plus que je ne ſuis, ſi j'avois cette faveur, ſi j'etois autant aimé de vous, comme je vous aime.

CLARINDE.

Quand je voudrois avoir de l'amour pour vous, il ſeroit ſi bien limité qu'il n'excederoit point les termes de l'honneſteté & de la modeſtie.

ALCANDRE.

Mademoiſelle, c'eſt ce qui me fait faire plus de cas de vous, & qui vous réd plus aimable: auſſi vous prie je de croire que mes intentions, n'ont jamais eu d'autre but que l'honneſteté. Et quoi, m'eſtimeriez vous

autre, & que j'eusse formé quelque dessein prejudiciable à vôtre honneur ; j'aimerois mieux n'avoir jamais êté au monde que si cela m'êtoit arrivé, aussi ay-je intention de demeurer à jamais vôtre plus fidéle & plus obeissans serviteur, comme les effets en feront voir la preuve par tout, où vos commandemens m'appelleront.

CLARINDE.

Je vous remercie Monsieur, de tant de peine que vous avez prise pour une personne, qui ne le merite pas. Je suis vôtre servante bien-humble.

ALCANDRE.

Mademoiselle, c'est moi qui vous suis tant redevable que ie suis hors de tout moyen de m'en pouvoir acquiter ; & partant, Mademoiselle, ie vous suplie, & vous coniure tout ensemble, de vous servir de moi par tout où vous me iugerez capable de vous pouvoir servir. Et cependant, i'oserai prendre congé de vous, & vous laisserai seulement mon cœur pour gage de ma fidelité & de ma constance.

CLARINDE.

Adieu, Monsieur, ie vous remercie de tout mon cœur de vôtre bonne visite.

ALCAN

ALCANDRE.

J'eſpere de vous revoir encore, & bientôt, où ie ne pourrai. CLARINDE.

Monſieur, tant que vos intentions ſeront bonnes, & vos pourſuites legitimes, vous trouverés toûjours la porte de ceans ouverte, & à vos ſemblables auſſi qui ne manqueront d'y être bien reçûs de tout ce qui ſera de nôtre poſſible, & partant vous y pourrés venir toutes les fois qu'il vous plaira. ALCANDRE.

Mademoiſelle, ie vous peus bien aſſurer que ie me vay éloigner de mon plus beau jour, pour m'aller confiner en l'abîme des plus affreuſes tenebres que ie ſçaurai rencontrer : car ie vous oſerai bien proteſter que ſans vous, ie n'ay ny jour ny clarté, & partant tout le tems de cette triſte abſence me ſera tellement ennuyeux, que les momens me ſeront des heures, les heures des jours entiers, & les jours des ſiecles, ſi ce n'eſt que ie me conſolerai en l'eſperance d'être en vos bonnes graces, & avec cela ie me reſoudrai à la patience.

CLARINDE.

Voilà des paroles bien avantageuſes, mais peut-être n'êtes-vous pas ſi paſſionné que vous en faites le ſemblant. Adieu, Monſieur nous vous verrons une autre-fois.

M

ALCANDRE.

Mademoiselle, vous faites tort à vôtre beauté & à mon amour qui est fidéle: mais j'espere que le tems vous fera voir ce que ie suis,& quoi que ce soit,puisque la necessité me contraint de me retirer de vous, ie ne me retirerai jamais de l'affection que vos beaux yeux ont jetté dans mon ame. Adieu, Mademoiselle jusques à la reveuë qui sera le plutôt qu'il me sera possible.

A LA REVEVE.

ALCANDRE.

IE vous proteste, Mademoiselle, que ie n'eusse jamais crû que les tourmens de l'absence de ce qu'on aime, eussent été si cuisans,car ie vous oserai bien juger par vos beaux yeux vrais astres de ma fortune, que ie mourois d'impatience de vous revoir.

CLARINDE.

Est-il possible, Monsieur ? Je ne le peus croire.

ALCANDRE.

Mademoiselle ie vous supplie de le croire, s'il vous plaît : car ie vous assure que ie ne pouvois plus supporter la violence des ennuis que ie souffrois, pour me voir si

long tems éloigné de l'objet de mon bien, de ce qui contente mon ame.

CLARINDE.

Monsieur, il peut bien être ainsi : car vous me semblés fort passionnés à ouyr vos discours.

ALCANDRE.

Mademoiselle, ie vous proteste qu'il m'est impossible de prendre aucun contentement du monde, qu'en ce qui flate mon amour, & en l'aspect de vôtre bonne grace jointe à vôtre excellente beauté.

CLARINDE.

Monsieur, il vous plait de le dire ainsi pour vous rire de moi, cóme s'il êtoit vrai, qu'il y eut en moi quelque trait de beauté.

ALCANDRE.

Et quoi Mademoiselle, m'estimeriez-vous bien tel ? Je vous assure, que ie le dis tout du meilleur de mon ame, & serois bien miserable, si ie le pensois autrement que ie ne le dis. Sçachez Mademoiselle, que vous voyés un homme, qui est entierement vôtre, & qui ne desire de vivre que pour vous, & pour le bien de vôtre service. Mais encore ce qui me fache le plus, c'est qu'il me faut de necessité éloigner de vous pour quelques jours, pour aller donner ordre à quelque affaire qui presse. Mais ie vous

prie de croire, qu'en quelque lieu que j'aille, j'y porterai toûjours en l'ame la vive image de vos perfections, & que ie ne vivrai que de l'idée de vos beaux yeux, avec une entiere resolution de vous obeyr par tout. Adieu Mademoiselle, jusques au revoir & vous prie de m'excuser, si ie ne veus peus faire plus longue compagnie.

CLARINDE.

Je vous en remercie, Monsieur infiniment, & adieu jusques à une autre-fois.

Pour offrir son service, & faire amitié avec quelqu'un.

PHILIDOR.

MOnsieur encore que ie ne merite pas l'honneur que j'ay de vous voir, & de vous baiser les mains, de tout mon cœur, le desir neanmoins que j'ay de m'introduire en vôtre connoissance & bonne amitié, m'a fait prendre la hardiesse de me presenter icy devant vous, pour recevoir l'honneur de vos commandemens, & vous offrir le devoir de mon service.

CLEANDRE.

Monsieur, ce m'est un extrême contentement de voir la bonne affection que vous

avés en mon endroit,& vous ay trop d'obligation de la peine que vous avés prise de me venir voir, vous assurant que vous n'irez jamais en lieu, où vous soyés le mieux venu: & où vous ayés plus de pouvoir.

PHILIDOR.

Monsieur, le desir que j'avois de vous voir,& de sçavoir l'état de vôtre santé m'a fait prendre la resolution de venir icy, pour vous presenter mon tres humble service, avec une humble priere, que vous ne le refusiez pas.

CLEANDRE.

Vous m'obligés trop, Monsieur, & suis fort réjouy de vous voir, & encore plus de sçavoir cette bonne volonté que vous avés envers moy qui ne le merite pas, & vous conjure d'y continuër, vous assurant de m'a part que vous n'aurés jamais un amy plus intime, & me sens tres-honoré de vôtre amitié que j'accepte de tout mon cœur: & ne suis seulement fâché que de tant de peine que vous avés prise à mon occasion.

PHILIDOR.

Ce que vous apelés peine,ne m'est qu'un extrême contentement. Monsieur, car en effet ie ne suis jamais plus content que quand j'ay le bien de voir les hommes de vôtre

merite, & ſpecialement quand il leur plaît m'honorer de leur amitié.

CLEANDRE.

Monſieur, vous me faites trop d'honneur, & m'obligez d'être tout à vous ; auſſi ie vous ferai toûjours paroitre par effet ce que ie vous dis de bouche, & vous connoitrez avec le tems, que vous n'eûtes jamais un meilleur ami que moi.

Pour remercier un amy de quelque courtoiſie.

CLEANDRE.

MOnſieur, ie vous remercie un million de fois de la peine qu'il vous a plû de prendre pour moi. J'eſpere que le ciel me fera naitre quelque occaſion, où ie pourrai m'en revancher par quelque bon ſervice en recompenſer.

PHILIDOR.

Monſieur, ie demeurerai à jamais vôtre obligé, de m'avoir témoigné en une ſi preſſante occaſion les effets de vôtre amitié, dont ie vous ſuis redevable.

CLEANDRE.

Monſieur, c'eſt la moindre choſe de ce

que ie voudrois faire pour vous. Cela ne merite pas qu'on s'en doive ſouvenir.

PHILIDOR.

Monſieur, ie voudrois faire mille fois davantage pour vôtre contentement : car cela n'eſt rien au prix de la volonté que j'ay de vous ſervir.

CLEANDRE.

Helas ! Monſieur , ie n'ay déja que trop experimenté les effets de vôtre courtoiſie, Vous m'avés tant obligé que ie ſuis du tout inſolvable d'y ſatisfaire ; mais pour toute recompenſe ie vous prie de regarder où vous me trouverés capable de vous ſervir.

PHILIDOR.

Monſieur, vous avés tout ſujet d'amitié envers moi. Continués ſeulement vôtre bonne affection : & ie continueray en ma bienveüillance.

CLEANDRE.

Monſieur , vos bienfaits ſurmontent de beaucoup tout ce que j'ay fait, que ie fais & pourrai faire pour vous. Mais ſi mon pouvoir eſt petit, la volonté de vous ſervir ſera toûjours grande.

PHILIDOR.

Mais bienfaits envers vous ont été de ſi baſſe étoffe, qu'il n'eſt pas beſoin que ie me travaille pour vous répondre ſur ce

ſujet : mais ſi ie peus à l'avenir ie vous ſervirai.

CLEANDRE.

Monſieur, vous augmenterés par ce moyen le nombre de mes obligations envers vous, mais ſi ie ne les puis payer, ie prierai Dieu, qu'il lui plaiſe vous le rendre pour moy.

Pour aller ſaluer un Amy nouvellement arrivé de ſon voyage.

ALCANDRE.

Monſieur, auſſi-tôt que j'ay ſçû vôtre retour, ie n'ay voulu manquer à mon devoir de vous venir ſaluër, pour vous continuër l'offre de mon humble ſervice, qui vous eſt acquis de tout tems.

CLORIMAN.

Monſieur, ie ſuis vôtre bien humble; mais ie ſuis infiniment marry que vous m'avés envié l'honneur de vous aller viſiter le premier, comme c'êtoit mon intention de me porter chez vous auſſi-tôt que ie me ſerois tant ſoit peu rafraichi, parce que ie ne fais qu'arriver.

ALCANDRE.

Monſieur, j'euſſe été bien marry de vous donner la peine de venir chez nous c'eſt

pourquoi ie vous ay voulu prévenir, & me rendre icy dés auſſi tôt que j'ay ſçû vôtre arrivée.

CLORIMAN.

Monſieur, vous m'obligés trop ; ie vous remercie d'avoir pris la peine de venir icy, puiſque c'êtoit moi qui vous devoit rendre ce devoir.

ALCANDRE.

Vous ne devés pas uſer des termes à l'endroit du moindre de vos ſerviteurs, & qui n'a de devoir & d'obeiſſance que pour vous les ſacrifier.

CLORIMAN.

Ce ſera moi qui fléchirai toûjours ſous la loy de vos commandemens, vous me faites cent mille fois plus d'honneur que ie n'ay jamais merité envers vous.

ALCANDRE.

Laiſſons tous ces diſcours à part, ie vous en ſupplie, Monſieur, car vous ſçavés trop bien ce que ie ſuis: mais dites-moi, ie vous prie, comment vous êtes-vous porté en vôtre voyage.

CLORIMAN.

Le mieux du monde, Monſieur, par la grace de Dieu, ſi ce n'eſt qu'à Strasbourg ie fus un peu travaillé d'un excez de fiévre, mais cela fut bien-tôt paſſé.

ALCANDRE.

Je crois que vous devés bien être harrassé, car vôtre voyage a été fort long & penible,

CLORIMAN.

Pardonnés-moi, Monsieur, ie ne suis nullement las parce que ie suis venu tout à l'aise : & puis j'ay un cheval qui a le pas fort doux, & ne travaille nullement son homme.

ALCANDRE.

Je benis de tout mon cœur le bonheur de vôtre voyage: mais encore plus celui de vôtre heureux rétour : mais il ne vous déplaira pas, si j'ose vous demander des nouvelles de ce pays-là. Vous nous dirés donc s'il vous plait, ce qui s'y passe. N'y a-t'il rien de nouveau.

CLORIMAN.

Je vous peus bien assurer qu'il n'y a rien que de bon, & que tout s'y porte bien, si ce n'est que l'on craint, & avec beaucoup d'apparence, qu'il n'y ait quelque mouvement de guerre à la sortie du Printems.

ALCANDRE.

Quoy ? l'on parle de guerre.

CLORIMAN.

Ouy : parce que le Prince Palatin a demandé secours au Roy d'Angleterre, son beau-pere : & on ne sçait encore ce qu'en ra.

ALCANDRE.

Je crois que ce pays ſera toujours affligé de guerres inteſtines : mais n'y a-t'il rien autre ?

CLORIMAN.

Monſieur, il y a encore quelque choſe à la verité, mais une autrefois ie vous le dirai plus à loiſir. Permettez-moi, ie vous prie que ie m'aille un peu repoſer.

Pour recevoir un Amy, qui vous vient viſiter.

ALCANDRE.

MOnſieur, vous ſoyez le bien venu : vous me faites mille fois plus d'honneur que ie n'ay jamais merité en vôtre endroit.

CLORIMAN.

Pardonnés-moi, Monſieur, c'eſt moi qui en reçois l'honneur.

ALCANDRE.

Monſieur, c'eſt l'excez de vôtre bon naturel, qui vous fait parler de la ſorte, avec cette grande bonté de vous-même, qui eſt née avec vous.

CLORIMAN.

Les effets ſeront autant de bouches, qui vous rendront fidéle témoignage de l'amitié que ie vous porte.

ALCANDRE.

Vous m'obligés trop, Monsieur, ie n'ay jamais merité tant de faveurs de vous.

CLORIMAN.

Monsieur, ie ne fais que mon devoir en cela : car ie sçai bien que ie vous suis redevable de plus grande chose.

ALCANDRE.

Ce n'est pas à l'endroit de ceux qui ne relevent que de vous, que vous devez user de ces termes.

CLORIMAN.

Tant s'en faut, Monsieur, car c'est moy qui ne respire qu'aprés l'honneur de vos commandemens.

ALCANDRE.

C'est moi, Monsieur, qui voudrois vous témoigner par effet plutôt que par parole le desir que j'ay de vous pouvoir rendre quelque service.

CLORIMAN.

Vous me l'avés assez témoigné par le passé, & faudroit dire que ie serois du tout ingrat si ie ne me disois entierement vôtre obligé.

ALCANDRE.

Monsieur, vous m'excuserez s'il vous plait, car ie ne vous ay jamais donné sujet de vous dire mon redevable : aussi les occasions ne s'en sont jamais presentées, mais

c'eſt de gayeté de cœur qu'il vous plait de parler ainſi.

CLORIMAN.

C'eſt le devoir même qui tire ces paroles de ma bouche pour me faire avoüer tout vôtre, & que ie n'auray de vie ny de zele que pour vous obeyr.

ALCANDRE.

Je vois bien que vous me voulez vaincre de courtoiſie, & que ce ne ſeroit jamais fait ; mais ne vous plait-il pas de vous aſſeoir & nous parlerons plus à loiſir ?

CLORIMAN.

Je n'en ay pas beſoin Monſieur, & puis il ne ſeroit pas raiſonnable que ie m'aſſiſe le premier & partant vous prendrez place, ſi c'eſt de vôtre plaiſir, & puis ie vous ſuivrai.

ALCANDRE.

Monſieur, ie vous en prie, mettez-vous-là.

CLORIMAN.

Ce ſera donc pour vous obeyr.

ALCANDRE.

Monſieur, ie ſuis vôtre ſerviteur.

CLORIMAN.

C'eſt moi qui ſuis vôtre Monſieur, & le plus affectionné que vous ayez.

ALCANDRE.

Mais il ne vous déplaira pas, Monſieur, ſi ie vous oſe vous demander quel eſt le ſujet de vôtre arrivée.

CLORIMAN.

Monſieur, c'eſt premierement pour avoir l'honneur de vous voir, & d'apprendre l'état de vôtre ſanté: puis pour vous baiſer bien humblement les mains : & encore de ſurplus pour vous ſupplier de me faire part des bonnes nouvelles que vous avés reçuës de Paris.

ALCANDRE.

Monſieur il n'y a rien de nouveau, ſinon que le Roy eſt parti pour aller à Fontainebleau.

Quand on rencontre fortuitement un amy par la ruë.

ALCANDRE.

MOnſieur, je prie Dieu qu'il vous donne le bon jour, je n'euſſe pas eſtimé de faire une ſi heureuſe rencontre, mais dites-moy un peu, comment vous portez-vous?

CLORIMAN.

Aſſez bien, graces à Dieu, & toûjours prêt à vous rendre tres-humble ſervice.

ALCANDRE.

C'eſt moy qui ſuis au vôtre de bon cœur.

CLORIMAN.

Sans mentir il m'ennuyoit extrêmement

de ce que ie n'avois plus l'honneur de vous voir,& n'en sçavois que juger ni pour qu'elle occasion.

ALCANDRE.

Monsieur, ie vous assure que j'ay souvent été en vôtre maison, & ne sçay si on vous l'aura point dit mais ie n'ay jamais pû avoir ce bonheur de vous y rencontrer.

CLORIMAN.

Si est-ce pourtant que ie ne m'en absente que le moins que ie peus : Et bien qu'aprenez-vous de bon ?

ALCANDRE.

Monsieur, ie vous assure que ie n'apprens rien de nouveau, sinon que Philis me racontoit tantôt, que Clarion & Pandolphe eurent hier de grandes prises avec une infinité d'injures, & en penserent venir aux mains.

CLORIMAN.

A la verité, Monsieur, vous avés bonne memoire d'avoir retenu toutes ces circonstances: mais tout cela est-il bien certain ?

ALCANDRE.

Monsieur, ie vous ay nommé mon Auteur, s'il est menteur, ie lui en ferai reproche.

CLORIMAN.

Mais l'on dit en commun proverbe, qu'il faut que tout brave menteur soit doüé d'une bonne memoire pour se garder de mé-

prendre, & sçavoir excrimer à droit & à gauche.

ALCANDRE.

Vous me mettez donc au nombre, Monsieur, vous qui avés tant loüé la mienne.

CLORIMAN.

Pardonnez-moy Monsieur, ie n'y pense nullement: au contraire ie vous en loüe davantage: car la belle memoire ne tient point lieu de vice, mais c'est plutôt un don de la nature qu'elle ne distribuë pas à tous, specialement à moi qui l'ay fort sterile: mais j'aime mieux l'avoir comme cela, que d'en abuser & déguiser la verité pour tâcher de sur prendre les moins industrieux.

ALCANDRE.

Monsieur, celui qui allegue son Auteur, ne peut jamais être surpris, si ce n'est qu'il me démente: mais il n'oseroit puisqu'il y avoit bonne compagnie avec nous, lors qu'il l'a dit.

CLORIMAN.

Monsieur, ce n'est pas que ie voulusse entreprendre de vous nuire, ni en la vie, ni en l'honneur, encore moins en vos biens & à vôtre bonne reputation: mais ie crains fort que vous n'en soyés le premier Auteur vous-même, & qu'il ne vous en ait donné d'une, autorisant son mensonge par le témoignage de vôtre bouche.

ALCANDRE.

Ce qui vient de vous, ne peut être que bon. De se mêler de ce qu'on n'a que faire, c'est se mettre au hazard d'être mocqué, & exposé à mépris & reproche. Une autrefois ie serai plus retenu, & vous remercie de vôtre bon avis, mais quand à moi, ie vous assure que cela ne vient pas de moi, s'il l'a controuvé, il ne devoit pas se servir de moi pour le semer au dehors? toutesfois il pourra bien avoir dit à d'autres qui vous en diront le même : & cependant ie ne suis pas assuré s'il est vrai ou non, mais ie sçai bien qu'il me l'a dit.

Pour s'offrir de faire compagnie à son amy.

ALCANDRE.

MOnsieur, ie vous presenterois fort volontier ma compagnie, si ie sçavois qu'elle vous fut agreable, & qu'elle ne vous apportât point d'incommodité.

CLORIMAN.

Tant s'en faut monsieur, ce me seroit beaucoup d'honneur, & mille fois plus que ie ne merite ? car la compagnie de ceux qui

vous ressemblent ne sçauroit déplaire, ny incommoder ceux qui aiment l'honneur & la vertu, mais ie crains que ce ne fut vous-même qui vous incommoderiez.

ALCANDRE.

Monsieur, si ma compagnie vous pouvoit apporter quelque soulagement, ie vous l'offrirois de fort bon cœur : mais ie crains de vous importuner.

CLORIMAN.

Helas ! Monsieur, vous prendrez trop de peine : & moi ie ne le merite pas, & serois marry de vous la donner.

ALCANDRE.

Pardonnés-moi, Monsieur, ce n'est pas peine que cela, ie voudrois bien au contraire avoir ce bon-heur d'être toujours en vôtre compagnie, s'il se pouvoit faire, & tiendrai toujours le tems pour tres-bien employé que j'y mettrai.

CLORIMAN.

Monsieur, vous m'obligés trop, ne prenés pas cette peine, ie vous supplie, & vous baise les mains de bon cœur ; & puis vous avés des affaires qui vous pressent plus que cela.

ALCANDRE.

Il n'y a affaire que ie ne quitasse librement pour l'amour de vous, & pour vous

pouvoir rendre l'honneur qui vous est dû : outre ce que la bonne affection que vous avés toujours euë pour moi, m'oblige bien à de plus grandes choses. Et puis ie vous assure que ie n'ay rien qui presse pour l'heure.

CLORIMAN.

C'est moy Monsieur, qui vous demeureray toujours acquis & obligé toute ma vie, mais ie serois marry de vous incommoder en vos affaires qui ne vous peuvent pas dispenser de tant que vous dites.

ALCANDRE.

Monsieur, ie ne vous laisserai pas icy Hola garçon, apportés la colation, & cependant avec vôtre permission, Monsieur j'iray prendre la botte.

CLORIMAN.

Je ne refuserai donc pas cét honneur qu'il vous plait de me f ire, puis que vous y allés de la sorte, ie suis extrêmement fâché de vous incommoder. Et partant ie vous attendray icy.

ALCANDRE.

Ces M ssieurs - là m'obligeront de cette faveur de vous faire compagnie, tandis que j'iray mettre ordre à ce que vous sçavés.

Pour faire present de quelque chose à un Amy.

ALCANDRE.

MOnſieur, voici un livre que ie deſirerois fort vous faire un preſent ; mais j'ay honte de vous preſenter une choſe de ſi peu de cas, & qui ne merite nullement que vous la daignés accepter.

CLORIMAN.

Helas! Monſieur, vous m'obligerés trop, il n'étoit aucunement beſoin de cela, ny de vous mettre en ces frais, ou de vous incommoder : & même que l'occaſion ne s'eſt jamais trouvée ſi favorable pour moi qu'elle m'ait pû faire rencontrer en lieu, où ie vous aye pû rendre quelque ſervice, qui merite ſatisfaction ny aucune recompenſe.

ALCANDRE.

Monſieur, ne regardés pas que le preſent eſt petit : ie deſirerois de tout mon cœur qu'il ſe fut rencontré quelque choſe de plus haut prix & digne de vous pour vous être plus agreable: mais tel qu'il eſt, ie vous conjure de le recevoir pour cette fois, attendant que la fortune me faſſe tomber entre les mains de quelque

CLORIMAN.

Monsieur, toute action faite devant le monde, & avec franchise, doit être suivie de quelque marque de reverence à tous ceux qui vous honorent. C'est pourquoi ne pouvant vous rendre autre échange pour le present contre vôtre livre, c'est à vous en rendre graces, & le lirai souvent pour l'amour de vous.

ALCANDRE.

Monsieur, c'est une chose qui ne merite pas d'en avoir souvenance. Seulement ie vous supplie de me tenir au nombre de vos amis & de vos plus humbles serviteurs.

CLORIMAN.

Monsieur, c'est moi qui suis le vôtre tres-affectionné, comme vous en pourrés faire l'épreuve en toutes les occasions.

ALCANDRE.

Monsieur, il faut mettre à l'épreuve ce que l'on tient en doute : mais pour moy ie n'ay jamais eu aucune defiance de vôtre affection, & sincerité.

CLORIMAN.

Ce que j'ay dit, Monsieur, n'est que pour vous confirmer mon amitié envers vous; & non que j'aye opinion de quelque ombrage que vous ayés de moy.

ALCANDRE.

Monsieur, il y a long-tems que ie connois la sincerité de vos intentions, c'est pourquoi j'oserai vous prier de m'excuser, de ce que ce present ne correspond à vos merites, & de ne regarder pas tant au don, qu'à l'affection & bonne volonté de celui qui vous l'offre.

CLORIMAN.

Monsieur, ie regarde à l'un & à l'autre, dont ie vous demeurerai obligé toute ma vie.

Pour prier un amy de quelque courtoisie.

ALCANDRE.

Monsieur, j'ay une priere à vous faire, mais l'apprehension que j'ay d'être refusé m'empêche de vous importuner.

CLORIMAN.

Que desirez-vous de moi, Monsieur, il n'y a rien au monde que ie ne sois tout prêt de faire pour vôtre contentement, pourveu que ce ne soit hors des bornes de mon pouvoir.

ALCANDRE.

Monsieur, si cela ne vous apportoit point d'incommodité ie vous voudroit bien supplier de moyenner mon accord avec Monsieur du Moulin puisque vous êtes tant de ses amis?

CLORIMAN.

Monſieur, vous ne ſçauriés m'incommoder en choſe du monde. Mais quant à ce que vous deſirés, ie vous promet de m'y employer de tout mon poſſible, & de vous apporter en cela toute la ſatisfaction qui ſera en ma puiſſance.

ALCANDRE.

Monſieur, n'ayant jamais rien merité de vous, vous auriés ſujet de m'eſtimer temeraire & importun en vôtre endroit, n'étoit que j'ay la neceſſité pour garand qui me ſervira d'excuſe, comme ie vous en ſupplie tres-humblement: car vous ſçavés que cela m'importe de beaucoup pour d'autres affaires.

CLORIMAN.

Mon grand amy mes forces ſon inégales à ma volonté: toutesfois, ie feray pour vous tout ce qui ſera de mon pouvoir & me fait fort d'en venir à bout, Dieu aidant.

ALCANDRE.

Hé! Monſieur, vos forces ſont plus que capables pour un tel affaire, ſi c'eſt de vôtre plaiſir de les y employer, & partant ie vous ſupplie derechef, & vous conjure d'en faire quelque eſſay.

CLORIMAN.

Monſieur, pour vous oſter toute ſorte de doute de ma bonne volonté, & vous donner

quelque contentement, ie vous promets d'y employer tout mon credit,& de lui en parler à la premiere rencontre.

ALCANDRE.

L'on dit que l'occasion a tous ses cheveux aux front,& quand elle est passée nous ne la pouvons plus attraper : car elle est chauve par derriere,& specialement en mon affaire, où ie crains du danger au retardement.

CLORIMAN.

Ne sçavés-vous pas qu'un seul, par son retardement, a été cause du rétablissement general de toute la Republique de Rome.

ALCANDRE.

Ouy bien, Monsieur, mais nous ne sommes pas en ce tems-là,& la cause n'est pas semblable. Si certui-là par ses retardemens a sauvé son pays du naufrage qui le menaçoit, il y en a une infinité qui se sont perdus & leurs pays aussi, faute de diligence:& pour reculer l'occasion. Et plus mon affaire ne se doit pas manier à la façon de cetui-là. Les personnes êtoient d'autre qualité,& l'affaire aussi.

CLORIMAN.

C'est assez-tôt, si assez bien : Je m'en vay de ce pas y donner ordre, & parler à vôtre homme, & croyez que dans peu de tems vous

vous en verrez des effets. Adieu jusques au revoir : & vous assurez de moi.

Pour convier un Amy à disner.

ALCANDRE.

MOnsieur, si vous voulés m'obliger de beaucoup, vous me ferez l'honneur, que de venir prendre un petit dîner, avec moi.

CLORIMAN.

Monsieur, ie vous remercie de bon cœur, ie n'ay pas merité tant d'honneur de vôtre courtoisie : mais ie vous prie de m'excuser pour cette fois.

ALCANDRE.

Pourquoi, Monsieur, vous me ferés bien cette faveur, s'il vous plait, & ie vous servirai en recompense par tout où il vous plaira m'employer.

CLORIMAN.

Monsieur, vous êtes trop courtois pour vous refuser: mais ie vous donnerai de l'incommodité.

ALCANDRE.

Vous ne sçauriez, Monsieur, mais vous

me ferez beaucoup plus d'honneur que ie ne ſçaurois meriter en vôtre endroit.

CLORIMAN.

Monſieur, traités-moi donc comme vôtre ſerviteur, ie vous en prie : car ce n'eſt pas avec moi qu'il faut uſer de ceremonies.

ALCANDRE.

Ce n'eſt pas que j'aye choſe digne de vous retenir à dîner, mais il n'y a remede, ſi faut-il que vous exerciez un peu de vôtre patience avec moi comme avec vôtre amy qui vous en ſupplie.

CLORIMAN.

Si tous ceux qui ont à faire abſtinence étoient obligez à la faire de la ſorte ; elle leur ſeroit fort douce & agreable : c'eſt un excés de faveur que vous me faites, pardonnés-moi, s'il vous plait ſi ie me rends importun.

ALCANDRE.

Il n'eſt pas beſoin de pardon où il n'y a point d'offence, & ie vous dis que vous ne ſçauriés importuner vos ſerviteurs, & ceux qui vous cheriſſent à l'égard de leur vie : mais c'eſt plutôt à moi de vous demander pardon de vous avoir arrêté pour vous faire un ſi maigre traitement : toutesfois c'eſt de bon cœur : j'en rougirois veritablement de honte, ſi n'étoit l'aſſurance que j'ay de vôtre amitié. Je ne ſuis affli-

gé que de tant de peine que vous prenés.

CLORIMAN.

Monsieur, vous m'avés trop honoré, mais en recompense ie ferai toûjours paroitre, & par tout si mon pouvoir alloit du pair avec ma bonne volonté que ie suis celui qui employerai fort librement & moi & mes amis pour vous rendre service.

Pour se mettre à Table.

ALCANDRE.

LA donc, Monsieur, prenés place, ie vous supplie.

CLORIMAN.

Aprés vous Monsieur, s'il vous plait.

ALCANDRE.

Non, Monsieur, ie vous prie derechef.

CLORIMAN.

Je ne le ferai pas, Monsieur, s'il vous plait, que vous ne me montriez le chemin.

ALCANDRE.

Bien, Monsieur, sera donc pour vous obeyr, puis que vous me voulés donner cét avantage.

CLORIMAN.

La raiſon le veu, Monſieur : Mais il y a icy beaucoup plus de viande qu'il ne faut, les excez ſont deffendus.

ALCANDRE.

Ne craignés rien, Monſieur, les reliquats ne ſeront pas perdus : il y a des perſonnes ceans qui les ſçauront mettre à profit : cependant vous n'en devez pas être en peine, ny uſer de tant de ceremonies en une maiſon qui vous eſt toute acquiſe. Mais bevons ie vous en prie, auſſi bien le vin s'échauffe.

CLORIMAN.

Je vous remercie. Monſieur & avec vôtre permiſſion, ie prendrai la hardieſſe de boire à vos bonnes graces, pour vous faire raiſon.

ALCANDRE.

Je vous baiſe les mains de bon cœur : & aprés cela ie m'en vay boire à la ſanté du Roy, ſous l'eſperance que j'ay que vous me rendrez la pareille.

CLORIMAN.

Tres-volontiers Monſieur, ie prie Dieu qu'il le conſerve, & nous auſſi.

ALCANDRE.

Monſieur, en faveur de vôtre voyage ; ie ſupplie de tout mon cœur la Divine bonté qu'elle le beniſſe, & en hâte le retour, afin

que nous-nous puiſſions bien-tôt revoir tous joyeux & en bonne ſanté. Je m'en vai boire à vous.

CLORIMAN.

ça Monſieur, ie m'en vay vous faire raiſon avec les mêmes armes. A vôtre ſanté.

Autres ceremonies pour ſe mettre à Table & laver les mains.

ALCANDRE AUX INVITEZ.

CA, Meſſieurs, ne vous plaît il pas que nous-nous lavions les mains.

LES INVITEZ.

Aprés-vous, Monſieur, s'il vous plait.

ALCANDRE.

N'uſons point de ceremonie, ie vous en prie, car ie les abhorre prenons de l'eau s'il vous plait.

LES INVITEZ.

Monſieur, ce ne ſont point ceremonies lorſque le devoir y commande. Vous irés le premier ſi c'eſt de vôtre plaiſir.

ALCANDRE.

ça, ça, puiſque vous ne le voulés autrement faire, lavons-nous donc tous enſemble.

LES INVITEZ.

C'eſt une choſe qui ne ſe devroit faire : mais puiſque vous le voulés ainſi, nous le ferons.

ALCANDRE.

Et quoi, Meſſieurs, ne vous plait-il pas prendre place ?

LES INVITEZ.

Ce ſera aprés vous, Monſieur, s'il vous plait,& puis cela vous eſt dû de droit & de raiſon, ces ceremonies n'y ſerviront de rien.

ALCANDRE.

Bien, Meſſieurs, pour vous contenter ie m'en vay mettre icy.

LES INVITEZ.

Monſieur, vous monterez plus haut, s'il vous plaît, voilà vôtre place.

ALCANDRE.

Monſieur Modin vous-vous mettrez là s'il vous plaît,car voilà vôtre lieu deſtiné.

CLORIMAN.

Vous me rendés tout honteux,Monſieur, de trop d'honneur que vous me faite.

ALCANDRE.

Au contraire, Monſieur, ie ne vous rends pas ce que vous meritez, car l'on ne ſçauroit rendre trop d'honneur à ceux qui vous reſſemblent.

ALCANDRE.

Monſieur, ie crois que vous-vous mocqués de moi, quand vous uſez de ces termes en mon endroit : car vous ſçavés bien qu'il n'eſt pas beſoin de complimens entre les amis, comme nous ſommes de long-tems.

ALCANDRE.

[illegible]
le dis encore.

CLORIMAN.

C'eſt tout le contraire avec vôtre permiſſion, car vous n'en ſçauriez ſi peu faire qu'il n'y en ait trop.

ALCANDRE.

Hola, Meſſieurs, pourquoi ſommes-nous icy ? Mangeons ie vous prie:ça que ie vous ſerve.

Pour entretenir ſon amy à la Table.

ALCANDRE.

MOnſieur, ie vous convie à la patience de ce que vous êtes mal reçû.

CLORIMAN.

Helas ! Monsieur, ie ne peus être mal en vôtre compagnie, au contraire, ie suis cent fois mieux que ie ne merite.

ALCANDRE.

Je suis marry que nous n'avons plutôt sçû vôtre venuë: car nous eussions fait provision de quelque chose de meilleur, là où il n'y a rien que l'ordinaire, parce que nous avons été pris à l'imprévû : mais il n'y a

y a d'aussi bonne part, que s'il y avoit davantage & de meilleur.

CLORIMAN.

La bonne volonté & l'effet s'y voyent à vûë découverte : mais que voudriés-vous davantage ? Pour moy ie ne desirerois pas d'être mieux.

ALCANDRE.

Or ça, Monsieur, ne laissons pas de faire bonne chere, encore qu'il n'y a pas dequoy.

CLORIMAN.

Monsieur, ie ne sçai pourquoi vous dites cela : car ie ne vis jamais plus de viande, ny mieux assaisonné : mais que desireriés-vous donc de plus ? Pour moy ie n'ay pas besoin que l'on me presse : car ie marche assez bien sans éperon.

ALCANDRE.

Il n'y a rien que des choses communes ; aussi c'est Dieu qui nous a rendu les choses necessaires, faciles à trouver : & a fait que celles de difficile rencontre ne sont pas necessaires. Ne vous plait-il pas que ie vous serve de ce Chapon, mais bevons premierement.

Excuse de l'hôte à ses amis aprês le repas.

ALCANDRE AUX INVITEZ.

MEssieurs ie vous demande pardon de vous avoir icy arrêté pour vous y faire un si beau traitement, j'en rougirois veritablement, n'étoit la confiance que j'ay en vôtre amitié, qui sçaura bien excuser ma faute & l'imputer au grand contentement que ie prens en vôtre contentement.

LES INVITEZ.

Monsieur, vous nous prévenés en ce qui étoit de nôtre devoir : car c'étoit à nous à prendre ce tems en avance, & à vous remercier du bon accueil & de la bonne chere que vous nous avez fait, mais le cœur sera caution de la langue & satisfera pour

elle, lequel vous témoignera toûjours son ressentiment par les effets aux occasions qui se presenteront.

ALCANDRE.

Messieurs, la recreation est fort bonne aprés le repas, vous plait-il donc de faire un tour de Jardin ?

LES INVITEZ.

La compagnie trouve tout bon ce qu'il vous plaira, Monsieur, mais peut-être que cela vous incommodera.

ALCANDRE.

Cela ne me sçauroit incommoder, car ie n'ay point d'affaire qui presse ; puisque ie ne sçaurois recevoir aucune incommodité en vôtre compagnie : au contraire tout plaisir & contentement. Passons donc, Monsieur s'il vous plait : car ie ne mete point mes amis dehors, mais plutôt dedans la maison.

LES INVITEZ.

Ce sera donc pour vous obeyr, Monsieur, puisque vous le voulés ainsi.

CLORIMAN.

Et bien Messieurs, que vous semble de ce ard in ? Est-il recreatif ?

LES INVITEZ.

Il eſt aſſez grand, & bien garni : il n'y manque rien que l'eau pour l'arroſer.

ALCANDRE.

Il y en a au deſſus que nous faiſons couler en bas, quand il en eſt beſoin, & vient de ce proche rocher.

LES INVITEZ.

Voilà une fort belle commodité, où ie n'avois pris garde : mais cette eau-là eſt-elle auſſi bonne à boire ?

ALCANDRE.

Tres-excellente & tres-bonne : car elle eſt fraîche en Eſté, & chaude en Hyver, & outre ce fort legere au poids, à comparaiſon de beaucoup d'autres de cette contrée.

LES INVITEZ.

C'eſt celle-là que les Naturaliſtes recommandent ſur toutes, diſant en commun proverbe, bled peſant & eau legere.

ALCANDRE.

Il eſt vrai que le chemin pour monter à la ſource eſt un peu rude & gliſſant, mais l'on ne peut pas avoir toutes ſes commoditez en un lieu.

LES INVITEZ.

Cela eſt vray, Monſieur, mais encor chacun n'en a pas de telles que vous. Dieu

vous le conserve longuement en bonne prosperité. Et avec cela prenant congé de vous nous-nous recommandons à vos graces,

---

Pour prendre congé de ses amis lors qu'on veut partir de quelque lieu.

ALCANDRE.

MOnsieur, voicy l'heure qui m'appelle au départ. C'est pourquoi ie m'en vay prendre congé de vous avec vôtre permission.

CLORIMAN.

Monsieur, ie vous remercie bien humblement, & vous supplie seulement d'une chose, c'est de mettre en oubli le mauvais accueil que vous avés reçû ceans.

ALCANDRE.

Vous me pardonerés, s'il vous plait, Monsieur: ie ne vous accorderai jamais cela, car vous m'avez fait cent fois plus d'honneur que je n'ay jamais merité en vôtre endroit.

CLORIMAN.

C'est à moy, Monsieur, à vous remercier de la peine que vous avés prise à me

venir visiter, mais j'espere bien que Dieu me fera la grace de m'en revancher dans peu de tems.

ALCANDRE.

Monsieur, toutes les fois qu'il vous plaira me faire tant du bien de nous venir voir, vous m'obligerés beaucoup, & alors ie tâcherai de vous recevoir, non comme vous merités, mais au mieux que mon petit pouvoir se pourra étendre.

CLORIMAN.

Or sus, Monsieur, ie me recommande à vos bonnes graces.

ALCANDRE.

Et moy aux vôtres meilleures, & sans adieu, car ie me fais fort de vous aller voir un de ces matins, lors que vous y penserez le moins.

CLORIMAN.

Je vous en défie, & vous assure que ce ne sera jamais si-tôt que ie le desire, mais ie me doute que vous ne m'obligerez pas de tant.

ALCANDRE.

Monsieur, ne passez pas plus avant, ie vous en supplie.

CLORIMAN.

Je ne vous laisseray pas icy.

ALCANDRE.

Vous estes aussi trop ceremonieux.

CLORIMAN.

Permettez-moi que ie fasse mon devoir, ne suis-ie pas maistre de la maison ?

ALCANDRE.

Ne passez donc pas plus outre, si vous me voulez obliger.

CLORIMAN.

Bien, Monsieur, puisque vous le voulez ainsi, ie vous baise les mains: & demeure vôtre serviteur tres-humble.

ALCANDRE.

Laquais mon amy, faites ie vous prie mes humbles recommandations à Mademoiselle.

CLORIMAN.

Monsieur, ie les ferai bien moi-même sans y employer tant de gens.

ALCANDRE.

Ce vous sera beaucoup de peine, Monsieur.

CLORIMAN.

C'est le moindre service, que ie vous dois & que ie desirerois vous rendre.

ALCANDRE.

Vous m'obligez par trop, Monsieur :

en recompenſe, ie vous prie de vous ſervir de moi, là où vous me trouverez capable.

CLORIMAN.

Je ſuis le vôtre, Monſieur : & avec cela ie m'en vay prendre congé de vous ſans adieu, parce que j'eſpere de vous revoir bien-tôt, Dieu aidant.

Pour dire adieu à un amy allant faire un voyage, ou ſe retirant en ſon pays.

ALCANDRE.

MOnſieur, étant contraint par la neceſſité de mes affaires de partir de ce lieu, ie ne puis qu'à regret m'éloigner de vous, dont les bienfaits m'ont tellement obligé, que ie me ſentirai à jamais redevables de tous les ſervices qui me ſeront poſſibles, tant envers vous, qu'envers ceux qui vous appartiendront : ie ſçai bien que ie ay ſouvent importuné, & pour maintenant ie ne vous en peux rendre autre ſatisfaction que de vous offrir tout ce que ie ſuis, avec proteſtation que ie ſuis tout à vous & le ſerai toute ma vie. Recevez donc

s'il vous plait mes baise-mains, & me faites la faveur de m'honorer de vos commandemens.

CLORIMAN.

Monsieur, vous me rendrez triste & affligez en la perte que ie vay faire de vôtre compagnie : toutefois puisque c'est une necessité, & qu'il faut que ie reçoive aujourd'hui ce dommage, ie prierai Dieu que vôtre départ d'avec nous, vous soit autant profitable que ie le souhaite : & que pour nous consoler en vôtre absence, nous puissions avoir cette satisfaction en nous-mêmes, que vous soyez avec plus de contentement étant éloignez de nous, que si vous en êtiez prés avec mécontentement : car aussi bien n'avons-nous pas eu le moyen de vous rendre le devoir qui est dû à vos merites.

ALCANDRE.

Monsieur, ie n'ay reçu que tout contentement, & mille fois plus de faveurs de vous que ie ne merite, de tous vos amis semblablement, dont ie vous remercie tres-humblement. Mais pour le faire plus court, Monsieur, vous plait-il me commander quelque chose.

CLORIMAN.

Quoi, Monsieur, estes-vous tout prest à partir.

ALCANDRE.

Vous voyez, Monsieur, il ne me reste plus qu'à recevoir l'honneur de vos commandemens, & aussi-tôt vous me verrez à cheval.

CLORIMAN.

Ce me seroit beaucoup de contentement, si vous me daignez honorer des vôtres.

ALCANDRE.

Je vous remercie de tout mon cœur : ie ne suis icy que pour rendre l'hommage que ie [illegible] merites.

CLORIMAN.

Monsieur, vous me rendés tout confus de tant d'honneur que vous me faites.

ALCANDRE.

Helas ! Monsieur, ce n'est que mon devoir, & c'est moi qui en reçois l'avantage.

CLORIMAN.

Je vous remercie, Monsieur, de la peine que vous avez prise. Si ie vous peu servir en recompense, ie le ferai de fort bon courage.

ALCANDRE.

Ce n'est pas peine que cela, Monsieur, ie ne pouvois moins faire que de prendre

congé de vous, & vous remercier de tous vos bienfaits, ètant même ſur l'heure de mon départ.

CLORIMAN.

Monſieur, ie vous en ay beaucoup d'obligation : mais au reſte ie ne vous dis pas le dernier adieu, car j'eſpere que nous aurons encor ce bon-heur de vous revoir quelque jour.

ALCANDRE.

Ce ſera quand il plaira à Di[illegible] bonnes graces duquel ie vous recommande, & moi aux vôtres.

CLORIMAN.

Monſieur, vous n'irez pas plus avant, s'il vous plaît.

ALCANDRE.

Monſieur, au moins permettez moi que ie vous accompagne juſques à ce carrefour.

CLORIMAN.

Monſieur demeurez icy ie vous en prie; mais ie m'oubliois. Permettez-moi, Monſieur, que j'aye ce bien de dire adieu à Madame.

L'ADIEU A MADAME.

CLORIMAN.

MAdame vôtre presence & vos belles vertus m'eussent retenu plus long-tems icy, n'eût été la necessité de mes affaires, qui me contraint à une fâcheuse separation, qu'il me faut faire contre ma propre volonté & tous mes desirs. Mais ie ne laisserai pourtant de vous honorer toute ma vie, avec protestation Madame, qu'en quelque lieu que ie serai, vous aurez toûjours en moi un tres-affectionné & sincere serviteur.

ALCANDRE.

Monsieur, ie vous promets que vôtre départ si soudain me donne de la facherie, & que mes yeux pleureront sans intermission, si ce n'est que l'esperance que j'ay de vous revoir bien-tôt, me donne du soulagement.

CLORIMAN.

Madame, ie crois que ma conversation ne vous peut avoir été qu'ennuyeuse, & pourtant vous ne pouvez être affligée de mon départ.

ALCANDRE.

Monsieur vos entretiens ont été si doux

& vos discours si honnêtes que ie ne pourrai que les regreter.

CLORIMAN.

Ce sont les vôtres, Madame, qui attirent insensiblement les ames de ceux qui les attendent. Ainsi d'un vase si rempli de vertu, qu'en peut-il sortir que des merveilles. Il m'en saura extrêmemét mal, mais pour cela ie ne laisserai pas de prendre congé de vous, & de prier Dieu qu'il vous aye en sa garde Adieu Madame, ie me recommande à vos bonnes prieres.

ALCANDRE.

Adieu, Monsieur, ie prie le bon Dieu qu'il fasse prosperer vôtre voyage, & que nous ayons ce bien de vous revoir bien-tôt en joye, & en santé.

Pour disputer à qui passera le premier à la sortie.

ALCANDRE.

OR ça, Monsieur, voila tout mon fait expedié. Il ne reste plus, sinon que ie vous baise les mains, & prenne mon congé. Adieu Monsieur.

CLORIMAN.

Je vous ay déja dit, que ie ne vous laisserai pas icy ; donc, s'il vous plaît.

ALCANDRE.

Vous passerez donc le premier, Monsieur, comme c'est la raison, ie vous en prie.

CLORIMAN.

A Dieu ne plaise, que ie fasse cette faute, ie ne meine personne hors la maison.

ALCANDRE.

Hé ! allons sans tant de ceremonies, j'aime-mieux faire l'incivil que l'importun, ce sera pour vous obeyr.

CLORIMAN.

C'est moi Monsieur, qui suis vôtre serviteur bien humble.

ALCANDRE.

Monsieur, bien que du corps ie sois absent de vous, ie ne laisserai d'y être toûjours present d'esprit & d'ame ; comme ie vous supplie de le croire par cette promesse que ie vous en fay. Et avec cela ie vous baise les mains, & vous dis adieu.

CLORIMAN.

Adieu, Monsieur, Nôtre Seigneur vous conduise, & vous souvenez de nous.

POVR S'EXCVSER ENVERS quelqu'un, & lui demander pardon de quelque offense.

ALCANDRE.

MOnſieur, ie ſuis extrêmement marry de la faute que j'ay commiſe en vôtre endtoit, & vous en demande autant de pardon que j'ay de regret de m'être rendu coupable. J'avouë par la bouche de ma propre confeſſion, que ie me ſuis grandement oublié, & m'étonne comme cela s'eſt pû faire, veu que ça été entierement contre mon deſſein & contre mon jintention, qui n'a jamais été que portée à vous obeyr en tout & par tout : mais cela eſt arrivé ie ne ſçay comment, dont ie me repens de tout mon cœur, & vous aſſure que me voicy tout prêt à vous en faire telle ſatisfaction qu'il vous plaira recevoir.

CLORIMAN.

Mais l'excuſe n'eſt pas ſuffiſante en une ſi lourde faite, & vous-vous eſtes fait reconnoitre tout autre qu'on ne vous eſtimoit auparavant. Déportez-vous une autrefois

de ces folies, de crainte que vous n'encouriez quelque soupçon de déloyauté, & de peu de reconnoissance envers ceux qui vous ont été si bons amis que moi.

ALCANDRE.

Monsieur, ie ne m'étrange point de vous pour tout cela ie vous en supplie, de peur que vous n'offensiez la reputation de vôtre courage,& ne donni z quelque tâche à vôtre nom,& (qui plus est) que vous n'offensiez Dieu, qui veut que nous pardonnions aussi franchement les fautes qu'on a commises contre nous, qu'il nous pardonne les nôtres.

CLORIMAN.

Puisque vous y venez de la sorte,ie vous pardonnerai pour cette fois à la charge que vous n'y tournerez plus; car alors la faute seroit hors de toute excuse & pardon.

ALCANDRE.

Je ne m'êtois pas promis moins de douceur de vôtre bon naturel & vous promets que ie veillerai si bien sur toutes mes actions à l'avenir,que vous n'aurez plus occasion de vous plaindre de moi.

CLORIMAN.

Vous serez toujours le bien-venu ceans, pourveu que vous en usiez de la sorte, mais

souvenez-vous-en, & faites en sorte que ie vous voye plus souvent que ie n'ai pas fait icy durant quelque tems.

ALCANDRE.

Monsieur, la faute que j'ai commise a été cause de cette longue absence, ne m'osant accoster de vôtre presence durant les mouvemens de vôtre colere que ie redoutois. Mais j'espere bien, Dieu aidant, de reparer le tout, par une meilleure vie, & conservation ainsi que ie desire, & me le propose par une ferme resolution.

CLORIMAN.

Dieu vous en fasse la grace, marchand de ce pied-là ie ne vous abandonnerai point, & pourtant ie prie Dieu qu'il nous accompagne toûjours de son Saint Esprit, & avec cela adieu, & vous souvenez d'être sage.

ALCANDRE.

Monsieur, ie prie le bon Dieu qu'il vous comble de toutes ses felicités, & qu'il vous rende tant de bienfaits que reçois tous les jours de vôtre liberalité, puisque ie n'y puis satisfaire, mais d'une chose vous puis-ie bien assurer : c'est que ie n'en perdrai jamais le souvenir: & aprés cela j'oserai prendre congé de vous, avec des recommandations à vos bonnes graces.

Compli

Compliment de rencontre.

CLORIMAN.

MOnsieur, ie vous ay beaucoup fait attendre, mais ie vous en demande pardon, ie ne pouvois pas venir plutôt.

ALCANDRE.

Monsieur, c'est assez tost, & pour charmer l'ennuy que j'eusse pû avoir à vous attendre, j'ay pris un doigt de vin le matin. Enfin pour le couper plus court, vous soyez le bien venu chez-vous, & vous supplie de m'excuser, si j'ay été si temeraire de vous appeller à un si petit dîner, & qui ne peut égaler vôtre ordinaire : mais ie me fais tant accroire de vôtre bien-veillance, qu'elle sçaura bien excuser cette faute. Et puis entre ses amis, l'on ne regarde pas tant à la nourriture du corps qu'à celle de l'esprit, qui se prend par amitié, & par la familiere conversation que nous avons les uns avec les autres. Pour moy, voila comme j'en use.

CLORIMAN.

Monsieur, la qualité que vous possedez, & l'amitié qui est entre nous-deux, vous rendent tant recommandable en mon en-

O

droit que ie ne sçaurois jamais refuser vôtre compagnie, au contraire il n'y a rien au monde que ie souhaite tant que vôtre douce frequentation : aussi voyez-vous comme ie me rend hardi auprés de vous, & que ie ne me fais pas appeller deux fois.

ALCANDRE.

Je voudrois, Monsieur, au lieu de ce petit convoi que Dieu me presentât quelque occasion d'importance, où ie pûsse vous montrer en effet ce que ie desire de faire pour vous.

CLORIMAN.

Monsieur, ie n'ai jamais douté de vôtre bonne volonté en mon endroit, dont ie vous rends graces & vous promets que mon affection entiere ne manquera jamais là ou ie pourrai vous servir.

ALCANDRE.

Monsieur, laissons tant de discours, ie vous en prie, ie vous suis obligé d'être venu ceans pour me faire jouyr du bien de vôtre presence.

CLORIMAN.

Il me semble que vous ne contez pas bien, Monsieur, pour un bon Arithmeticien : excusez-moi, ie vous prie, si ie parle de la

sorte, car c'est à moi à qui cét honneur s'adresse, & desirerois bien d'en jouyr plus long tems, si ce n'estoit que mes affaires m'appellent ailleurs.

ALCANDRE.

Monsieur, ne vous pouvant accompagner plus outre, à cause de ces Messieurs qui m'attendent, ie vous prie de m'excuser, & de trouver bon que ce serviteur vous accompagne jusques à vôtre logis. Hé! Fleureton, écouté, allez vous-en avec Monsieur, jusques à son logis & ne l'abandonnez point qu'il n'y soit. Et ne manquez pas de saluër de ma part Mademoiselle sa femme, & lui direz que ie lui envoye le bon soir, avec mes humbles recommandations.

Quand on nous louë d'avoir un bon Cheval.

ALCANDRE.

MOnsieur, vous avez-là un bon Cheval.

CLORIMAN.

Excusez-moi, Monsieur, ce n'est qu'une méchante aridelle, qui ne vaut pas beaucoup.

ALCANDRE.

Monsieur, vous m'excuserez, ie le trouve du tout joli.

CLORIMAN.

Monsieur, quand à cela, ie vous diray bien que ie l'ay acheté pour bon. Et de fait, il n'a point la tête mal-faite, & la porte assez bien; il a bon pied, & bon œil, bon poil & belle queüe, avec un fort beau crin, la course assez étenduë, & encore meilleure haleine, mais tel qu'il est, Monsieur, il est bien à vôtre service.

ALCANDRE.

Monsieur, vous me faites trop d'honneur, & ie n'en ay jamais tant merité de vous. Au contraire, c'est moi qui suis tout à vôtre service. Toutefois à un besoin ie ne le refuserois pas pour m'en servir quelquefois sans vous incommoder; puisque ie vous y vois porté de si bonne volonté.

CLORIMAN.

Vous en ferez l'épreuve quand il vous plaira, Monsieur, & vous ne me trouverés point variable en mes paroles, ny moins contraire à ma promesse.

ALCANDRE.

Je n'en ay jamais douté Monſieur, & vous en proteſte tout autant de ma part : car ie vous oſerai bien jurer qu'il n'y a homme au monde, qui ait tant de pouvoir ſur moi que vous y en avez.

CLORIMAN.

Je vous en remercie & vons aſſure que ie prendrai la hardieſſe de vous revoir plus ſouvent.

ALCANDRE.

Monſieur, vous m'obligerez beaucoup : & quand vous en uſerez de la ſorte, ie dirai que vous eſtes vraiment mon ami.

CLORIMAN.

Monſieur, ie n'y manquerai pas, & aprés cela ie prendrai congé de vous, & d'autant que j'ay un peu affaire. A Dieu Monſieur, ie ſuis tout à vous.

Colloque pour paſſer le tems.

ALCANDRE.

ET bien Monſieur, nous voila ſortis du dîner, à quoi vous plait-il que nous paſſions le tems ?

CLORIMAN.

Monſieur, ie ſuis à tous bon accords, paſſons-le à tout ce qu'il vous ſemblera le meilleur.

ALCANDRE.

Eſtes-vous d'avis que nous faſſions une partie au Ballon, ou à la Paume, ou bien ſi nous prendrons le plaiſir de la promenade, tandis que le tems eſt ſerain & beau, pour nous réveiller l'appetit ?

CLORIMAN.

Monſieur, ie me plais extrêmement à la campagne ; prenons plutôt l'air.

ALCANDRE.

Allons donc, Monſieur, s'il vous plait: mais trouverez-vous point bon que nous envoyaſſions querir Monſieur de Gromont? Vous ſçavez que c'eſt un homme du tout jovial, & de bonne converſation. Nôtre compagnie en ſera plus alaigre, & ie m'aſſure, s'il eſt de commodité, qu'il ne manquera pas de venir, ſçachant que nous ſommes enſemble.

CLORIMAN.

Monſieur, ie le trouve tres-bon, & n'y penſois pas. Fleureton, allez-vous-en vitement chez Monſieur de Gromont ; & lui dites que nous-nous recommandons à ſes bonnes graces, & que nous allons

faire un tour de promenade avec nôtre mûte de chiens pour avoir le plaisir de la chasse, mais ne tardez pas, car nous vous attendons icy.

ALCANDRE.

Je m'y en vay, monsieur, en toute diligence. Hola, laquais où est ton Maistre.

CLORIMAN.

Il est là haut, que lui voulez-vous ? Il ne fait que sortir de table.

ALCANDRE.

Mon Maistre m'envoye vers lui pour lui dire quelque chose que ie ne puis communiquer qu'à lui-même.

CLORIMAN.

Monsieur est empêché : ayez un peu de patience aussi-bien vous ne faites que d'arriver. Il y en d'autres qui sont icy devant que vous.

ALCANDRE.

Je le croy bien, mais ils ont dîné, & non pas moi.

CLORIMAN.

Grand-bien leur fasse, dîné reproché ne cérve pas la pense.

ALCANDRE.

Ce n'est pas que j'use de reproche, mais j'en voudrois bien autant faire : car j'ay le ventre creux comme une lanterne, ie n'ay que trop jeûné, & me semble bien qu'il

est tantôt tems que ie dîne aussi-bien que les autres.

CLORIMAN.

Si vous êtes tant chargé d'appetit : ayés un peu de patience, & vous dînerés puis aprés tout à vôtre aise : car MONSIEUR n'a pas accoûtumé de renvoyer les serviteurs de ses amis mal contens.

ALCANDRE.

Mon amy, ie le crois bien, mais ie vous prie de lui donner ces lettres, afin que j'aye bien-tôt ma dépêche, parce que ie suis pressé, d'autant que MONSIEUR m'attend.

CLORIMAN.

Je le veux bien, & m'y en vay tout de ce pas, MONSIEUR, voici des lettres qui s'addressent à vous, & le porteur vous prie de lui dépêcher la réponse.

ALCANDRE.

Faites-le boire, & lui dites qu'il ne s'arrête pas pour la réponse : car ie serai le porteur moi-même.

Pour l'exercice d'un Gentil-homme.

ALCANDRE.

MOnsieur, ie vous prie de me dire vôtre exercice en ce pays, & ie vous dirai le mien.

CLORIMAN.

Monſieur, ie n'en ay que trop: car à huit heures du matin, il me faut monter à cheval juſques à dix : à une heure aprés midi, ie me mets à tirer des armes juſques à trois: mais vous à quoi employez-vous vôtre tems.

ALCANDRE.

Moy j'apprens à danſer, & à jouër de l'épinette, avec l'étude de la langue Françoiſe.

CLORIMAN.

Monſieur, ie crois que vôtre occupation eſt beaucoup plus plaiſante que la mienne; cependant elle n'eſt pas neceſſaire, ny utile, puiſque cela ne peut ſervir qu'à un particulier contentement; mais la mienne ſert au public auſſi bien qu'au particulier, en cas de neceſſité.

ALCANDRE.

Vous dites bien Monſieur : mais les gens de paix ne deſirent point la guerre.

CLORIMAN.

Ce n'eſt pas que j'aime la guerre non plus; mais encor eſt-il bon d'avoir en main les armes deffenſives contre les offenſives.

ALCANDRE.

Cela eſt bien vrai, monſieur; mais cependant il n'eſt pas permis à toutes ſortes

personnes de manier les armes : & puis il vaut bien mieux endurer quelquefois avec patience que de se vanger trop promptement.

CLORIMAN.

Monsieur, vous dites fort bien: mais trouvez qui le fasse : car la maxime n'est plus en usage qui dit qu'il faudroit tourner sa joüe droite, aprés qu'on aura été frappé sur la gauche.

ALCANDRE.

Je croy bien que pour vous, vous ne le sçauriés faire ; car vous êtes trop promt, si est-ce que c'est un conseil de la Sainte Ecriture ; & si ie veux bien que vous sçachiez que nous en avons des exemples qui sont encore tous recens.

CLORIMAN.

Il ne se faut pas simplement arrêter aux exemples : mais principalement aux commandemens.

ALCANDRE.

Helas ! Monsieur, il y en a bien peu aujourd'hui, qui songent à cela, & si vous êtiés ailleurs, & parliés de la sorte, l'on diroit que vous faites le Theologien.

CLORIMAN.

Cela est bien vray : mais cependant, il faut que les armes ayent leurs limites, de

même que toutes les autres choses. Le Magistrat les a en main de la part de Dieu & du Roy : mais les particuliers ayant la permission de les porter, n'en doivent pas abuser à la verité, pourtant n'en abusant pas, vous n'avés occasion de m'en reprendre.

ALCANDRE.

Ce n'est pas aussi mon intention, veu que je connois vôtre naturel être tel, qu'il ne voudroit point nuire à personne : mais ce que nous avons dit, n'est que par maniere de passe-tems.

Colloques sur l'avancement en la langue Françoise.

ALCANDRE.

MOnsieur, pour le peu de tems que vous avés demeuré en ce pays, vous avés du tout bien profité en la langue Françoise, au pris de beaucoup d'autres, qui y ont consumé un fort long-tems, & n'en sçavent pas la moitié tant que vous.

CLORIMAN.

Monsieur, vous m'excuserez, s'il vous plait. Je voudrois qu'il m'en eut coûté beaucoup, & en sçavoir la moindre partie de ce

que vous en sçavés, mais ie crois que c'est pour gausser que vous dites cela.

ALCANDRE.

Vous m'excuserés, Monsieur, ie n'y ay jamais pensé : mais c'est bien plutôt vous qui m'en voulés donner d'une ; où plutôt pour me flater, me faisant aceroire que ie suis plus sçavant que ie ne suis pas, comme si ie ne me sçavois pas connoitre, & mon ignorance aussi.

CLORIMAN.

Monsieur, ie ne sçai qui a été vôtre maître pour vous avoir si-tôt apris la vraye prononciation : car vous l'avés extrêmement bonne, & semblés plutôt naturel François qu'étranger.

ALCANDRE.

Monsieur, il faut que ie confesse que j'ay été sous un bon maître, & qui se rendoit fort assidu à me faire des leçons ; mais j'en ay assez mal fait mon devoir.

CL'ORIMAN.

Monsieur, c'est une grande humilité qui est en vous qui vous fait parler de la sorte. Je voudrois bien en sçavoir autant que vous en cette langue, & que mes études pussent correspondre à l'attente que mes parens ont conçûë.

ALCANDRE.

Mais Monsieur, prenés garde que la trop grande assiduité, que vous avés à l'étude ne vous fasse tomber en quelque dangereuse maladie.

CLORIMAN.

Il ne faut pas craindre cela, Monsieur, mais ie crois que vous prenés l'un pour l'autre, & que vous me menacés du danger qui vous talonne : car ie suis trop amy de la paresse ; mais vous qui travaillés continuellement tenés-vous sur vos gardes: & ne menacez pas les autres.

Consolation sur le decés d'un Amy addressée à quelqu'un de ses Parens.

ALCANDRE.

MOnsieur, ie ne desire pas de renouveller vos douleurs, ny de r'ouvrir la playe qui vous saigne encor dans le cœur, car ce seroit plutôt un acte d'inhumanité que l'office d'un vrai ami; mais ce que ie suis icy, n'est que pour vous assurer d'un triste ressentiment que j'ay de la mort de Monsieur vôtre cousin, & vous jure qu'elle m'a autant affligé que si ç'ût été celle d'aucun

de mes plus proches, d'autant que nous avons été toûjours grands amis, & fort familiers ensemble comme vous sçavés.

CLORIMAN.

MONSIEUR, le sang ne peut mentir : c'étoit le meilleur parent que j'eusse : car il ne m'a jamais vû que de bon œil, ny moi lui: & ses visites me servoient de medecine lors que ie me trouvois en quelque affliction d'esprit, outre les autres faveurs que ie recevois de lui.

ALCANDRE.

Cela est fâcheux, MONSIEUR, ie le confesse: mais aprés tout, ie vous dis que vous & moi avons occasion de loüer Dieu parmi tout ce deüil, puisqu'il est mort en vray Chrêtien, & aprés s'être duëment preparé à ce dernier combat, ou bien souvent les plus assurez ont peine de tenir bon.

CLORIMAN.

Il est bien vrai, MONSIEUR, mais cependant voilà sa Veuve chargée de beaucoup d'enfans, & peu de moyens pour les élever.

ALCANDRE.

Monsieur, que voulés-vous qu'on y fasse? Dieu en sera particulierement tuteur, qui n'oublie jamais les siens, & puis vous ne les abandonnerez pas aussi de vôtre part,

comme ie m'en assure, & le crois en faveur de vôtre bon naturel.

CLORIMAN.

Monsieur, ie sçay bien que ie n'en peu esperer que de la charge & de l'ennuy, mais cette consideration n'est pas ce qui m'afflige le plus: son absence, & ce que ie me verrai frustré de sa familiere conversation, qui m'étoit tant agreable, me donne plus de gehenne que tout.

ALCANDRE.

Monsieur, ie veux bien vous accorder, qu'il est tres difficile, & presque impossible d'éfacer si tôt la tristesse, & de noyer si soudainement dans un entier oubli la memoire d'une telle perte si est-ce toutesfois qu'à la fin il y faut venir, & se resoudre avec le bon Job, disant: *Dieu l'a donné, Dieu l'a ôté, son Nom en soit loüé:* & puis le plutôt qu'on le peut faire c'est le meilleur: car toutes les larmes du monde ne servent de rien contre la mort.

CLORIMAN.

Monsieur, la consolation est facile à donner quand le mal ne nous touche point, mais quand il nous la faut prendre, elle est de fort dure digestion, sur tout en tels accidens que celui-ci.

ALCANDRE.

Que voulés-vous Monſieur, encore vaut-il mieux mourir pour une fois, que de mourir cent mille par une vie mourante, couché long-tems dans un lit, & languiſſant d'une longue & penible maladie comme nous en voyons pluſieurs, & qui ſont contraints de mourir à la fin aprés mille morts.

CLORIMAN.

Mais Monſieur, permettés-moi de dire encore ce mot : Si c'ût êté le bon plaiſir de Dieu de le laiſſer vivre ſeulement cinq ou ou ſix ans, il eut fait une bonne maiſon : & pouvoit de lui-même avancer ces enfans, au lieu que les voilà maintenant à la mercy de leurs amis, qui en ſeront chargez : & ie crains que ceux qui leur ſont plus proches n'en ayent pas beaucoup de ſoin.

ALCANDRE.

Monſieur, en tels accidens que cela, où il n'y a autre remede, il faut dire comme ce grand Patriarche Abraham diſoit à ſon fils Iſaac : Dieu y pourvoira. Enfin, Monſieur, vous eſtes bon & ſage pour prendre de vous même telle conſolation que vous jugerés neceſſaire. Et aprés cela, j'oſerai prendre congé de vous pour quelque affaire qui me preſſe. Adieu donc, Monſieur, juſques au revoir.

CLORIMAN.

Monſieur, ie vous remercie infiniment de la peine qu'il vous a plû de prendre, & de vôtre ſalutaire viſite, qui m'a du tout conſolé, Mais, Monſieur, vous plait-il pas prendre la collation ?

ALCANDRE.

Monſieur, ie vous remercie de tout mon cœur, ie n'en ay aucun beſoin : conſolés-vous ſeulement en Dieu, & vous verrés qu'il fera bien-tôt deſſeicher toutes ſes larmes, dont ie vois que vous arroſés ainſi vôtre viſage. Cela ſeroit excuſable à une femme, où à un enfant, mais à un tel homme que vous ; ie ne le ſçaurois jamais approuver. Excuſez-moi, ie vous prie, Adieu derechef.

Pour conſoler ſa Parente ſur la mort de ſon Pere decedé.

ALCANDRE.

MAdemoiſelle ma couſine, ie vous demande autant de pardons, que j'ay de regrets d'avoir manqué à mon devoir, de vous venir plutôt viſiter, aprés l'accident qui vous eſt arrivé.

CLORIMAN.

Helas ! Monſieur mon Couſin, il n'êtoit pas beſoin que vous en priſiez la peine.

ALCANDRE.

Mais, ma couſine, ie vous voy toute changée, & extraordinairement mélancolique. Dites-moy ie vous prie, qui a-t'il de nouveau ?

CLORIMAN.

Helas ! mon couſin, qui ne ſeroit triſte en l'êtat où ie ſuis, & ayant reçû les nouvelles que ie reçûs hier au ſoir tout tard ?

ALCANDRE.

Et qu'elles nouvelles y a-t'il donc, ma couſine?

CLORIMAN.

Que trop fâcheuſes mon couſin, c'eſt que mon Pere eſt decedé à Paris.

ALCANDRE.

Voy ! que mon oncle eſt decedé ! mais le pourrai-je bien croire ?

CLORIMAN.

Monſieur mon couſin, il n'eſt que trop vray, & c'eſt ce qui fait crever le cœur, conſiderant l'êtat où il peut être mort, êtant ſi éloigné des ſiens, qui ne lui ont pû rendre aucun ſervice.

ALCANDRE.

Helas ! mon Dieu ! mais comment eſt-il donc mort ?

CLORIMAN.

ça été une mauvaiſe fiévre chaude, qui l'a eu trouſſé en moins de rien.

ALCANDRE.

Jeſus ! que c'eſt peu de choſe que de nous quand il plait à Dieu.

CLORIMAN.

Je vous jure, mon Couſin, que quand j'oüis ces fâcheuſes nouvelles ie me trouvai ſi ſaiſie que quand l'on m'ût traverſé le ſein d'un coup de poignard, ie crois que l'on n'en n'eût point tiré de ſang, & ne croy pas que j'euſſe pû ſentir plus de douleur.

ALCANDRE.

Veritablement ma Couſine, ie vous en croy : mais que voulez-vous ? Nous ſommes tous mortels, & c'eſt un chemin qu'il faut que chacun faſſe pour ſoi-même : & ſi faut-il ſe reſoudre à la fin, & ſe ranger à la volonté de Dien, qui l'a ainſi diſpoſé. Vous ſçavés que tout commencement preſuppoſe une fin. Nous commençons de vivre & par conſequent il faut dire qu'il nous faut mourir.

CLORIMAN.

Monſieur mon Couſin, quand ie me reſ-

ſouviens que c'étoit mon Pere, la nature a un tel reſſentiment, qu'il n'eſt pas poſſible d'en ſupporter les pointes & les angoiſſes, ſans me laiſſer ,mporter aux pleurs & aux gemiſſemens, quelie contrainte que ie me faſſe à moy-même.

ALCANDRE.

Ma couſine, ie vois bien que vôtre ame eſt ſi chargée d'afflictions, qu'elle n'eſt capable de conſolation pour le preſent. Et c'eſt pourquoi ie m'en vai prendre congé de vous, & vous ſupplie pour donner plus de tréves à vos douleurs, de conſiderer plutôt l'acquiſition que Monſieur vôtre Pere a faite de l'éternelle felicité, & de ſortir pour une foi du labyrinthe de cette vie, que la perte que vous avés faite en une perſonne qui vous étoit ſi chere, & tant importante.

CLORIMAN.

Mon couſin, vous m'avés fait dix mille fois plus d'honneur que ie ne merite. Si vous me jugés capable de vous rendre quelque ſervice en recompenſe, employés moi librement ie vous en prie.

ALCANDRE.

Ma couſine, c'eſt moi qui ſuis vôtre ſerviteur bien humble (& aprés cela) adieu, couſine.

TABLE DES COMPLIMENS de la Langue Françoise.

TABLE.

FIN.

CONSENTEMENT.

IE consſens pour le Roy, qu'il ſoit permis à GUILLAUME LANGLOIS, de reimprimer le Live intitulé *Le Secretaire de la Cour*, par le Sieur DE LA SERRE, à Lyon le 18. Avril 1687.

VAGINAY.

PERMISSION.

Permis d'imprimer ledit Livre, an & jour ſuſdits.

DULIEU.

